Illinois U Library

France
ILLUSTRATION

N° 92 — 5 JUILLET 1947 — 40 FRANCS

LE TRENTE QUATRIÈME TOUR DE FRANCE

Le début du Tour de France 1947, le premier depuis la guerre, a coïncidé avec une vague de chaleur caniculaire, la plus forte qui se soit produite depuis soixante et onze ans. Une centaine de coureurs appartenant à six nations peinent sur le long circuit qui les mène de Paris à Paris en passant par la Belgique et le Luxembourg. On voit ci-dessus l'un des concurrents rafraîchi par un soigneur bénévole au cours d'une étape particulièrement dure.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale »

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

I. — PAYS EXIGEANT LE PLEIN TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois	1.300	1.530	1.500	1.730

II — PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an	2.400	2.860	2.800	3.260
6 mois	1.200	1.430	1.400	1.630

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Colonies . . . 6 mois **180 fr.**
Étranger . . . . . 6 mois **230 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.
Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

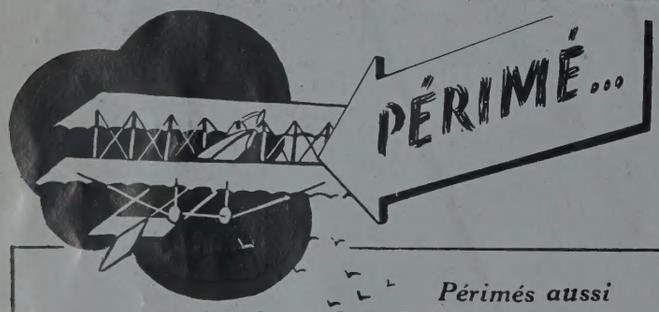

Périmés aussi les bourrelets de nos Grands-Pères comparés aux joints métalliques SUPERHERMIT.

Inefficaces, les bourrelets déparent l'élégance de votre installation. Seul le véritable joint métallique SUPERHERMIT, invisible, assurera votre confort en supprimant les courants d'air, infiltrations de pluie, de bruit, de poussières et les déperditions de chaleur.

Posés en feuillure de vos fenêtres et portes avec un soin extrême par nos spécialistes "triés sur le volet", les joints métalliques SUPERHERMIT sont garantis 15 ans et pratiquement inusables. Par suite d'une augmentation importante de température, vous réaliserez une économie considérable de chauffage d'environ 40 %.

Pour bien comprendre notre procédé, demandez notre dépliant N° 101 sans frais ni engagement.

JOINTS MÉTALLIQUES BREVETÉS

SUPERHERMIT

79/81, Fbg Poissonnière — Paris-IXe
Téléphone : Prov. 80-89

Qualité d'avant-guerre : bronze phosphoreux. *Marque déposée*

France ILLUSTRATION

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 92 • 5 JUILLET 1947

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. ÉDOUARD HERRIOT EST REÇU SOUS LA COUPOLE

M. Edouard Herriot, qui succède à Octave Aubry, a fait dans son discours un éloge de la liberté. On voit ici le nouvel académicien entouré de M. Georges Duhamel, du comte de Chambrun, de MM. Paul Bastid et Pasteur Vallery-Radot (à gauche). Ce dernier devait se retirer avant la fin de la séance pour protester contre un passage du discours de M. Jérôme Tharaud sur le cardinal Baudrillart. Phot. Interpress.

UNE SEMAINE DU MONDE

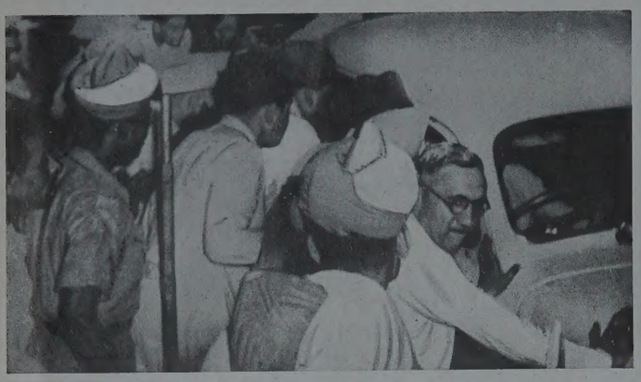

New-Delhi. *— M. Ali Jinnah, président de la Ligue musulmane de l'Inde, quitte l'Imperial Hotel quelques instants après la tentative d'agression qui fut organisée contre lui par une cinquantaine de musulmans fanatiques.*

Washington. *— M. Elliott Roosevelt, fils du président, que l'on voit ici en compagnie du colonel Breyton, attaché de l'Air, et de M^me^ Franklin D. Roosevelt, a reçu la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme.*

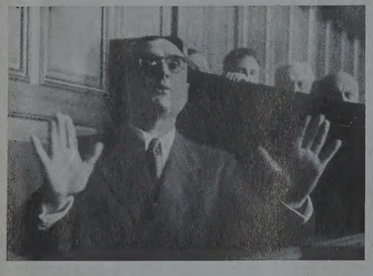

Paris. *— Georges Prade, ancien administrateur de journal sous l'occupation, a été condamné à sept années de travaux forcés.*

Casablanca. *— Le général Juin, résident général de France au Maroc, vient d'inaugurer la Foire internationale de Casablanca.*

Paris. *— Le Congrès mondial de la famille et de la population, organisé par l'Union nationale des associations familiales, s'est ouvert à Paris, le 23 juin, sous la présidence de M. Robert Prigent, ministre de la Santé et de la Population.*

Rome. *— De sévères mesures de police ont dû être prises en Sicile, à la suite des attentats qui ont été commis contre les sièges des partis de gauche et au cours desquels une personne a été tuée et cinq autres grièvement blessées le 22 juin.*

Athènes. *— Par un accord signé le 20 juin entre M. Tsaldaris et l'ambassadeur américain, le gouvernement grec s'est engagé officiellement à laisser les Etats-Unis surveiller l'application de leur programme d'aide de 300 millions de dollars. La publication de l'utilisation de ces crédits sera également assurée.*

Washington. *— Malgré un dernier appel du président Truman à la minorité démocrate, le Sénat, passant outre au veto présidentiel, a adopté le 24 juin par 68 voix contre 25 le projet Taft-Hartley et donné force de loi à ce projet. Les dirigeants des organisations syndicales se sont aussitôt concertés et des grèves importantes ont éclaté en signe de protestation. Quelque 300.000 mineurs, en particulier, ont décidé de cesser tout travail.*

Tchoung-King. *— Le généralissime Tchiang Kai Chek a déclaré devant les membres du Conseil d'Etat que le gouvernement chinois allait être obligé d'évacuer la Mandchourie, en ne conservant que les deux places fortes de Moukden et de Tchang-Tchoun, étant donné qu'il était indispensable de concentrer les forces nationalistes chinoises pour battre les troupes communistes sur le territoire de la Chine proprement dite.*

Paris. *— Le prince Pahlevi, frère du shah de Perse, qui s'est enfui de New York, où il est étudiant, a été « accueilli » à Paris.*

Paris. *— Accompagné de M. Depreux, M. Vincent Auriol regagne l'Elysée, ayant visité la crèche du ministère de l'Intérieur.*

Tunis. *— D'importantes manœuvres ont eu lieu dans le Sud-Tunisien, dans la région de Gabès, avec le concours d'unités de toutes armes. Le général Leclerc, qui a assisté à ces manœuvres, s'entretient ici avec un caïd tunisien.*

Le Caire. *— Abd el-Krim, qui s'est réfugié en Egypte et avait promis de se tenir à l'écart de la politique, a été reçu officiellement par le ministre des Affaires étrangères égyptien, Mohamed Famy Nokrachy pacha.*

L'U. N. E. S. C. O. ET LES ARTS

Au moment où l'Organisation des Nations Unies vient de célébrer le deuxième anniversaire de la signature de sa charte à San Francisco, M. Julian Huxley, directeur général de l'U N. E. S. C. O. (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, dont le siège est à Paris), en même temps que biologiste et écrivain anglais fort connu, a écrit pour France-Illustration *l'article ci-dessous qui traite de la défense de l'art vis-à-vis de la civilisation industrielle et de la diffusion de cet art en vue d'une plus grande compréhension internationale.*

PARMI les organisations internationales quelles qu'elles soient, l'Unesco est la première à s'occuper de tous les aspects supérieurs de l'activité humaine dans tous les domaines de la Science, de l'Education et de la Culture. Elle constitue une invitation magnifique pour les artistes et les écrivains à faire en sorte que les arts auxquels ils ont consacré leur vie soient mis au service de la Paix, de la compréhension internationale et de la prospérité générale de l'humanité à l'échelle mondiale.

Je me servirai ici du terme l' « Art » ou « les Arts » dans son sens le plus large pour désigner tous les aspects de la création artistique, qu'il s'agisse des arts plastiques, de la musique ou des lettres. En outre, je comprendrai sous ce terme les arts appliqués et la création des modèles industriels aussi bien que ce qu'il est convenu d'appeler l'art pur.

Dans le domaine des arts, le rôle de l'Unesco est plus difficile à concevoir que dans le domaine des sciences. Toute œuvre d'art est une création individuelle, où la qualité et la valeur doivent entrer en ligne de compte. De plus, les arts constituent un des aspects de la vie culturelle, différente selon les nations ou les régions et possédant chaque fois ses caractères propres.

En science, nous devons nous proposer l'unité de la connaissance et l'accroissement quantitatif de la somme des connaissances existant dans le monde. Nous ne pouvons penser à la culture autrement qu'en termes de diversité : une diversité précieuse en elle-même, et que c'est l'une des tâches de l'Unesco de préserver dans le monde. Mais nous n'en devons pas moins maintenir cette diversité culturelle dans un cadre plus général d'unité mondiale, et, comme on a pu l'écrire, « orchestrer les cultures ».

L'Unesco n'a pas été créée pour favoriser l'art en tant qu'art, ni la science en tant que science. Aux termes de sa charte, l'Unesco a pour but de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, de favoriser la compréhension internationale et d'assurer la prospérité commune de l'humanité, et cela par l'entremise des peuples du monde, dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Au cours de la première conférence générale de l'Unesco, qui s'est tenue à Paris en novembre dernier, il a été décidé de comprendre le mot « paix » dans son sens le plus large, non pas comme une absence de guerre, mais comme cette paix positive qui découle d'une grande plénitude de vie dans tous les domaines, entre autres dans celui des arts.

Dans le domaine des arts, il est un problème, en particulier, qui s'est posé à nous avec insistance depuis la fin de la conférence ; comment gagner à l'Unesco l'intérêt de l'appui des artistes créateurs du monde entier ?

Parmi les tâches de l'Unesco, il en est une qui jouit de la priorité sur toutes les autres : c'est celle de la reconstitution et du relèvement de l'éducation, de la science et de la culture dans les pays dévastés par la guerre. Cela est vrai pour les arts comme pour tous les autres domaines de notre activité et nous avons déjà entrepris, pour commencer, une enquête sur les besoins des artistes, des musiciens et des écrivains de ces pays. Nous nous efforçons également d'obtenir le concours des organisations privées et celui des commissions nationales des pays les plus favorisés, afin de pouvoir mieux répondre à ces besoins.

Par la suite, une fois ces besoins satisfaits, il nous faudra passer de la phase de reconstruction à celle de construction et doter toutes les régions défavorisées du monde des moyens d'expression et de création artistique qui, en élevant leur niveau jusqu'au minimum indispensable, leur permettront de contribuer à fonder le progrès commun de l'humanité dans tous les domaines de l'Unesco.

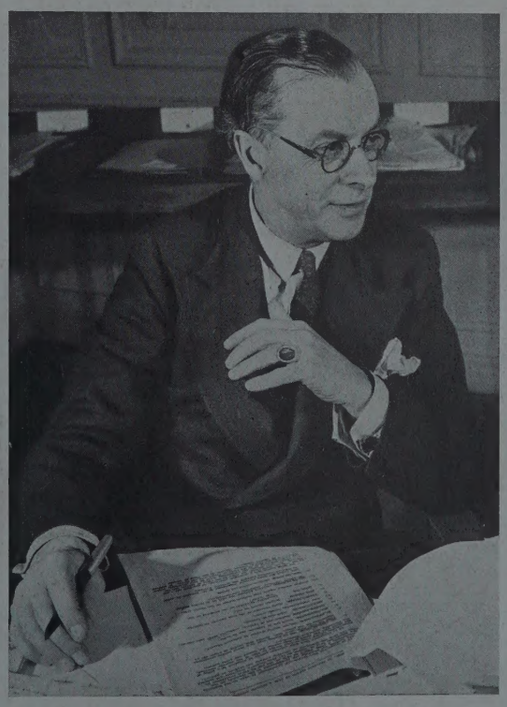

M. J. Huxley, directeur général de l'U. N. E. S. C. O.

Permettez-moi de me tourner un moment vers le problème de l'art dans ses rapports avec la compréhension internationale. En premier lieu, la compréhension internationale implique un besoin de compréhension mutuelle entre cultures différentes. Il nous faudra toujours faire effort pour comprendre une culture différente de la nôtre. Mais, au moment présent de l'histoire du monde, les cultures ne diffèrent pas seulement ; dans certains cas, elles se contredisent, ou, tout au moins, semblent le faire. C'est ainsi qu'une conception radicalement différente des rapports entre l'individu et l'Etat prévaut, par exemple, aux Etats-Unis et en U. R. S. S. ; de même, sur un plan plus général, il existe une différence essentielle entre les cultures du type anglo-saxon, qui mettent l'accent sur l'action et sur l'individu, et celles de l'Inde, qui se préoccupent surtout de l'expérience intérieure et de la masse, plutôt que de l'individu.

A notre sens, le rôle de l'Unesco est d'instaurer la compréhension culturelle. S'il en est ainsi, nous ne devons pas nous attacher exclusivement, ou même principalement, à l'étude des classiques et du passé, mais bien à celle des humanités et de l'histoire de l'art dans la mesure où elles illustrent la croissance et le caractère propre d'une culture vivante, dont nous espérons pouvoir guider le développement ultérieur dans le sens de la prospérité et de la compréhension universelles.

L'art est, sans contredit, dans tous les cas, un mode très important d'expression culturelle. Nous estimons indispensable, à l'Unesco, d'étudier les créations artistiques des différentes civilisations, et aussi leur conception générale de l'art. Par exemple : il nous faudra étudier les effets de la conception puritaine de l'art sur la culture protestante anglo-saxonne ; ceux d'un respect excessif de la tradition ; ceux encore des efforts tentés en vue d'élargir la base populaire de la compréhension artistique dans des cultures telles que celles de l'U. R. S. S.

L'un des problèmes qui se posent avec une urgence particulière est celui des arts dans les pays et dans les collectivités non industrialisés. Dans de nombreux cas, l'art de ces régions court le danger soit de disparaître complètement, soit de s'avilir ou de se déformer au contact de la civilisation industrielle. Il est du devoir évident de l'Unesco d'essayer de s'y opposer.

Une forme particulière d'art ou de culture, une fois disparue, ne peut pas plus être ressuscitée ou recréée qu'une espèce animale ou végétale éteinte. Un double problème se pose dans les territoires non autonomes: d'abord, comment éveiller les administrateurs de la métropole au sentiment de leur responsabilité en la matière, et, deuxièmement, comment convaincre les populations mêmes de ces territoires que leur forme propre d'art et de culture présente une valeur réelle ?

Il m'a été donné d'observer personnellement, en Afrique occidentale, une tendance croissante de la part des éléments les plus instruits de la population locale à mépriser leurs traditions et leurs arts propres. Trop souvent ce sont pour eux autant de vestiges d'un passé barbare, dont ils aspirent à s'évader. Un autre problème se pose lorsqu'on veut maintenir en vie ces formes d'art tout en les adaptant à des conditions nouvelles ;

il est inutile, en effet, de conserver intactes les formes d'art traditionnelles si elles n'ont plus leurs racines dans la vie du peuple.

Ces arguments gardent toute leur valeur dans le cas des arts populaires et du folklore des pays indépendants et industriellement plus développés. C'est là, de toute évidence, un aspect populaire, essentiel de la culture, présentant de ce fait une valeur réelle. D'autre part, ces arts ont été, à l'origine, le fruit de conditions économiques et sociales tout autres, et le problème se pose de les adapter aux conditions nouvelles d'industrialisation et d'interdépendance des classes sociales et des peuples, qui sont celles de la vie moderne.

Un autre aspect essentiel du rôle de l'Unesco dans le domaine de l'art est l'étude des moyens qui permettront de mettre l'art au service de la compréhension internationale. A un double point de vue : tout d'abord, l'art peut être le véhicule d'idées et d'aspirations. Songeons seulement à l'importance d'un hymne national, tel que *la Marseillaise*, pour galvaniser les émotions populaires, ou à celle de l'art religieux du moyen âge. En deuxième lieu, il peut servir simplement d'auxiliaire technique dans la diffusion des idées. C'est ainsi, par exemple, que l'on a constaté au cours de la guerre que les programmes de propagande radiophonique sur ondes courtes recevaient de la part du public un accueil beaucoup plus favorable lorsqu'ils comportaient une partie considérable de bonne musique. Cette fonction de l'art qui consiste à « dorer la pilule » de propagande, pour secondaire qu'elle soit, n'en mérite pas moins d'être étudiée.

Nous en venons maintenant à l'art dans ses rapports avec la prospérité de l'humanité en général. Il convient de souligner ici que, privée d'expression artistique, une nation ou une culture risque de perdre sa cohésion, le sentiment de sa valeur, et de compter davantage de mécontents et d'insatisfaits.

Nous ne pouvons nier le fait que, dans de vastes portions du monde moderne, l'art ne joue qu'un rôle très réduit — dans de nombreuses régions, au sein du prolétariat des « indigènes » déracinés, mineurs ou autres ouvriers. Il nous faudra donc avant tout examiner les moyens de faire reconnaître l'art comme un élément nécessaire de la vie, tant du point de vue social que du point de vue individuel.

Nous nous trouverons ici devant de nombreux problèmes : ceux, par exemple, d'une conception purement commerciale ou grossière de la vie, de la timidité du bourgeois moyen dans sa conception de l'art, de la médiocrité de l'art religieux moderne en général si on le compare à celui du moyen âge. Nous pouvons étudier l'influence sur la communauté de l'architecture et de l'urbanisme bien conçus, celle d'une présentation artistique des objets domestiques et industriels.

Tels sont quelques-uns des principaux sujets dont l'Unesco se préoccupe dans le domaine des arts. Un même problème se pose à nous dans tous les domaines : faire en sorte que l'Unesco ne soit pas simplement le secrétariat qui siège à Paris, lui assurer la coopération effective de toutes les nations membres, ce qui implique la coopération des gouvernements intéressés, des commissions nationales, de l'ensemble des peuples et des groupements professionnels de l'Education, de la Science et de la Culture. C'est-à-dire, pour les arts, la coopération effective des peintres et des sculpteurs, des musiciens, des dessinateurs, des écrivains, bref, des créateurs et des critiques dans chaque branche.

Sans eux l'Unesco est frappé d'impuissance. Avec leur appui notre horizon est celui de la communauté spirituelle universelle.

DIFFICULTÉS MINISTÉRIELLES

Le 23 juin, le président Ramadier montait à la tribune de l'Assemblée pour exposer les raisons qui avaient conduit le gouvernement à adopter les projets financiers élaborés par M. Robert Schuman, et dont notre collaborateur Roger Maurel donne plus loin une analyse détaillée.

Deux jours plus tôt, la commission des finances de l'Assemblée, par 15 voix (communistes et P. R. L.) contre 13 et 5 abstentions, avait repoussé l'ensemble des articles de ce projet. Aussi M. Ramadier a-t-il dû tout d'abord demander à la commission de bien vouloir reconsidérer la question et soumettre le projet à une seconde lecture. Mais, pour cela, il a développé les nécessités financières de la Trésorerie qui contraignaient le gouvernement à demander à la Banque de France une avance pour laquelle il était indispensable de trouver une contre-partie « soit dans des économies, soit dans la création de nouvelles ressources », cela afin d'éviter l'inflation. En outre, le président du Conseil a confirmé qu'environ deux cents articles allaient bientôt passer dans le secteur libre et que le problème de la répartition des matières premières industrielles serait revu. Après lui M. Robert Schuman devait apporter un certain nombre de précisions techniques, affirmant, entre autres, que l'effort fiscal exigé du pays ne dépassait pas 40 milliards, dont la moitié seraient demandés à la fortune acquise, avec exonération des petits contribuables.

Les membres du gouvernement, délaissant pour quelques heures la politique, assistent à la réception de M. Herriot sous la coupole.

La commission des finances fut sensible à cette argumentation, puisque, après s'être réunie à nouveau, elle devait, le 24 juin, en fin de journée, adopter le projet par 22 voix contre 18 et 4 abstentions.

Le plan Schuman fut alors examiné par l'Assemblée et de nombreuses interventions prirent place, entre autres celle de M. Jacques Duclos, qui annonça que le groupe communiste voterait contre le projet et qui affirma qu'il était possible par d'autres méthodes: réduction des dépenses militaires, impôt sur les bénéfices, extension de l'impôt sur le patrimoine aux personnes morales, etc., de trouver les ressources financières nécessaires.

Finalement, après une séance qui avait duré toute la nuit, l'ensemble du projet fut adopté, avec certaines modifications, par 302 voix contre 241 et 59 abstentions.

Mais, au cours de la séance, le président Herriot avait annoncé qu'il était saisi par M. Gazier, appartenant au groupe socialiste, d'une demande d'interpellation sur la politique économique du gouvernement. M. Ramadier ayant alors déclaré que les projets financiers étaient urgents et devaient être discutés en priorité, l'interpellation de M. Gazier fut renvoyée au 25 juin.

Ce jour-là, M. Gazier, bien connu pour ses idées dirigistes, développa le point de vue que la majorité devait se prononcer pour ou contre la politique économique du gouvernement, ce qui amènerait ce dernier à préciser la direction dans laquelle il veut s'engager. « Les socialistes, a-t-il affirmé, veulent bien prendre leurs responsabilités, mais ils ne veulent pas faire la politique des autres. » Cette déclaration, faite à quelques jours de la réunion du Conseil de la S. F. I. O., a provoqué un certain malaise au sein de la majorité, notamment chez les membres du R. D. G. La suite de la discussion a été renvoyée au 1er juillet.

Victorieux de l'opposition parlementaire, le plan Schuman se trouvait en conflit avec les syndicats, dont la puissance ne cesse de croître et qui souvent, de crainte d'être débordés par les masses, se voient obligés d'entériner les décisions qu'ils eussent peut-être hésité à prendre d'eux-mêmes. C'est d'ailleurs cette sorte d'anarchie larvée des masses qui est le plus inquiétante pour l'avenir. Dans la plupart des conflits qui éclatent sporadiquement en ce moment, il est parfois difficile de savoir si la cause déterminante est bien une question de salaires et non un but politique plus ou moins avouable. Ce fut le cas, notamment, de la grève qui a éclaté, le 21 juin, dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, avant de s'étendre à l'ensemble des charbonnages français. Si les revendications des mineurs portaient, en effet, sur le règlement des primes à la production et sur l'amélioration du ravitaillement, elles semblaient en même temps dirigées contre la politique financière du gouvernement. Ce conflit, qui risquait de causer à la production française des préjudices d'autant plus graves que les importations de charbon américain étaient suspendues du fait que 200.000 mineurs avaient cessé récemment le travail — pour réclamer, eux aussi, une augmentation de salaires — a pris fin le 30 juin, après qu'un accord fut intervenu entre le ministre de la Production industrielle et la Fédération du sous-sol.

Un autre conflit social, grave lui aussi dans ses répercussions immédiates, a éclaté chez les employés de banque, qui réclament leur reclassement et la revalorisation de leurs salaires. Si l'on souligne que, le 1er juillet, les ouvriers métallurgistes, ceux du papier-carton ont décidé un arrêt total du travail, si l'on se rappelle que ce jour a été fixé comme

date limite pour le reclassement des fonctionnaires et des agents des services publics, il faut reconnaître que le gouvernement se trouve en face de grosses difficultés.

Pour vaincre ces difficultés, le parti communiste, qui a tenu son onzième congrès à Strasbourg, du 24 au 28 juin, propose, par l'intermédiaire de son secrétaire général, M. Maurice Thorez, que « pour le salut de la France et de la République s'opère un large rassemblement de toutes les forces ouvrières et démocratiques. Il est temps que soit mis un terme au glissement à droite ; il est temps que soit repris le mouvement à gauche et que soit formé un gouvernement conforme aux volontés du peuple, un gouvernement qui agira dans le sens des intérêts du peuple et avec son appui. »

Cette proposition sera, d'ailleurs, renforcée ultérieurement par M. Jacques Duclos lorsqu'il lancera un appel à l'unité d'action avec le parti socialiste. Mais ce désir des communistes de rentrer dans le gouvernement dont ils s'étaient exclus volontairement lorsque, le 30 avril, ils avaient pris à leur compte les revendications des métallurgistes parisiens qui réclamaient une augmentation de salaires, laquelle remettait en question toutes les politiques de baisse des prix instaurées par M. Léon Blum et prises à son compte par M. Ramadier, ne semble pas devoir se réaliser sans heurt, étant donné que, le dimanche 29 juin, le M. R. P., au cours du Conseil national qu'il a tenu à Paris, a condamné, à une énorme majorité, « ceux qui prétendent exercer sur le parlement une pression extérieure et qui, par là même, s'excluent de toute participation au pouvoir. »

C'est dans ces conditions que le gouvernement de M. Ramadier se trouvait le lundi 3 juin. Les positions étaient prises clairement. Il devenait dès lors évident que les résolutions devaient bientôt suivre.

RENCONTRE INTERNATIONALE

Comme il fallait le prévoir, le gouvernement russe a accepté de se rendre à l'invitation qui lui a été faite par les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni et de la République française de participer à une conférence à Trois pour discuter de la proposition américaine d'aide à l'Europe. Le vendredi 27 juin, le Quai d'Orsay ouvrait aux délégations les portes de ses salons, où la réunion devait se tenir. Mais ces portes se refermèrent aussitôt, et c'est dans le plus grand secret que les conversations allaient se dérouler.

Voilà qui contraste avec les conférences qui depuis deux ans nous ont offert le spectacle que nous avons si souvent décrit, et qui était celui d'une assemblée sans discipline, quand il ne s'apparentait pas à celui d'un champ de foire. Sous le prétexte de respecter la liberté de l'information, on avait fait de cette « information » une puissance désordonnée, nouvelle « impérière du monde », derrière laquelle la diplomatie avait du mal à se reconnaître. D'un seul coup, tout est supprimé qui faisait sa force : même le communiqué, cet acte final nécessaire de toute organisation officielle et matière première de l'information dans tous les pays du monde. Ainsi privés de leur « nourriture », de leur « ravitaillement », les journalistes sont condamnés à vivre sur eux-mêmes, leurs habitudes en sont troublées. Le service de presse du Département est réduit à un silence qui inspire à ses agents une amertume non dissimulée. C'est donc un brusque retour à une méthode que l'on avait cru définitivement abandonnée : celle du secret de la diplomatie. On ne nous a pas donné les raisons de ce changement, mais il est facile de trouver une explication : disons que ce secret fait de la conférence un « conciliabule »...

Si le secret de la diplomatie nous ramène assez longtemps dans le passé, que dire de la conférence elle-même. Nous n'en voyions de semblables qu'avant la guerre de 1914, quand fonctionnait ce que l'on appelait le « concert européen », c'est-à-dire un système où les grands Etats du vieux continent prenaient en main la direction des affaires qui les intéressaient. C'était bien loin d'être parfait, mais on doit à cette « structure empirique » une longue période de paix. Les « structures politiques » que nous avons connues depuis 1919 ne nous ont pas apporté pareille satisfaction. Le concert européen a disparu en 1918, en même temps que disparaissaient les empires et, avec eux, les personnages classiques de notre histoire. Il a fallu que les pires malheurs ravagent l'Europe, que la guerre et la révolution s'y rejoignent pour la ruiner, que les Etats-Unis prennent conscience pour elle de son destin, pour qu'une sorte de « concert européen » renaisse et qu'il s'impose comme une nécessité.

Peut-être les hommes qui sont derrière les portes hermétiquement closes du salon des tapisseries de Beauvais n'ont-ils que confusément le sentiment qu'ils sont les artisans d'une restauration nécessaire, peut-être même n'ont-ils pas songé à la chance qui leur est offerte de rebâtir ce que deux guerres ont jeté bas. On nous dit qu'ils n'envisagent que le côté technique de l'affaire. C'est bien ce qui est à craindre, et qu'alors l'occasion par eux ne fût perdue.

Il paraît très vraisemblable que les Russes aient les premiers posé le problème Europe, hors de l'Europe, c'est-à-dire en Amérique. Le communiqué par lequel ils ont fait savoir qu'ils viendraient à Paris est, en effet, suffisamment clair : nous constatons, disent-ils, qu'il s'agit d'une proposition américaine qui émane d'un très haut fonctionnaire, et présentée dans des conditions quelque peu particulières, puisqu'elle a été faite dans un discours adressé aux étudiants d'une université. Si, depuis, le président Truman l'a faite sienne, si l'opinion du pays paraît l'accepter, elle n'en présente pas moins un caractère insolite : continue-t-elle la politique anticommuniste annoncée par le discours du 12 mars, ou bien en est-elle une forme déguisée, ou amorce-t-elle son abandon ? Comme on le voit, nous reconstituons les déclarations premières de M. Molotov, par déduction, et nous croyons que celles qu'il a faites ne peuvent être que les suivantes : « Cette proposition américaine dont vous faites état, quelles en sont la forme, les modalités, les conditions ? Et ne s'agit-il que d'une opération financière, de crédits en dollars, ou bien d'autre chose ? Nous sommes venus à Paris avec le désir de collaborer à l'œuvre commune, mais il faut, pour cela, nous en donner les moyens, donc tous les éléments d'information indispensables. Avant donc de présenter un plan européen, il faut connaître celui des Etats-Unis. »

Il est bien évident que MM. Bevin et Bidault, ayant prévu pareille argumentation, n'ont pas été pris de court et que leur accord, malgré qu'il n'ait pas été préparé, ne s'en est pas moins fait sur une doctrine entièrement opposée et qui est qu'il faut d'abord présenter les besoins de l'Europe, qui ne peut pas attendre. C'est donc du continent qu'il faut partir, et sans désemparer. Pour cela, les arrière-pensées politiques doivent être abandonnées. Si notre ministère des Affaires étrangères a souvent manqué d'imagination diplomatique, il n'a jamais été pris de court pour trouver des solutions techniques : notre politique extérieure relève des sciences exactes et en a la sécheresse. Nous avons donc mis en avant notre système « polysynodique », c'est-à-dire la création de cinq comités d'experts : charbon, transports, sidérurgie, ravitaillement, agriculture. Cette proposition est-elle exclusive d'un concours de la Commission économique européenne, qui siège à Genève, et où l'U. R. S. S. collabore ? Nous ne pouvons l'affirmer, comme il est difficile de savoir si M. Bevin a pleinement adopté la procédure française de faire appel à tous les Etats d'Europe « intéressés », ce terme s'entendant de toutes les nations européennes alliées, neutres et ex-ennemies, à la seule exclusion de l'Espagne.

Dans le secret où elle s'est enfermée, la Conférence de Paris doit tendre, à notre avis, à concilier les deux thèses en présence : celle des Russes, pour lesquels il faut d'abord que les Américains définissent leur politique ; celle de la Grande-Bretagne et de la France, pour lesquelles c'est à l'Europe, au contraire, qu'appartient l'initiative. La conciliation est possible, mais, même si elle se produit, il restera alors à aborder le gros obstacle de la procédure, et sur ce point nous ne sommes pas aussi sûrs du résultat. Ce qui est grave, c'est que l'opinion américaine suivra le déroulement avec la plus grande attention, une attention qui, paraît-il, manifeste déjà quelques inquiétudes.

Poussée par les nécessités économiques et sociales, la conscience de la solidarité européenne l'emportera-t-elle sur les rivalités politiques, et le vieux « concert européen » se reformera-t-il par la force des choses ? Ce pas, même timide, vers la modération, forme politique de la sagesse, serait le premier gage de paix.

Roger Céré.

M. Molotov, ministre des Affaires étrangères de l'U. R. S. S., assiste à la Conférence de Paris, qui étudie les propositions du plan Marshall.

COMMISSION D'ENQUÊTE EN PALESTINE

Le problème palestinien, que l'on ne peut s'empêcher de considérer comme une sérieuse menace pour la paix du monde, a été confié à l'étude d'une commission d'enquête composée de délégués d'un certain nombre de petites puissances.

L'Assemblée de l'O. N. U. a déjà eu à maintes reprises à se pencher sur cette question, qui, il faut l'avouer, paraît difficile à résoudre à la satisfaction des deux parties. Toute la communauté juive, que l'on évalue à 600.000 personnes, réclame la liberté d'immigration et même un Etat juif indépendant, tandis que les 1.200.000 Arabes, plus ou moins autochtones — sans parler des 80.000 chrétiens — opposent à ces prétentions une résistance où le fanatisme de l'Islam se montre de plus en plus farouche. Tandis que les actes de terrorisme se multiplient, faisant des victimes parmi les soldats et agents britanniques, le flot de l'immigration clandestine ne cesse de monter, en dépit de la chasse faite aux nouveaux venus.

L'O. N. U. s'est débarrassée de cette question brûlante en la passant à une commission d'enquête. Elle y a gagné un sursis.

Le haut comité arabe en Palestine a, de son côté, pris la décision de boycotter la commission d'enquête, et il a prescrit une grève de vingt-quatre heures pour protester contre l'ouverture de ses travaux. Les bureaux, les écoles et les magasins arabes ont fermé leurs portes. Fidèles à la consigne donnée, les maires arabes de Palestine se sont réunis en conférence à Ramailla et ont résolu de faire appliquer l'ordre de boycottage. Par contre, les Etats arabes membres de la Ligue ont refusé, après trois jours de discussion au Caire, d'accepter ce point de vue.

Le maréchal Montgomery, chef de l'état-major impérial, est parti pour une inspection en Palestine, aux Indes et en Extrême-Orient.

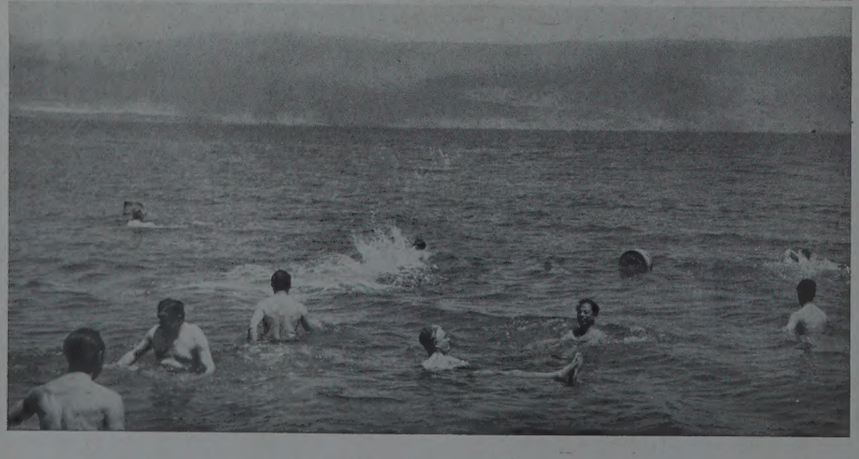

Notons, cependant, que la commission politique de la Ligue arabe n'a pas formulé clairement son désaccord avec les Arabes de Palestine. Elle s'est contentée de donner son accord à une résolution qui, passant sous silence la question du boycottage, seule posée, pourtant, par l'ordre du jour de la réunion, « approuvait l'attitude et les réserves faites par les délégations arabes à la dernière réunion de l'O. N. U. ». Les milieux palestiniens du Caire n'ont pas caché leur désillusion devant cette déclaration.

Cependant, des grèves symboliques ont été déclenchées en Transjordanie, en Irak, en Syrie, en Egypte et au Liban. De son côté, la radio de l'Irgoun a souhaité la bienvenue aux membres de la commission d'enquête. Mais l'activité terroriste ne semble pas pour autant devoir s'arrêter.

C'est ainsi que la police britannique vient de découvrir une tentative de faire sauter l'hôtel Citrus, quartier général britannique à Tel Aviv. Des membres de l'organisation terroriste avaient entrepris de creuser un tunnel partant des caves d'une maison voisine et se dirigeant vers le quartier général anglais.

Sans se laisser désemparer par cette atmosphère, la commission d'enquête a commencé ses travaux. Après une première réunion, consacrée à des questions de procédure, elle a entamé l'audition des représentants du gouvernement de Palestine et se propose ensuite de visiter le pays.

Photographies A. P.

En haut : l'entrée de la maison dans les caves de laquelle les terroristes avaient creusé un tunnel conduisant sous le quartier général britannique à Tel Aviv, qu'ils avaient l'intention de faire sauter. Au centre : la première réunion de la commission d'enquête de l'O. N. U., à Jérusalem, le 21 juin. En bas : entre les séances, les membres de la commission prennent un bain de mer.

LA SEMAINE DE LA MARINE

Dans le cadre de la Semaine de la Marine, qui s'est déroulée à Paris du 22 au 29 juin, des épreuves hors-bords, dont le gagnant s'est qualifié pour la finale de la coupe Antonat, ont été suivies d'une exhibition de l'équipe de France de ski nautique entre les ponts de l'Alma et Alexandre-III. Le ministre de la Marine a organisé au palais de Chaillot une exposition rétrospective de la vieille marine et a installé sur les quais, où furent ancrés deux chasseurs de sous-marins, une exposition des engins modernes utilisés par notre marine. Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

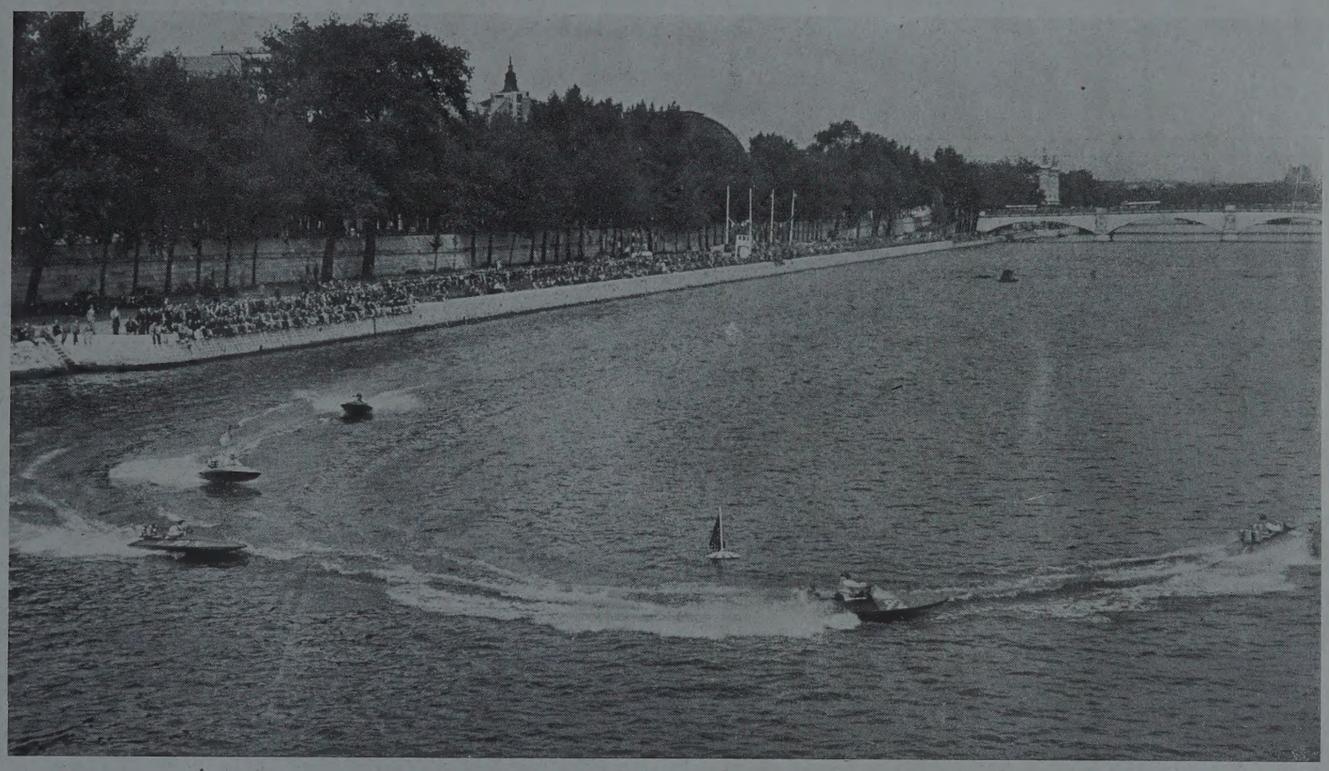

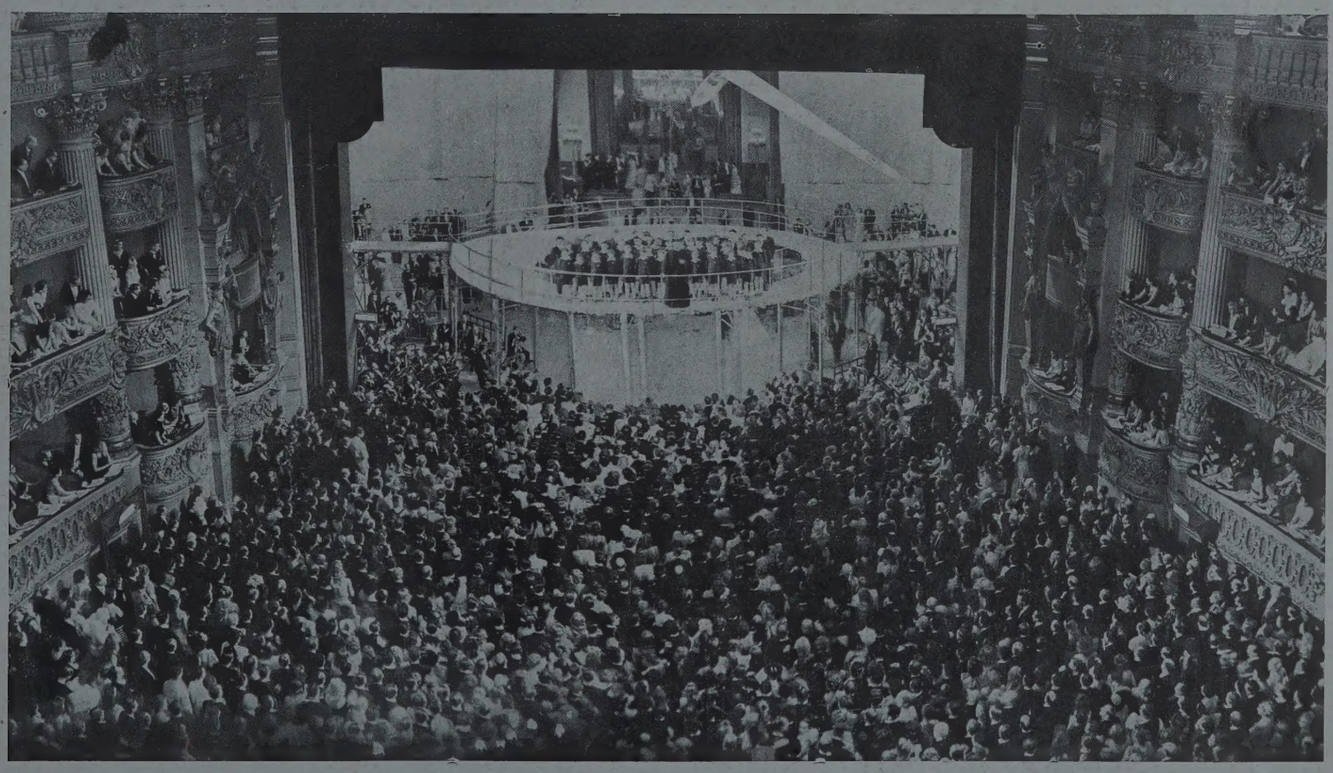

BAL DES PETITS LITS BLANCS

Pour la première fois depuis la guerre, a eu lieu à l'Opéra le célèbre Bal des Petits Lits Blancs. Après le traditionnel dîner par petites tables, le président de la République, qu'accompagnait Mme Auriol, vint au spectacle au cours duquel les vedettes les plus célèbres de l'écran et du music-hall se succédèrent sans interruption sur le pont d'argent. Jusqu'à l'aube le bal, aussi brillant que par le passé, a continué. Il ne fut suspendu que pendant le tirage d'une loterie dont le gros lot était une automobile. Phot. Interpress.

LE JUBILÉ DU PRINCE DE MONACO

Les Monégasques viennent de fêter les vingt-cinq ans de règne du prince Louis II. Pendant trois jours, les rues de Monaco ont été pavoisées aux couleurs françaises, britanniques et américaines. La France avait tenu, en effet, à se faire représenter à ces cérémonies ainsi que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Entre autres fêtes, un grand gala fut donné à l'Opéra et une soirée au théâtre des Beaux-Arts, au cours de laquelle plusieurs chansonniers montmartrois se firent entendre. Ce jubilé a donc été fêté comme il convenait à Monaco, dans l'allégresse. Phot. Louis.

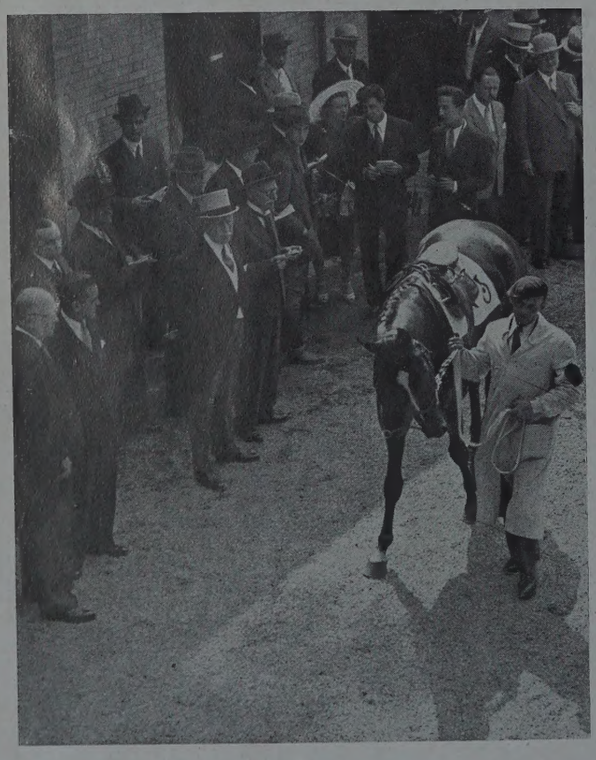

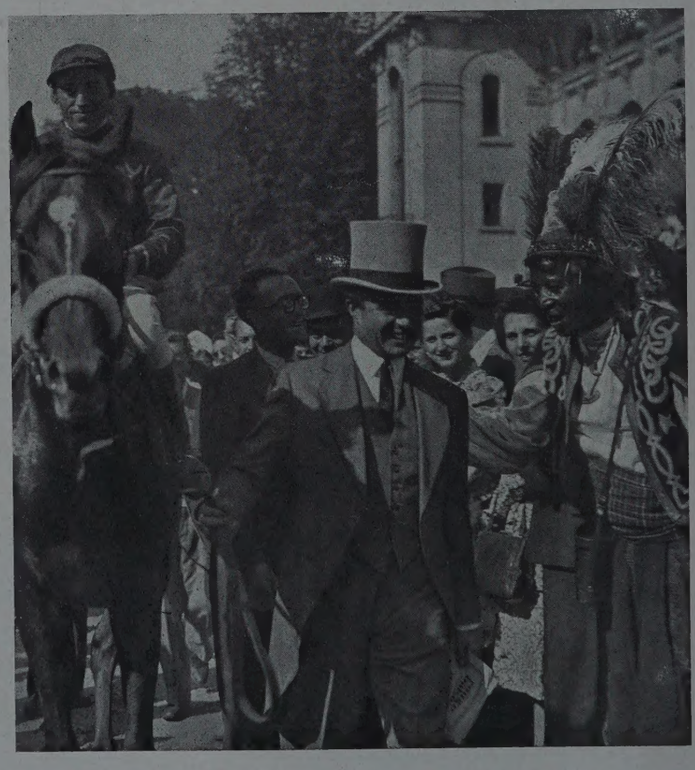

LE GRAND PRIX DE PARIS

Le Grand Prix de Paris 1947, la dernière et principale réunion de la Grande Semaine, s'est déroulé dans les meilleures conditions atmosphériques. De très nombreux visiteurs anglais et américains étaient venus assister à la rencontre des héros du derby anglais et du derby français, les deux chevaux français Pearl Diver et Sandjar. M. Vincent Auriol lui-même honorait la réunion de sa présence. La course fut passionnante et le résultat inattendu : Avenger, au prince Aly Khan, triompha devant les trois premiers du derby français. Photographies Interpress.

Le général de Gaulle découvre la plaque dédiée à la mémoire des habitants d'Ascq massacrés par les Allemands. C'est le long de la voie, à la place de la croix, que fut accompli ce forfait. Accompagné du maire et du préfet du Nord, le général défile devant les tombes.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE DANS LE NORD

Le général de Gaulle, après avoir salué les statues de Faidherbe, défenseur de Lille en 1870, et du maréchal Foch, son libérateur en 1918, est allé s'incliner devant le monument aux Morts de la Grande Guerre.

DIMANCHE matin, 29 juin, le général de Gaulle, après avoir emprunté le ballast qu'avaient suivi, dans la nuit du 1er au 2 avril 1944, les otages d'Ascq que les Waffen SS devaient fusiller quelques instants plus tard, est allé inaugurer une plaque sur laquelle sont gravés les noms des quatre-vingt-six martyrs de la barbarie allemande.

En fin de matinée, l'ancien chef du gouvernement provisoire, après avoir salué les statues de Faidherbe et de Foch, a déposé une gerbe au monument élevé à la mémoire des Lillois tombés au champ d'honneur pendant les deux guerres.

L'après-midi, le général de Gaulle s'est rendu à Marcq-en-Barœul, où, dans le cadre de l'hippodrome des Flandres, il a prononcé un grand discours politique.

Il a constaté que « dans quatre domaines essentiels : économique, social, impérial, extérieur, nous sommes en un tel état de déséquilibre que nous chancelons entre les gouffres ». Le remède à cette situation ne saurait être cherché ailleurs que dans la stabilité.

Qui ne voit que l'un des facteurs essentiels de cette stabilité réside dans l'association des patrons et des ouvriers ? Encore faut-il que ces derniers soient groupés dans des syndicats « entièrement affranchis de toute subordination politique et librement choisis par scrutin régulier et secret ».

Dans l'après-midi du 29 juin, le général de Gaulle a prononcé un discours politique qui a été applaudi par une foule considérable massée sur l'hippodrome de Marcq-en-Barœul. Des mineurs en costume de travail formaient une garde d'honneur au pied de la tribune.

Photographies *France-Illustration* (Parnote).

Une fortification française!

Etes-vous fous d'y rester?
Pauvres Poilus, que deviendrez-vous?

Soldats français!

Où sont-ils, vos alliés anglais? Du moment où les Allemands étaient victorieux en Norvège, les Anglais ont abondonné leurs alliés norvégiens pour se rendre chez eux.

Maintenant que les Allemands sont en offensive victorieuse en Belgique et en France, les Anglais quittent de même façon le front des alliés pour se rendre chez eux.

Voulez-vous mourir pour eux dans la ligne Maginot? Connaissez-vous l'efficacité de nos armes?

Soldats français!

Savez-vous que l'armée allemande est dans le Nord?

N'avez-vous rien entendu de l'efficacité de nos armes contre vos propres forteresses et celles de la Belgique?

Aussi à ce front vous pouvez subir le même sort désastreux, si vous ne cessez pas la lutte à temps. Le Fuehrer a promis la paix à votre patrie, mais votre gouvernement nous a déclaré la guerre.

Donnez-vous la preuve que vous voulez la paix et vous en tirerez [illegible]

Cloches blindées de casemates. Avant l'attaque de la ligne Maginot. Après bombardement par canons de 88 et 37 : la cloche est mise hors de service par des coups sur les embrasures, mais l'acier n'est pas perforé. Photographie de propagande présentée par les Allemands, en 1941, comme document de guerre. Il semble, en réalité, que cette cloche ait servi à des expériences, car les points d'impact sont groupés assez loin des embrasures, comme une cible.

Tracts de propagande allemands lancés par avions sur la ligne Maginot, en juin 1940, et joints au journal de marche de l'ouvrage du Hochwald. Ce journal, pris par l'ennemi au moment de l'évacuation de l'ouvrage, a été retrouvé intact en Allemagne par l'armée américaine d'occupation et remis aux autorités françaises de Berlin, le 28 janvier 1947.

LES DERNIERS COMBATS SUR LA LIGNE MAGINOT

par le commandant P. LYET

Il y a exactement sept ans, trente mille combattants de la ligne Maginot prenaient le chemin des camps d'Allemagne. Cet affront gratuit à des soldats invaincus était infligé par un ennemi oublieux de toutes les traditions de l'honneur militaire. Nous avons demandé au commandant Lyet, qui a publié des articles très documentés dans la Revue historique de l'Armée sur la campagne de 1940, de retracer pour les lecteurs de France-Illustration les épisodes, encore inconnus du grand public, de la lutte menée par les troupes d'élite de la forteresse, refusant d'évacuer leurs ouvrages, même après l'armistice.

SIX jours après l'armistice, le 1er juillet 1940, les Allemands occupaient encore la ville de Lyon, située largement au sud de la ligne de démarcation, et faisaient dépendre leur départ de la reddition des ouvrages de la ligne Maginot, que nos troupes refusaient d'évacuer. On pouvait lire dans la presse lyonnaise l'information suivante : « Aujourd'hui, des officiers français, commandés par le général Huntziger, tenteront de s'approcher des forts et de faire connaître aux héroïques défenseurs de la ligne Maginot que le « cessez le feu » a déjà sonné depuis six jours. » L'envoyé spécial d'un journal rapportait les paroles du commandant en chef : « Vous pouvez repartir en disant que l'accord qui décidera de l'évacuation de la ville est sur le point d'être conclu. »

LE 5 juillet 1940, les mêmes journaux annonçaient que le départ de Lyon des troupes d'occupation avait commencé la veille de très bonne heure, conformément aux clauses de l'armistice, et publiaient l'ordre du jour du généralissime exaltant la haute valeur morale et la magnifique conduite des derniers défenseurs de la ligne Maginot.

Que s'était-il passé ?

Pour comprendre la situation exacte des troupes françaises de forteresse encore sous les armes alors que l'armistice était signé depuis plusieurs jours, il est nécessaire de rappeler brièvement les événements depuis le 10 juin.

A cette dernière date, nos armées, réduites à la moitié des forces initiales du 10 mai et n'ayant pu supporter victorieusement le formidable choc des divisions blindées allemandes sur la Somme, le 5 juin, et en Champagne, le 9, sont en pleine retraite sur tout le front, de l'Argonne à la mer. Rouen est atteint, Paris est directement menacé.

Le 12 juin, tout espoir de poursuivre une défense coordonnée du territoire s'évanouit. La situation empire d'heure en heure : à l'ouest, l'ennemi élargit son emprise au sud de la Seine et pousse sur Evreux ; sa pression est violente sur les armées qui couvrent Paris, et le débordement s'amorce à leur gauche et à leur droite. Plus à l'est, en Champagne, l'ennemi arrive à Montmirail, se glisse le long de la vallée de la Marne, atteint Châlons et marche sur Vitry. Harcelés, tronçonnés, dépassés par les blindés, nos régiments d'infanterie, de chars et d'artillerie, terriblement réduits, sont incapables de se rétablir.

Le haut commandement décide alors la retraite *générale* de toute l'armée française : « Le commandant en chef veut couvrir aussi longtemps que possible le cœur du pays et conserver le plus grand nombre d'unités. » Regrouper, si possible, l'armée sur une dernière ligne de résistance s'appuyant sur le Massif Central et le Jura, telle est la décision, grave de conséquences, prise, le 12 juin, au début de l'après-midi, par le général Weygand.

Si l'exécution de cette manœuvre consiste, pour les armées déjà en retraite et harcelées par l'ennemi entre l'Argonne et la mer, en une *accélération* du repli protégé par des arrière-gardes simplement chargées de *retarder* l'Allemand, il n'en est pas de même pour les armées de l'Est, échelonnées, de Longuyon à la Suisse, le long de la ligne Maginot et du Rhin.

D'une part, la mission de ces armées, maintes fois renouvelée et précisée au cours des mois précédents, a été jusqu'au 12 juin de « tenir » et de se préparer à un combat sans esprit de recul *sur la ligne fortifiée*. Jusqu'à ce jour, il a été interdit de regarder vers l'arrière ; maintenant, il faut abandonner la fortification et retraiter rapidement vers le sud.

D'autre part, toute cette portion du front « tâtée » par l'ennemi, mais non réellement attaquée, a été progressivement vidée par le commandement de la presque totalité de ses forces mobiles et de ses divisions de campagne mobiles, envoyées sur la Meuse, en Belgique, sur la Somme ou sur l'Aisne faire face à l'effort principal de l'ennemi. Les forces qui demeurent vont-elles être suffisantes pour entamer un repli sous la pression de l'ennemi ?

Le 10 mai, jour de l'invasion par l'Allemagne de la Belgique et de la Hollande, les IIIe, IVe et Ve armées, constituant le groupe

COMMANDEMENT EN CHEF
SUR LE FRONT DU NORD-EST

ETAT - MAJOR
3ème BUREAU

N° : 2139 3/ Op

le 26 Juin 1940

ORDRE

L'Armistice étant signé, le Général Commandant en Chef sur le Front du Nord-Est donne l'ordre d'évacuer les ouvrages aux garnisons qui ont vaillamment résisté jusqu'ici sur la ligne MAGINOT.

Le Général d'Armée GEORGES,
Commandant en Chef sur le Front du Nord-Est,

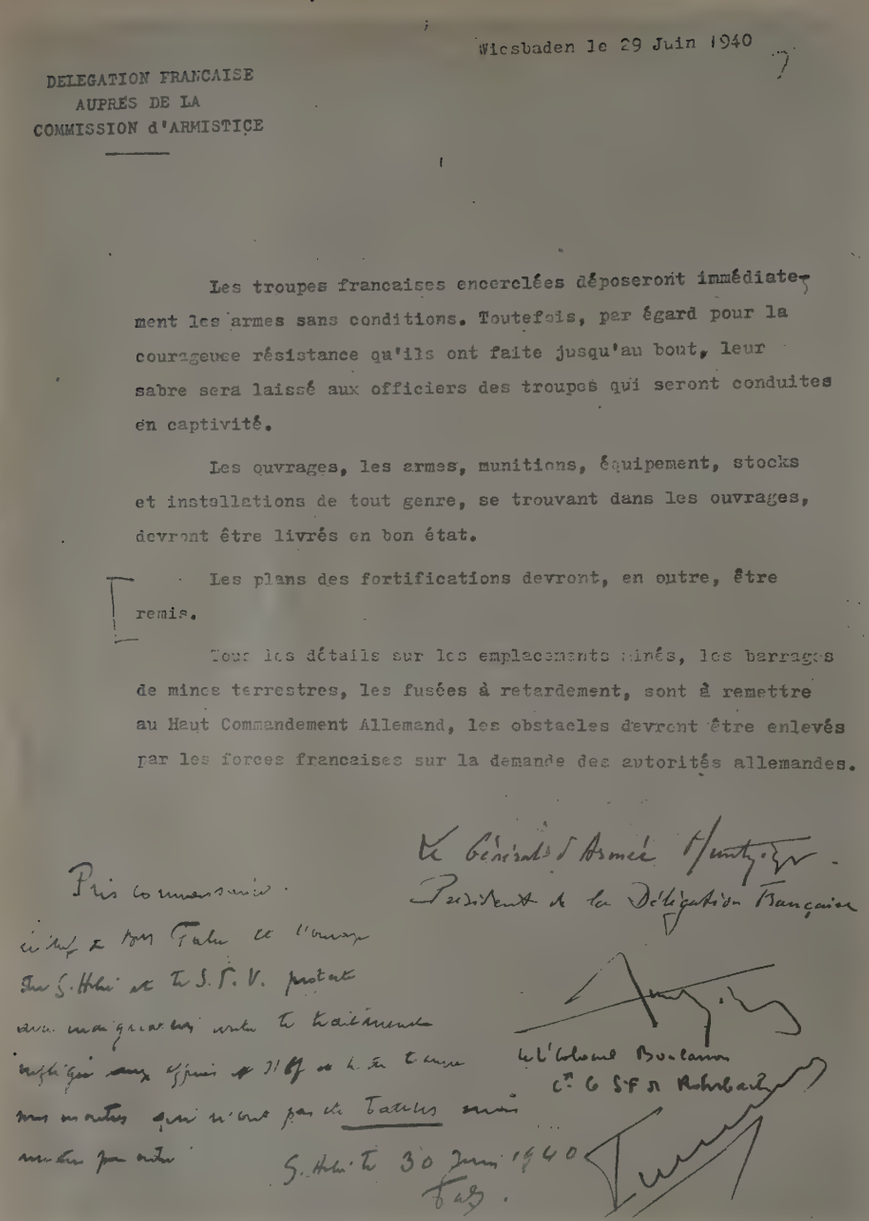

Wiesbaden le 29 Juin 1940

DELEGATION FRANCAISE
AUPRES DE LA
COMMISSION d'ARMISTICE

Les troupes francaises encerclées déposeront immédiatement les armes sans conditions. Toutefois, par égard pour la courageuse résistance qu'ils ont faite jusqu'au bout, leur sabre sera laissé aux officiers des troupes qui seront conduites en captivité.

Les ouvrages, les armes, munitions, équipement, stocks et installations de tout genre, se trouvant dans les ouvrages, devront être livrés en bon état.

Les plans des fortifications devront, en outre, être remis.

Tous les détails sur les emplacements minés, les barrages de mines terrestres, les fusées à retardement, sont à remettre au Haut Commandement Allemand, les obstacles devront être enlevés par les forces francaises sur la demande des autorités allemandes.

Le Général d'Armée Huntziger.
Président de la Délégation Française

Pris connaissance.
Le Colonel Bucaman
C[te] G SF A Rothenburg

S. Hitler 30 Juin 1940
Fuhrer.

d'armée n° 2 de l'Est, commandé par le général Prételat, comportaient au total, en plus des troupes de forteresse, dix corps d'armée et trente-deux divisions. Le 13 juin, il ne reste plus que cinq corps d'armée et six divisions. Sur les douze régiments d'artillerie de réserve générale, il n'en demeure que deux, et le nombre des bataillons de chars est passé de seize à sept, dont quatre sont armés du matériel périmé Renault de 1918...

Dès le 12 juin au soir, le général Prételat fixe les modalités d'exécution du repli. Les armées doivent conduire leur manœuvre par le jeu d'échelons successifs constitués par les divisions de campagne et les troupes de forteresse des *intervalles*. Le décrochage sera couvert et camouflé par une *croûte* comprenant les *équipages d'ouvrages* et une partie de l'*artillerie de position*.

Lorsque le délai assigné à la résistance de cette croûte sera expiré — trois à quatre jours suivant les secteurs — ses éléments s'efforceront de rejoindre les armées par moyens rapides auto. Au moment de l'abandon des ouvrages, tout le matériel d'armement et les munitions qui ne pourront être emportés seront détruits. Le regroupement est prévu sur la ligne canal de la Marne au Rhin, Toul, Ballon d'Alsace. Tout ce qui peut être mis sur pied, avec le personnel et le matériel des secteurs fortifiés, entre dans la composition de divisions de marche, mais ces unités improvisées manquent de moyens adaptés à la manœuvre en rase campagne qu'elles vont entreprendre.

Le général Prételat a spécifié dans ses ordres qu'il faut assurer l'occupation aussi longtemps que possible de la position fortifiée dans la « trouée de la Sarre ». Seule exception à l'horaire prévu pour les premiers replis, les troupes défendant cette trouée, c'est-à-dire le 20[e] corps avec sa 52[e] division et la 1[re] division polonaise, ne doivent entreprendre leurs mouvements vers le sud que dans la nuit du 14 au 15 juin, alors qu'à l'est et à l'ouest la date prévue est celle du 13.

LES dispositions particulières à la trouée de la Sarre méritent d'être examinées. Un simple regard sur la carte d'implantation de la ligne Maginot fait ressortir qu'entre la région fortifiée de Metz et celle de la Lauter — toutes deux abondamment pourvues de gros et de petits ouvrages, de casemates et d'abris bétonnés — il existe de part et d'autre de Sarreguemines une région beaucoup moins fortement défendue. Les ouvrages et casemates y sont pratiquement inexistants. C'est une zone d'étangs, de rivières et de forêts, dans laquelle de larges inondations artificielles ont été tendues.

Le commandement a considéré que ces obstacles naturels étaient suffisants contre les chars et que la défense de ce large secteur, entre les deux môles fortifiés, serait assurée par une infanterie nombreuse, bien appuyée par l'artillerie de campagne...

Des esprits, alors qualifiés de chagrins, ont, avant guerre, émis des doutes sur la valeur défensive de ce secteur. Des efforts ont été faits en 1938 et en 1939 et pendant les premiers mois de guerre pour multiplier les travaux de fortification de campagne : tranchées, abris, réseaux, nouvelles inondations... Mais, *en fait*, la trouée de la Sarre est restée dépourvue de véritables ouvrages bétonnés type « ligne Maginot ». Un dangereux point faible existe là dans la ligne fortifiée. Les Allemands ne vont d'ailleurs pas tarder à exploiter cette grave lacune.

Le 13 juin, le plan de repli des armées de Lorraine s'exécute normalement, mais le 14, avant de quitter son P. C. de Villers-les-Nancy, le général Prételat, faisant allusion aux instructions du haut commandement, renouvelées jusqu'au 10 juin, d'accepter la bataille « toutes forces réunies » sur le Rhin et la ligne Maginot, écrit au général Georges, commandant en chef sur le front Nord-Est, que, « en raison du retard apporté à la décision de repli, il est à craindre que les armées de Lorraine et d'Alsace ne subissent le sort de celles des Flandres ».

A la même heure, le 14 juin, les Allemands attaquent violemment dans la trouée de la Sarre. Six divisions d'infanterie ennemies, suivies de sept autres, débouchent entre Saint-Avold et la Sarre, sur un front de 20 kilomètres. Notre 20[e] corps, malgré ses forces très inférieures, résiste avec acharnement...

Les Allemands, dans leurs récits de cette bataille, qu'ils ont d'ailleurs baptisée la « rupture de la ligne Maginot », relatent ainsi les débuts de l'action : « Lentement, le jour commence à poindre... A 7 h. 30 précises, des centaines de batteries se mettent à cracher la mort et la destruction sur les points d'appui ennemis. Tout le front, de Saint-Avold à Sarrable, tremble sous le grondement et le choc de milliers d'obus de tous calibres. Puis les bombes d'avion éclatent et creusent dans la terre fraîche du matin des cratères profonds comme des maisons... ».

De sévères combats sont, en effet, livrés par notre 52[e] division, par les troupes du secteur fortifié de la Sarre et de Faulquemont et par les éléments de la 1[re] division de grenadiers polonais. Les récits allemands constituent un magnifique témoignage en faveur de leur résistance : « Ici, il avait fallu déchaîner l'enfer et malgré cela le poilu avait tenu... » Aucun succès *décisif* n'est remporté par l'ennemi au cours de cette journée du 14, mais il est à pied d'œuvre pour exploiter le lendemain lorsque les troupes du 20[e] corps entameront, comme l'ordre en a été donné, leur manœuvre en retraite dans le cadre du mouvement de repli général.

Aucun contre-ordre n'étant venu, le 20[e] corps quitte ses positions dans la nuit du 14 au 15, et le 15 juin au matin l'armée allemande n'a plus rien devant elle : elle s'engouffre dans la brèche et ses colonnes s'épanouissent en éventail de part et d'autre de la trouée de la Sarre, isolant progressivement les ouvrages de la ligne à l'ouest et à l'est.

TANDIS que les divisions et les groupements de marche s'éloignent vers le sud, les défenseurs des ouvrages et des casemates se trouvent progressivement isolés. Utilisant les cheminements non battus par les armes de la fortification, les petites colonnes allemandes venant du nord s'infiltrent et font leur jonction de proche en proche avec celles qui débordent la ligne par l'arrière. Leur travail d'utilisation du terrain s'effectue, tendant à investir au plus près chaque ouvrage, chaque casemate, chaque abri.

L'ennemi a beau jeu pour trouver des fissures dans les plans de feux désorganisés

par le départ des troupes d'intervalles et dont une partie seulement demeure, celle correspondant aux armes des organisations défensives encore tenues par les équipages restés sur place.

Il est à noter, d'ailleurs, que le nombre des pièces d'artillerie est très faible dans la fortification : à titre d'exemple, pour un millier d'armes automatiques d'infanterie et quelques centaines de mortiers et de canons antichars sous cuirassements, et échelonnés sur toute la position de Metz, entre Longuyon et Saint-Avold, il n'existe que 30 canons de calibre 75 ou 135, canons à tir rapide, certes, mais incapables de battre, même à limite de portée, tous les défilements. Il en résulte que, dans les angles morts du terrain, l'adversaire ne peut être pris à partie et que la destruction d'une coupole d'ouvrage ou l'absence d'arme dans un abri évacué entraîne la possibilité — immédiatement exploitée par l'ennemi — de mettre en batterie, à 1.000 mètres et souvent moins, des pièces de 88 ou de 150 à grande vitesse initiale. Ces pièces, en général canons de Flak (défense contre avions), prennent en tir direct, de plein fouet, les cuirassements et les entrées arrière des ouvrages et, par perforation, obtiennent des résultats certains. Relater tous les épisodes de la défense acharnée des hommes de la forteresse, du 15 au 25 juin, apparaît impossible. Tous les moyens sont employés par l'ennemi : bombardements lointains à obus de gros calibre, tirs directs à obus de rupture, fumigènes ; assauts d'infanterie, tentatives des pionniers à la mine, attaques de bombardiers ou de Stukas ; moyens déloyaux également : tentatives de pourparlers à base de mensonges, tracts destinés à ruiner la confiance des combattants dans la valeur de leurs fortifications. Des haut-parleurs invitent nos troupes à la désertion, annoncent la fin de la guerre, etc.

Mais chacun, à son poste souterrain, fera vaillamment son devoir, malgré les nouvelles sur nos revers, reçues journellement par radio, l'entrée des Allemands à Paris, le repli sur la Loire, puis sur le Massif Central et la vallée du Rhône, l'exode massif des populations ; malgré l'annonce, le 17 juin, de la demande d'armistice, malgré la signature même de cet armistice, qui trouvera les défenseurs hostiles à la capitulation et refusant de se rendre.

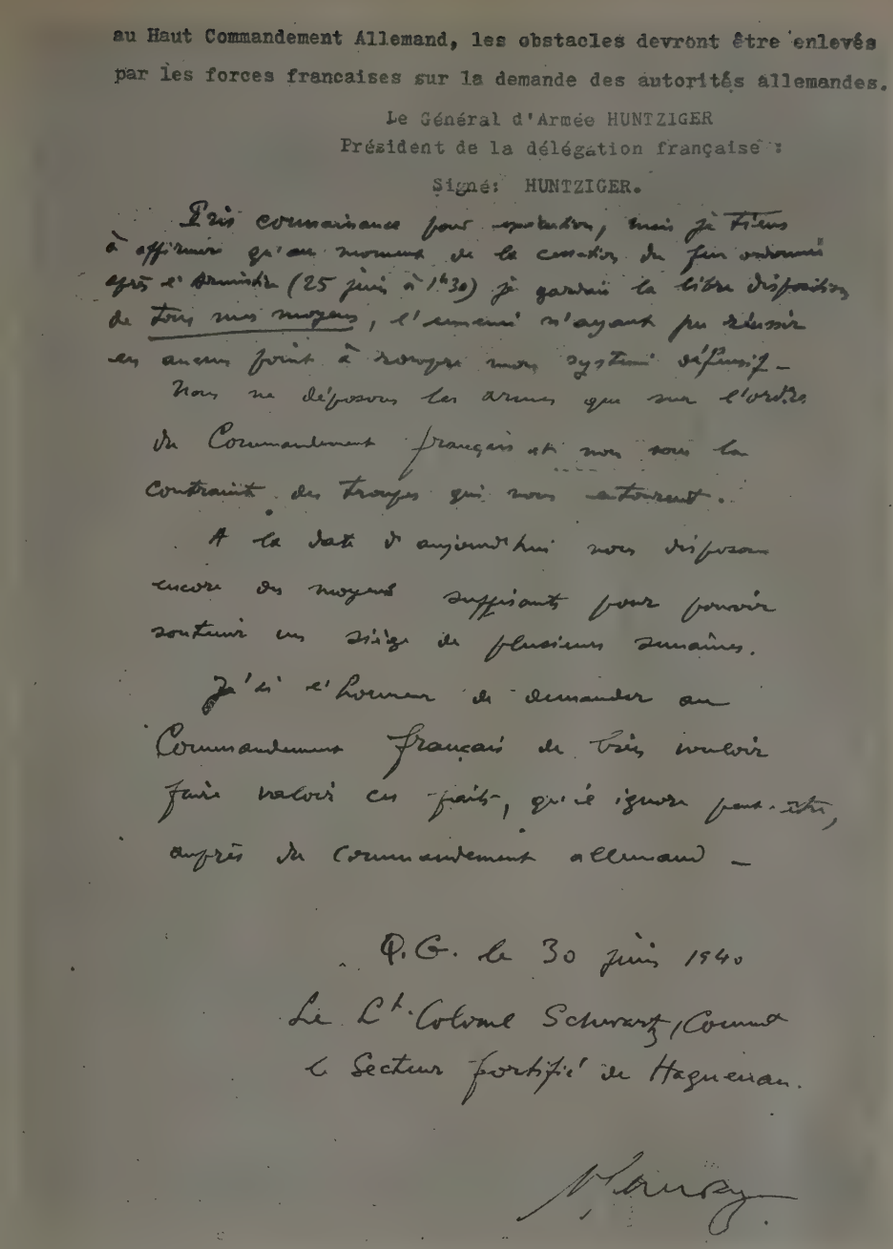

au Haut Commandement Allemand, les obstacles devront être enlevés par les forces francaises sur la demande des autorités allemandes.

Le Général d'Armée HUNTZIGER
Président de la délégation française :
Signé: HUNTZIGER.

Pris connaissance pour exécution, mais je tiens à affirmer qu'au moment de la cessation des feux ordonnée après l'armistice (25 juin à 1h30) je gardais la libre disposition de tous mes moyens, l'ennemi n'ayant pu réussir en aucun point à rompre mon système défensif.
Nous ne défendons les armes que sur l'ordre du Commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent.
A la date d'aujourd'hui nous disposons encore de moyens suffisants pour pouvoir soutenir un siège de plusieurs semaines.
J'ai l'honneur de demander au Commandement Français de bien vouloir faire valoir ces faits, qui le feront peut-être agréer du Commandement allemand.

P.C. le 30 juin 1940
Le Lt-Colonel Schwartz, Commt
le Secteur fortifié de Hagueneau.

Dans la Sarre, les Allemands s'acharnent sur le seul ouvrage puissant du secteur, le Haut-Poirier. De nombreuses pièces de 150 sont installées par eux à 1.000 mètres sur les hauteurs au sud de l'ouvrage ; d'autres pièces de 88 viennent se mettre en batterie à quelques centaines de mètres. Les 19 et 20 juin, les bombardements sont continuels ; le 21, les attaques d'infanterie se déclenchent.

Des dégâts très importants ont été causés aux blocs, aux tourelles, aux entrées. Un obus a éclaté dans une chambre de tir perforée et a fait exploser un dépôt de munitions. L'oxyde de carbone se répand dans les galeries et rend l'air irrespirable. Après avoir réuni un conseil de guerre, le commandant d'ouvrage se voit contraint, le 21 au soir, de cesser une résistance privée pratiquement de tous moyens actifs de défense.

Plus à l'est, l'ouvrage du Welchhoff, ouvrage de gauche du secteur fortifié de Rohrbach, est lui aussi attaqué. Comme au Haut-Poirier, l'ennemi porte tous ses efforts sur la face sud. Successivement, les 20, 21, 22 juin, tous les moyens de feux de l'ouvrage sont détruits de ce côté par des coups directs de plein fouet. Le journal de bord de l'ouvrage relate :

« Les obus agissent comme un formidable marteau piqueur sur le béton. Nous constatons que la dalle supérieure est entamée sur 1 m. 50 d'épaisseur, mais elle a 2 m. 50...

» Par contre, l'encadrement en béton des créneaux de 47 et des jumelages cède. Toute la masse constituée par le socle et le jumelage est projetée dans le fond de la chambre de tir. Des obus de 150 éclatent à l'intérieur, détruisant tout. » Les portes blindées sont coincées ; il n'y a plus, le 23 juin, qu'un seul fusil mitrailleur battant encore quelques parcelles de terrain sur la face sud. Toutes les armes de la face nord sont intactes, mais elles ne servent à rien.

Les munitions récupérées après le départ des troupes d'intervalles encombrent les couloirs et interdisent la poursuite de la lutte pied à pied à l'intérieur ; le médecin ne dispose pas de médicaments ni d'outillage pour les opérations.

Le système d'aération étant partiellement détruit, l'oxyde de carbone et la fumée envahissent les couloirs ; le 24 juin, l'ouvrage doit cesser la résistance.

Les Allemands ne se contentent pas d'attaquer près de la trouée de la Sarre, ils étendent leur action au *secteur de Faulquemont*, où les ouvrages de Teting, Laudrefang, Einseling, Bambech et Kerfent subissent de violents bombardements. Les deux derniers succomberont, d'ailleurs, malgré une héroïque résistance. Dans l'ouvrage de Kerfent, dont deux blocs sont pratiquement détruits, la surpression destinée à chasser les gaz nocifs ne peut plus se réaliser, en raison des trop nombreuses et trop larges brèches. La teneur en oxyde de carbone dépasse 3 pour 1.000 et les réservoirs d'eau de certains blocs sont crevés. Cependant, l'équipage, ayant infligé des pertes sévères à l'ennemi, tient jusqu'au 21 juin. A Bambech, écrasé dans les mêmes conditions par des canons à tir rapide tirant à très courte distance, le combat cesse aussi.

L'ouvrage de Laudrefang reçoit plus de 6.000 obus de tous calibres ; les occupants de certains blocs vivent — disent les rapports — plusieurs journées d'épouvante. 25.000 cartouches et la moitié des stocks d'obus sont brûlés contre les fantassins ennemis qui tentent de forcer la défense. Mais l'ouvrage résiste victorieusement jusqu'au 25 juin, date à laquelle, devant les troupes allemandes tenues en échec, il peut hisser le pavillon tricolore, de même que les casemates de l'Einseling et l'ouvrage de Teting, moins fortement attaqués, mais cependant durement pris à partie.

On se fait difficilement une idée de la vie des défenseurs des ouvrages. Le repos ? Il n'y fallait pas songer. L'effectif réduit imposait la présence quasi permanente de tous aux postes de combat. L'alimentation était à base de conserves, et l'eau, sévèrement rationnée, quand elle ne manquait pas. Les obus à grande vitesse initiale tiraient de plein fouet, frappaient les cuirassements à cadence accélérée et provoquaient des vibrations qui se répercutaient, dans tout le bloc fortifié. La fumée des éclatements, la chaleur, l'odeur des machines rendaient l'air irrespirable. Enfermés dans leurs tourelles, aveuglés par les balles qui s'écrasaient, incandescentes, sur les fentes de visée, les tireurs étaient soumis à une tension nerveuse telle qu'ils devaient être fréquemment relevés...

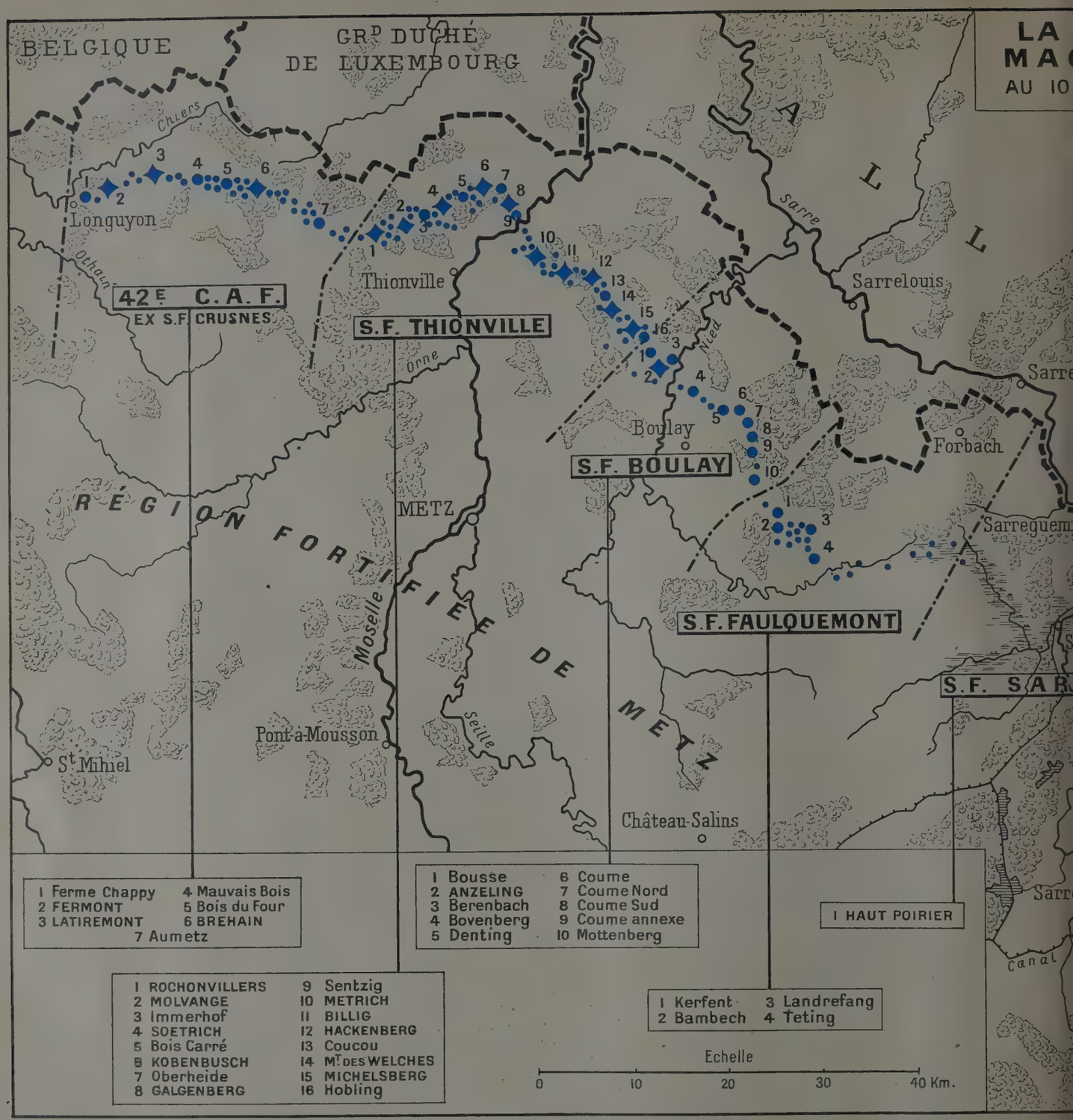

A L'OUEST du S. F. Faulquemont, celui de *Boulay*, barrant la vallée de la Nied, est soumis à une pression continuelle. Des bombardements intermittents et de nombreuses petites attaques d'infanterie se déroulent de jour et de nuit, du 19 au 25 juin, sur le Mottenberg, Denting, Bovenberg, Anzeling, Michelsberg, Mont-des-Welches et Hackenberg, et sur toutes les casemates ou abris. Par les mêmes procédés que dans la Sarre ou dans le S. F. Faulquemont, l'ennemi arrive à tirer de plein fouet sur les cuirassements, mais il éprouve, cependant, des difficultés plus grandes que dans les secteurs de la Sarre et de Faulquemont, et il subit de lourdes pertes, car les ouvrages se prêtent merveilleusement appui. Des épisodes héroïques, trop nombreux pour être tous relatés, marquent la belle résistance de ce secteur, dont les défenseurs doivent souvent interrompre le feu pour laisser l'ennemi relever ses nombreux morts et blessés.

Le 25 juin, le drapeau tricolore peut également flotter sur tous les ouvrages invaincus.

ENCORE plus à l'ouest, le *secteur fortifié de Thionville*, barrant la vallée de la Moselle et la direction de Metz, comporte une implantation très dense d'ouvrages, de casemates, abris, etc.

Les Allemands, suivant leur tactique habituelle, qui consiste à ne pas s'attaquer aux points forts, ne tentent là aucun effort sérieux. Agissant par infiltrations, coups de main hardis, harcèlements, l'ennemi se heurte à la farouche résistance des défenseurs, qui lui font payer très cher ses tentatives.

Toute action allemande est immédiatement anéantie par des concentrations de feux de l'ouvrage attaqué, auquel ses voisins apportent un appui admirablement réglé.

IL en est de même dans le secteur de la *Crusnes*, où seuls les ouvrages d'extrême gauche flanquant la trouée de Longuyon sont très attaqués. Celui de Fermont reçoit 300 à 500 obus par jour. Le 21 juin, un bombardement de deux heures, par 305, précède un assaut d'infanterie. Les éclatements sont

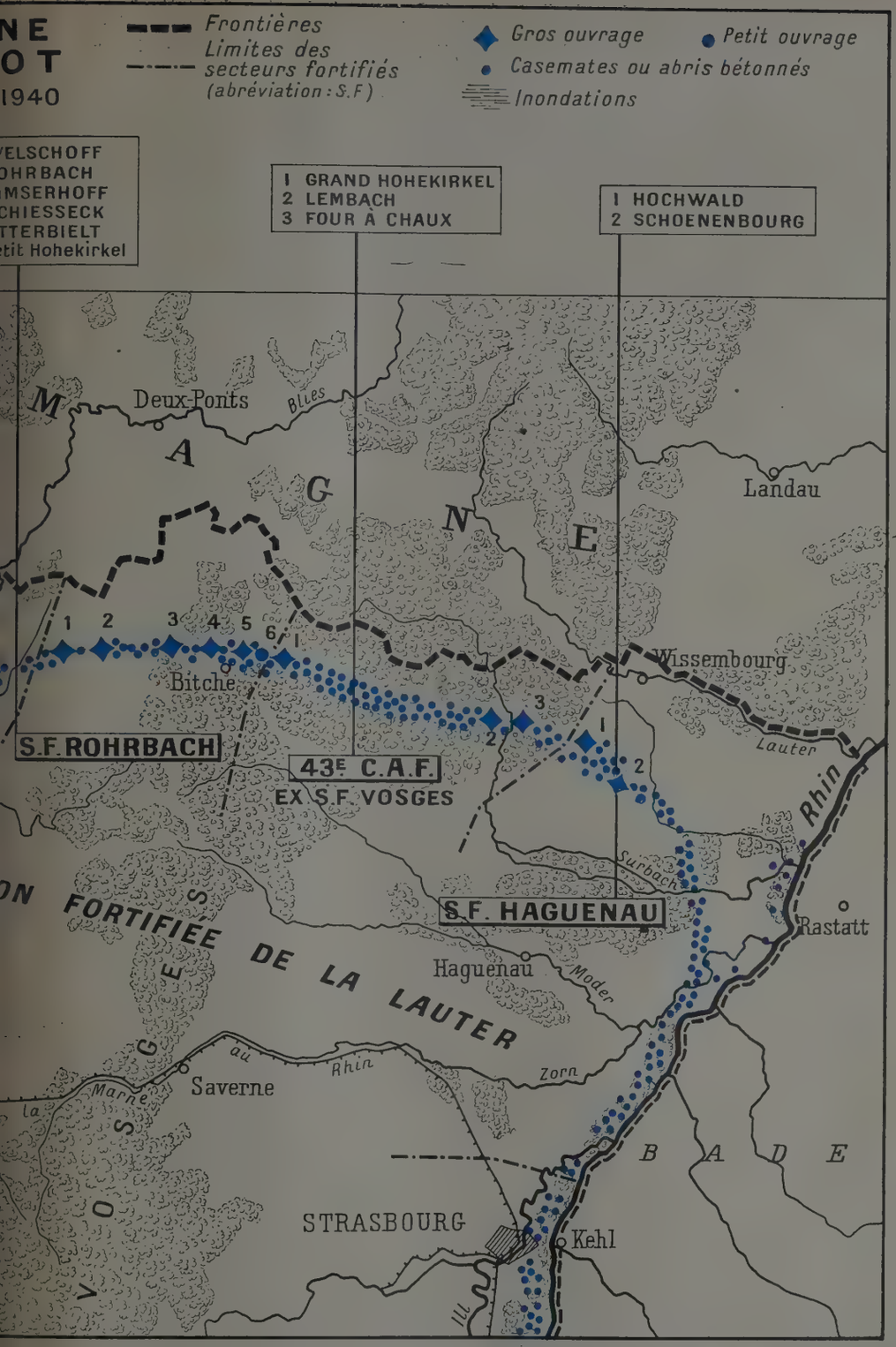

allemandes sur les fortifications de la région de la Lauter sont nombreuses.

Dans le secteur de *Rohrbach*, dont nous avons vu l'ouvrage de gauche, le Welchhoff, obligé de cesser le combat, les ouvrages de Rohrbach, du Schiesseck, du Simserhoff, de l'Otterbiel subissent des bombardements et de vaines attaques de fantassins ou de pionniers.

Plus à l'est, sur le secteur fortifié des *Vosges*, les procédés allemands revêtent une forme nouvelle.

La longue ligne de casemates qui se trouve appuyée aux deux extrémités sur les ouvrages du Grand Hohekirkel et de Lembach, Four-à-Chaux est l'objet de tentatives frontales d'infanterie préparées par des tirs de mortiers et d'artillerie et surtout par des *bombardements d'aviation*. Des escadrilles de Stukas déversent leurs bombes sur les casemates et réalisent de nombreux coups au but. D'énormes torpilles sont larguées sur les blocs et les entrées des ouvrages. Plusieurs casemates sont ainsi réduites au silence et les dégâts sont importants, particulièrement au Four-à-Chaux. L'ennemi, qui s'est infiltré ou a tourné les fortifications, poursuit alors ses opérations du côté sud. Du 19 au 22 juin, il se montre très mordant et attaque violemment de nombreux groupes de défenseurs qu'il a préalablement isolés en détruisant les boîtes de coupure du réseau téléphonique.

Cependant, malgré obus, bombes et assauts, le Grand Hohekirkel, Lembach et le Four-à-Chaux, ainsi que de nombreuses casemates, demeurent invaincus jusqu'à l'armistice.

Dernier secteur est de la ligne Maginot proprement dite, le secteur fortifié de *Haguenau* couvre l'Alsace, de Wissembourg au nord de Strasbourg.

Après une lutte sévère sur les avant-postes que le colonel chef du secteur, animé d'une indomptable énergie, a donné l'ordre de tenir le plus longtemps possible, l'ennemi aborde la ligne fortifiée, aux environs du 19 juin. Bombardements en piqué et assauts de Stosstruppen se succèdent sans arrêt. Des obus de très gros calibre, allant jusqu'au 420, tombent sur le Schœnenbourg. Il faut déblayer les dessus et dégager les tourelles ensevelies sous 50 à 60 centimètres de terre ! Malgré la destruction presque complète d'une dizaine de casemates de la ligne, le 20 juin, aucune infiltration allemande ne peut réussir. Faisant face de tous côtés, vers le nord comme vers le sud, le secteur de Haguenau, grâce à la mise en arme de tous ses moyens et à l'abnégation de

ressentis à 50 mètres sous terre ; malgré les avaries superficielles aux cuirassements et quelques dégâts impressionnants aux superstructures, la garnison tient ferme et repousse l'attaque. Il en sera de même jusqu'au 25 juin, ainsi qu'à Letiremont, où, malgré le manque d'eau, l'équipage résiste jusqu'à l'armistice, et à Brehain, vainement attaqué par les chars.

De Saint-Avold à Longuyon, malgré d'innombrables tentatives, l'ennemi est donc tenu en échec et sévèrement éprouvé. La gêne apportée à ses mouvements nord-sud est grande et l'obligation dans laquelle il se trouve d'emprunter uniquement la trouée de la Sarre et celle de Longuyon ralentit dans une certaine mesure sa pression sur les divisions du groupe d'armées en retraite vers la région de Toul.

A l'est de la trouée de la Sarre, les attaques

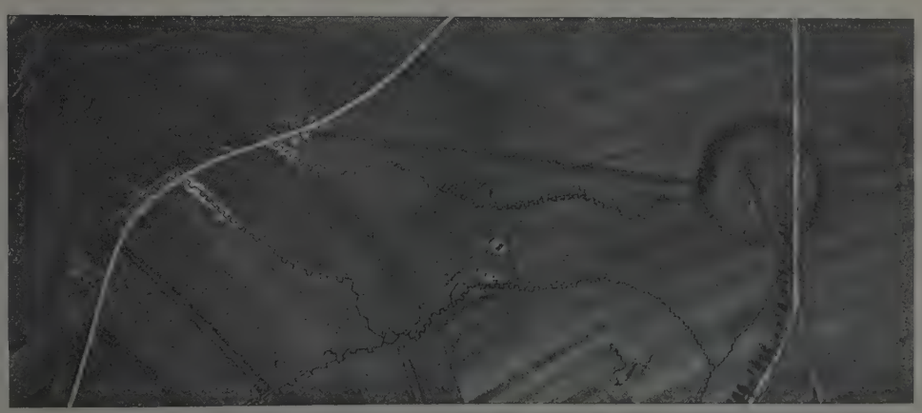

Casemate avec organisations défensives de campagne et réseaux la reliant aux casemates voisines. (Photographie d'avion, prise à 2.000 mètres.)

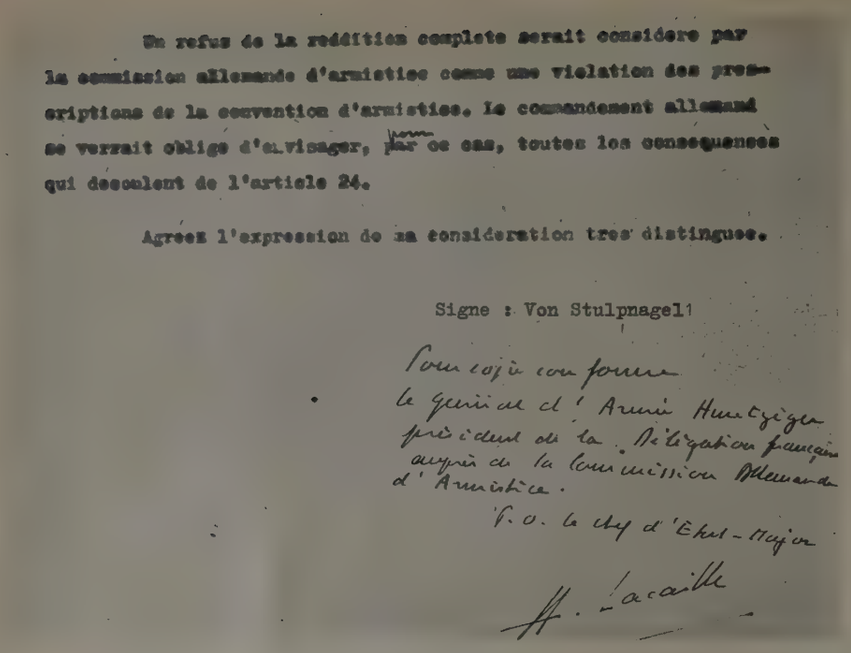

Un refus de la reddition complete serait considéré par la commission allemande d'armistice comme une violation des prescriptions de la convention d'armistice. Le commandement allemand se verrait obligé d'envisager, par ce cas, toutes les conséquences qui découlent de l'article 24.

Agréez l'expression de ma considération très distinguée.

Signé : Von Stulpnagel

Pour copie conforme
le Général d'Armée Huntziger
Président de la Délégation française
auprès de la Commission Allemande
d'Armistice.
P. O. le Chef d'État-Major
H. Lacaille

ses troupes, tient encore, le 25 juin, encerclé, mais non entamé, sur un périmètre de 100 kilomètres. Son artillerie a tiré 30.000 projectiles et l'ennemi avouera plus tard qu'il croyait avoir combattu 20.000 hommes, alors que l'effectif atteignait à peine la moitié.

Le 25 juin 1940, à 0 h. 35, le feu cesse de part et d'autre, et, au matin, le même cérémonial se renouvelle sur toute la ligne Maginot, à quelques détails près.

Des émissaires allemands se présentent, porteurs de protocoles de reddition. Quelques-uns exigent, sous menace, la capitulation immédiate. Mais, partout, comme sur un mot d'ordre, la même réponse leur est faite par les officiers français responsables : « Nous ne connaissons pas les conditions exactes de l'armistice. Nous avons résisté victorieusement. Nous ne capitulerons pas, resterons sur nos positions et ouvrirons le feu sur tout élément s'approchant de l'ouvrage à moins de 500 mètres... »

Dans la journée, la nouvelle parvient au G. Q. G., replié à Montauban, et bientôt l'on apprend que les Allemands exigent l'application intégrale du paragraphe premier de la convention d'armistice, ainsi conçu : « Le gouvernement français ordonnera la cessation des hostilités contre le Reich allemand sur le territoire français ainsi que dans les possessions, colonies, protectorats et territoires sous mandat et sur les mers.

» *Il ordonnera que les troupes françaises déjà encerclées déposent immédiatement les armes.* »

Il est à noter que le texte était connu depuis le 21 juin et qu'*aucune* modification n'a été demandée par le gouvernement ou le commandement français au cours des négociations ayant précédé la signature.

En cas de non-exécution de ces conventions, l'ennemi demeurera dans le département du Rhône et quelques départements voisins.

Le 26 juin, le général Georges donne les instructions suivantes, que trois officiers supérieurs sont chargés de porter aux intéressés : « L'armistice étant signé, le général commandant en chef les forces françaises sur le front Nord-Est donne l'ordre *d'évacuer* les ouvrages aux garnisons qui ont vaillamment résisté jusqu'ici sur la ligne Maginot. »

Arrivés à Lunéville dans la nuit du 27 au 28 juin, les officiers français sont reçus à l'état-major de la 1re armée allemande, où on les prie de se diriger tout de suite vers les ouvrages et de donner l'ordre aux occupants de les évacuer et de se *rendre sans conditions*, « faute de quoi ils seraient considérés comme francs-tireurs ». Il s'agit, en fait, d'une trentaine de mille hommes ! Les représentants français n'ont reçu délégation du général Georges que pour « faire évacuer » les ouvrages. Ils refusent d'admettre cette reddition sans conditions, demandent que les garnisons ne soient pas prisonnières et qu'elles aient droit aux honneurs de la guerre. Mais le général allemand reste insensible et décide que le débat sera tranché par la commission d'armistice de Wiesbaden.

Le 28 juin au soir, les officiers français rejoignent cette dernière ville ; mais, à la demande déposée par le général Huntziger, le général von Stupnagel fait répondre que l'article premier de la convention d'armistice est impératif et que « le fait de déposer les armes implique la mise en captivité » ! Le chef de la délégation française signe alors, le 29 juin, un ordre formel de reddition. La seule satisfaction donnée aux défenseurs de la ligne Maginot est la suivante : « Par égard pour la courageuse résistance qu'ils ont faite jusqu'au bout, leur sabre sera laissé aux officiers. »

Il ne reste plus aux trois représentants envoyés par le G. Q. G. qu'à notifier les ordres à tous les commandants de secteurs ; ils quittent Wiesbaden le 30 juin.

Les commandants d'ouvrages, qui effectivement ont la possibilité et la volonté de tenir, s'inclinent alors devant l'ordre signé par le général Huntziger.

Cependant, d'énergiques protestations verbales et écrites accompagnent cette reddition d'ouvrages invaincus, *contraire à toute tradition militaire*. Les exemples abondent, en effet, dans l'histoire, de forteresses qui tenaient encore après la défaite en rase campagne des armées de manœuvre et après un armistice. La tradition accorde toujours le droit à des soldats invaincus de rejoindre leurs frères d'armes, même à travers un pays occupé par l'ennemi. Mais les Allemands ne respectent que la force et, désormais, nous n'étions pour eux que des vaincus !

Sur l'ordre de reddition qu'il émarge, le commandant du secteur des Vosges écrit : « Le commandant du S. F. V. proteste avec indignation contre le traitement infligé aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe sous ses ordres, qui n'ont *pas été battus*, mais rendus par ordre. »

Cette protestation résume toutes les autres, parmi lesquelles, surtout verbalement, certaines sont encore plus violentes et cinglantes pour les autorités responsables.

Dans le réduit blindé qui lui sert de poste de commandement, l'un des chefs de la ligne Maginot, le colonel Schwartz, commandant le secteur fortifié de Haguenau, écrit : « Nous ne déposons les armes que sur l'ordre du commandement français et non sous la contrainte des troupes qui nous entourent. »

Puis, avec ses officiers, il entonne *la Marseillaise*...

Pendant les quarante-cinq jours de la lutte inégale qui s'achève, 120.000 hommes sont tombés, plus de 250.000 ont été blessés, sans compter les victimes civiles. Il semblerait que leur sacrifice ait été vain, puisqu'il n'a pas empêché la défaite.

Cependant, dans cet ouvrage fortifié d'Alsace, dont les superstructures sont déjà piétinées par l'ennemi, la protestation et le chant de ces soldats symbolisent l'âme cachée de la France envahie. Elle s'incline en apparence devant la force et devant les ordres, mais elle comprend obscurément que la lutte n'est pas terminée.

Une bataille est perdue, mais la guerre continue.

L'espoir demeure.

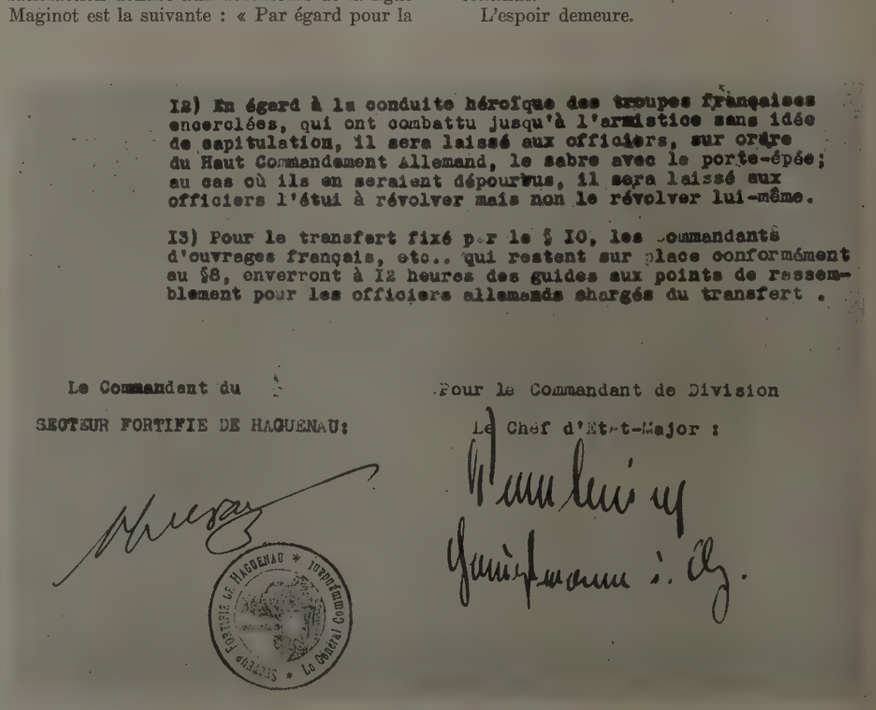

12) En égard à la conduite héroïque des troupes françaises encerclées, qui ont combattu jusqu'à l'armistice sans idée de capitulation, il sera laissé aux officiers, sur ordre du Haut Commandement Allemand, le sabre avec le porte-épée; au cas où ils en seraient dépourvus, il sera laissé aux officiers l'étui à révolver mais non le révolver lui-même.

13) Pour le transfert fixé par le § 10, les commandants d'ouvrages français, etc.. qui restent sur place conformément au §8, enverront à 12 heures des guides aux points de rassemblement pour les officiers allemands chargés du transfert .

Le Commandant du
SECTEUR FORTIFIE DE HAGUENAU:

Pour le Commandant de Division
Le Chef d'Et-t-Major :

DÉBATS FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

Le 23 juin, tandis que l'Assemblée nationale délibérait, les rues avoisinant le Palais-Bourbon avaient été barrées par de pacifiques barrières de bois. Ce ne sont plus les émeutiers qui dressent aujourd'hui des barricades, mais les préfets de police. Aussi bien n'y avait-il pas d'émeutiers, mais des députations d'ouvriers et de ménagères mécontents, que le gouvernement préférait écarter quelques heures du temple des lois.

Cependant, banques et grands magasins étaient désertés par leur personnel en grève, aux usines Citroën les rites du débrayage spontané s'accomplissaient et divers conflits sociaux de moindre envergure poussaient vers des sommets inconnus depuis dix ans la courbe où le ministère du Travail inscrit mensuellement le nombre des journées de travail perdues.

La crise d'ajustement périodique des salaires aux prix suivait son cours tandis que le parlement s'employait à rénover les fils de la politique financière, rompus au cours des précédentes semaines de désarroi.

Depuis plusieurs jours déjà le ministre des Finances avait dressé un bilan provisoire : déficit supplémentaire des chemins de fer, 10 milliards (dû à la hausse des salaires) ; déficit prévu du budget, 10 milliards ; subvention au pain, 22 milliards ; reconstruction, 27 milliards, etc. Au total : 71 milliards de plus qu'il n'était primitivement prévu.

A ces charges supplémentaires le Trésor n'était pas en mesure de faire face. Toutes ses ressources réunies ne permettaient déjà plus d'assurer les échéances. Le compte courant de l'Etat à la Banque de France était épuisé, les avoirs en or et en devises, nécessaires pour les paiements à l'étranger, l'étaient aussi.

Ce grave accident tombait mal. Il ne surprenait pas. Le mécanisme monétaire qui alimente régulièrement les caisses de l'Etat est soumis depuis si longtemps à un effort excessif que le moindre à-coup le bloque. Une échéance était en tout cas inévitable : le découvert contractuellement accordé à l'Etat par l'Institut d'émission ne suffisait plus à assurer l'aisance de ses mouvements. Cette échéance s'était seulement trouvée avancée par les circonstances.

Car le Trésor ne dispose, tout compte fait, que de deux sortes de ressources permanentes : le placement de bons et les avances de la banque. Si le premier n'est pas satisfaisant, force est bien de recourir aux secondes.

Or, la gestion de la dette à court terme est hérissée de difficultés. Il faut, chaque mois, non seulement placer assez de bons pour obtenir les fonds nécessaires, mais aussi renouveler ou consolider tous les bons venant à échéance au cours dudit mois. Que les particuliers ou les banques soient amenés à réduire leurs souscriptions, voire à demander des remboursements importants de bons échus, et l'appel à la Banque de France est inévitable.

La fin du premier semestre a vu réunies toutes les conjonctures défavorables. Pour payer les primes « à la production », emportées de haute lutte par l'action syndicale, pour couvrir les pertes des journées de grève, pour se prémunir contre la disette d'espèces due à la fermeture des guichets bancaires, les entreprises ont fait appel à leurs liquidités : elles ont pratiquement redemandé au Trésor les fonds à vue qu'elles mettent à sa disposition par l'intermédiaire des banques. D'autre part, l'échéance de juin était lourde, près de 100 milliards de bons ou de traites pouvaient être présentés au remboursement. Enfin, la perspective d'une hausse de prix consécutive aux majorations de salaires relançait les capitaux sur le circuit de la spéculation.

Il est difficile de préciser, dans un cas comme celui-ci, la part de responsabilité des campagnes de démoralisation, inspirées parfois par d'obscurs desseins politiques, aux réactions spontanées des détenteurs de fonds ou aux simples impératifs économiques. Il n'est même pas interdit de se demander si l'Administration des finances, menacée de débordement par les instances des parties prenantes du budget et incapable de faire adopter par la procédure normale les mesures financières qu'elle juge utiles, ne saisit pas avec empressement l'occasion d'une crise technique pour créer le climat favorable au vote de dispositions impopulaires.

Outre le relèvement fatal du plafond des avances et la ponction difficilement évitable sur nos maigres réserves d'or, M. Schuman avait à faire approuver par le parlement divers aménagements propres à atténuer le déséquilibre des comptes publics. Il désirait depuis longtemps voir abolir le régime onéreux des subventions abaissant le prix de certains produits. Il souhaitait ajouter quelques pièces à l'arsenal fiscal.

C'est ce que l'Assemblée nationale a finalement décidé, après trois jours de discussions mouvementées, pendant que les manifestations de protestation se déroulaient sur la place de la Concorde.

Toutefois, les propositions initiales du gouvernement ont été sensiblement atténuées. Le principe d'une majoration immédiatement recouvrable de l'impôt exceptionnel sur le capital et l'enrichissement de guerre a été retenu, mais celui d'une taxation rigoureuse des fonds de

Au cours des derniers mois, la Banque de France a mis en circulation de plus en plus de monnaie gagée sur un pourcentage de plus en plus élevé de titres d'Etat. C'est une évolution inflationniste malsaine par opposition à l'accroissement de la circulation que gage un développement du crédit bancaire aux entreprises, signe très net d'une économie productive en expansion.

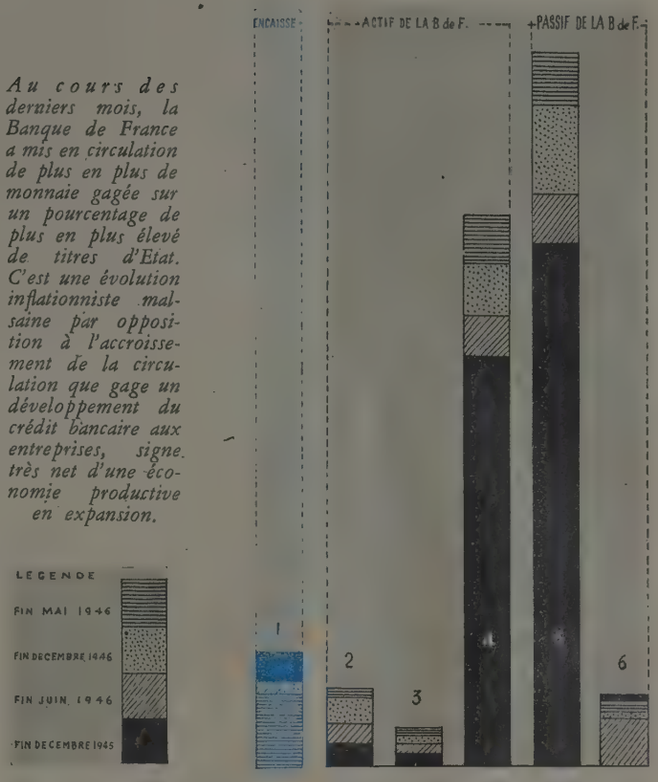

commerce de création récente a été écarté. Seuls les établissements de nuit et les débits de boisson de première catégorie seront atteints. Le recouvrement accéléré des impôts directs pour l'exercice en cours a été admis ainsi que l'évaluation, d'ailleurs très modérée, des revenus d'après les signes extérieurs de richesse. Mais ces rigueurs fiscales, et surtout leur mise en application précipitée, qui amélioreront peut-être les recettes ordinaires, risquent de mettre les redevables en difficulté de trésorerie. Ce qui ne manquera pas de retentir, une fois de plus, sur les moyens de financement du Trésor.

La taxation des automobiles de tourisme de plus de 12 CV a été écartée, comme elle l'avait déjà été en décembre dernier. Une majoration supplémentaire des taxes sur l'essence, parallèle à l'augmentation des tarifs de transports par fer, lui serait substituée.

C'est sur le terrain des économies que l'effort d'équilibre a été le plus vigoureux. Sur la proposition de M. Pleven, ancien ministre des Finances du général de Gaulle, une réduction globale de 30 milliards sur l'ensemble des crédits ordinaires votés au titre de l'exercice en cours a été décidée. En outre, le principe d'une suppression définitive des subventions sur le pain et le lait a été admis. Le financement des allocations familiales agricoles, supporté à concurrence de 6 milliards par le Trésor, ne lui en coûtera plus que trois, grâce au doublement des cotisations agricoles, recouvrées par centimes additionnels à la contribution foncière.

En même temps qu'elle décidait ces aménagements, dont l'effet d'ensemble devrait être de réduire d'une centaine de milliards les décaissements du Trésor en 1947, l'Assemblée se résignait à autoriser un supplément d'inflation de 100 milliards. La Banque de France ouvrira un crédit de ce montant au ministre des Finances. Rendue inévitable par les défaillances confirmées du marché monétaire et par l'augmentation des besoins en moyens de paiement qu'explique la hausse continue des prix, cette solution de facilité annonce une nouvelle vague de hausse. Elle l'annonce d'autant plus sûrement que notre production a visiblement atteint un plafond. C'est maintenant la parité même du franc qui peut se trouver menacée par un déclin de nos exportations, devenues trop chères.

Vite connue sous le nom de plan Schuman, la série de mesures proposées par le ministère des Finances n'a soulevé nulle part l'enthousiasme. Les augmentations de tarifs annoncées, notamment celles des chemins de fer et du tabac, la suppression totale des subventions, notamment de celles qui modéraient le prix du pain et du lait, ont incité les députés des partis ouvriers à dénoncer les tendances antisociales du plan. Pour le parti communiste en particulier, cette politique aboutissait à faire supporter par les plus pauvres toute la charge des difficultés de l'Etat.

Les partisans de la politique d'équilibre soulignaient, en revanche,

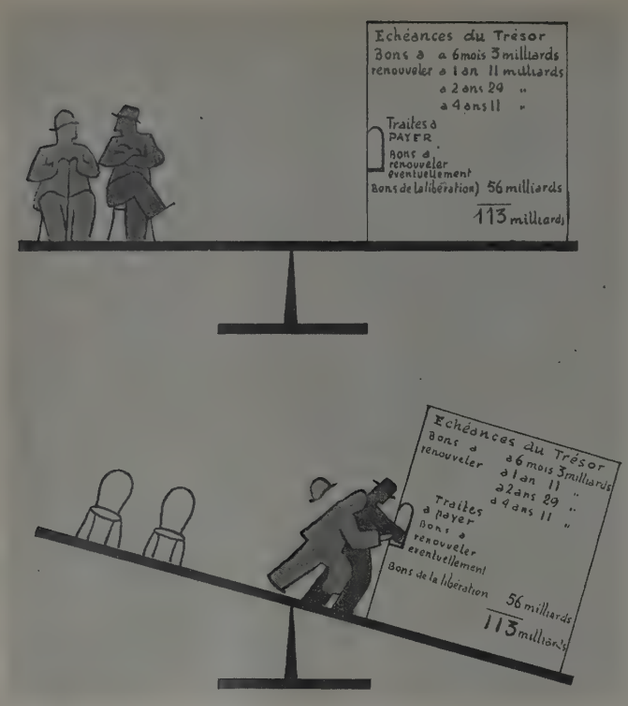

Une échéance type du Trésor comporte des remboursements de bons émis à des époques différentes. Depuis la mise en circulation des bons de la Libération (qui peuvent être présentés au remboursement à tout moment) le Trésor est plus que jamais à la merci d'un gonflement inopiné de la demande de numéraire. Au lieu de venir à son secours, le marché monétaire lui impose alors des décaissements insupportables.

Depuis trente ans, l'augmentation du tabac fournit l'exemple le plus frappant de l'incidence de la pression fiscale sur le coût de la vie.

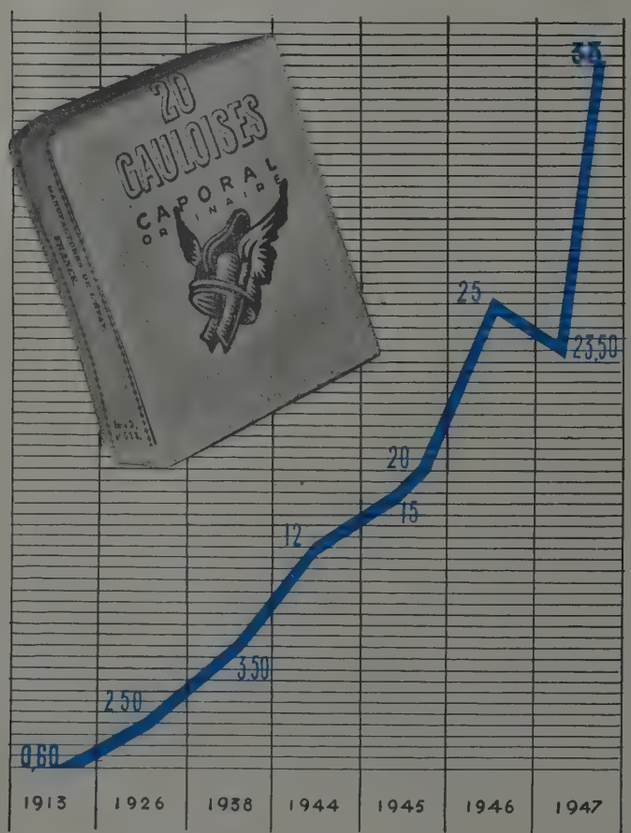

le souci d'équité qui avait inspiré les auteurs du projet. Tandis que les familles nombreuses et les vieillards étaient, dans une certaine mesure, épargnés, puisque des relèvements d'allocations leur étaient consentis en contre-partie des hausses de prix, les riches étaient atteints par la majoration de 25 % de l'impôt sur le capital et l'importance accordée aux signes extérieurs de la richesse pour l'assiette des impôts.

Aussi bien les dispositions budgétaires et fiscales soulevaient-elles moins de passions que les directives avouées ou supposées de la politique économique générale. Ayant, en quelques semaines, rendu une large liberté de négociation en matière de salaires, promis d'affranchir plusieurs branches du commerce des contraintes de la répartition, renoncé à contenir le prix du pain et des produits laitiers, donné l'exemple des hausses de tarifs, le gouvernement semblait s'orienter vers une méthode libérale et renoncer aux principes les plus fondamentaux de l'économie dirigée. Un grand quotidien du soir avait même titré sur toutes ses colonnes : « Le rationnement par les prix remplace le rationnement par les tickets. »

Au cours des débats parlementaires, le président du Conseil devait s'efforcer, en dissipant les craintes de ses amis, de rallier une majorité cohérente. La difficulté était de satisfaire à la fois ceux des membres du parti socialiste — et ils étaient nombreux — que les mesures financières heurtaient et que l'orientation économique inquiétait, et ceux des membres du rassemblement des gauches, dont les aspirations libérales n'étaient pas apaisées par le desserrement de quelques réglementations.

C'est la crainte de rendre intenable la position du gouvernement, s'il devait affronter à la fois une crise sociale et une crise monétaire, qui a finalement amené l'Assemblée à lui accorder les moyens de juguler provisoirement la seconde. Mais cette décision n'a fait que compliquer encore la solution du problème des salaires et des prix. A la tendance des prix, poussés par l'augmentation récente des charges de main-d'œuvre, les relèvements de tarifs et d'impôts ont donné une impulsion nouvelle.

Dans l'*Inventaire de la situation financière*, établi il y a moins de six mois sur les instructions du ministre des Finances, il était pourtant dit : « Il est vain de rechercher les liens de cause à effet entre l'inflation monétaire, la rétention des produits, la hausse des prix. Chaque phénomène influence les autres, et il faut évidemment agir sur tous en même temps pour sortir du cercle vicieux dans lequel ils se développent. Comment arrêter la hausse des prix si le budget reste en déséquilibre ? Comment équilibrer le budget si les prix continuent à monter ? Comment améliorer la balance des comptes si les produits français sont trop chers pour être exportés ? »

Aux trois questions que M. Schuman se posait alors à lui-même, il n'apparaît pas que les réponses soient encore trouvées. Une quatrième se présente d'ailleurs : Comment arrêter la hausse des prix si l'Etat est obligé de lever de plus en plus d'impôts ? — qui ne trouve pas de réponse plus facile.

En fait, la réponse est unique. Tout deviendra plus simple quand notre production agricole et industrielle atteindra un niveau plus satisfaisant. Mais, faute d'énergie, de matières premières et de main-d'œuvre, cette issue reste actuellement barrée. Faut-il croire, avec les tenants de l'école libérale, que les difficultés seraient allégées si libre carrière était laissée aux initiatives individuelles ? Faut-il penser, au contraire, que cette pénurie chronique impose, plus que jamais, une répartition autoritaire des sacrifices et des ressources ? Tel est le dilemme dont on ne saurait aisément s'échapper.

L'un des économistes français les plus éminents, M. Alfred Sauvy, donnait récemment à ceux que l'école de droit appelle les « entrepreneurs » un avertissement qui souligne la complexité du problème sans toutefois le résoudre.

Aussi bien les débats financiers appelaient-ils un débat économique que l'Assemblée a amorcé au lendemain même de son vote sur les mesures budgétaires et fiscales. Mais les partis cherchaient, en confrontant leurs thèses, bien plus une définition de leurs idéaux doctrinaux exprimée dans le vocabulaire du jour qu'une solution de synthèse aux difficultés particulières jusqu'ici insolubles. L'imminence de réunions décisives, comme celles du congrès du parti communiste ou de la Commission nationale de la S. F. I. O., obligeait les orateurs à parler, par-dessus la tête de leurs collègues, aux délégués de leurs organisations de base. Soucieux de capitaliser politiquement le mécontentement certain des producteurs et des commerçants, les parlementaires de droite n'étaient pas moins anxieux de flatter des aspirations souvent mal définies, qui tendent à former un dogme indiscuté dans certains milieux plus préoccupés des affaires que de la doctrine.

Les conclusions de ces controverses, si elles ont été d'importance pour l'évolution politique du pays, n'ont guère fait avancer l'examen des moyens pratiques de sortir de l'imbroglio. Dans une lettre au président du Conseil, la Confédération générale de l'agriculture a esquissé pourtant un programme de production, tandis que la C. G. T. proposait un programme de réforme fiscale. Les organisations syndicales se préparent-elles à reprendre ainsi l'initiative dont elles s'étaient emparées il y a un an, lors de la conférence nationale des prix et des salaires ? C'est ce que l'avenir dira bientôt.

Il paraît certain, en tout cas, que la querelle commode des libéraux et des dirigistes masque trop souvent à l'opinion les vrais problèmes de la production et de la distribution des richesses. Aucun pays ni aucun Etat ne saurait longtemps consommer plus qu'il ne produit.

ROGER MOREL.

Les manifestants interpellent les parlementaires. Juché sur une statue, un délégué les harangue.

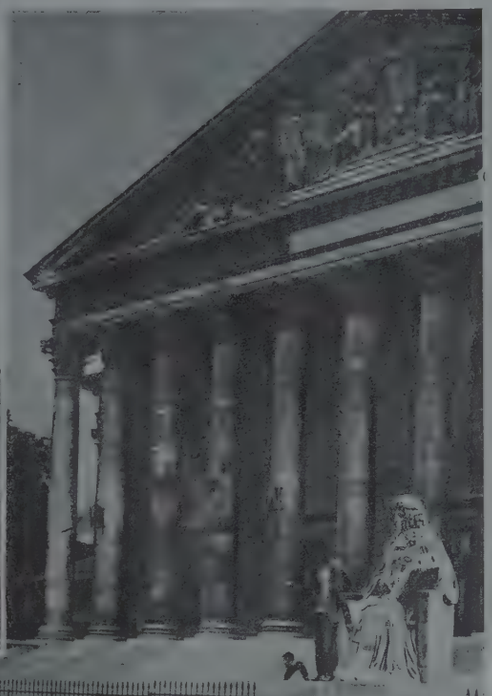

SYNDICATS CONTRE ASSEMBLÉE

TANDIS que l'Assemblée discutait les projets financiers présentés par M. Robert Schuman, une certaine agitation a régné autour du Palais-Bourbon. Dès le matin, des délégations ouvrières des grandes usines de Paris et de la banlieue se présentaient devant les grilles et demandaient à être reçues par les représentants des différents partis.

Au début de l'après-midi, devant l'afflux de ces délégations, des mesures de police durent être prises. Des barrages d'agents furent établis à l'entrée du pont de la Concorde, sur les quais et dans les rues voisines. Un certain nombre de manifestants réussirent cependant à se faufiler et quelques bousculades sans gravité se produisirent. Vers 18 heures, après que plusieurs délégations eurent été reçues par le parti communiste, les manifestants se dispersèrent à la demande de leurs chefs, et si le service d'ordre fut maintenu durant la séance de nuit il n'eut pas d'autre occasion d'intervenir.

Les camions blindés de la police parisienne en réserve sur les berges de la Seine. Une bousculade entre la police et un groupe de manifestants.

FRANCESCO GUARDI. — « LE PARLOIR DU COUVENT DES NONNES DE SAN ZACCHARIA PENDANT LE CARNAVAL. »
(Musée Correr.)

VENISE A LAUSANNE

par JEAN VALLERY-RADOT

LA cloture de l'exposition des chefs-d'œuvre des musées de Vienne présentés à la Kunsthalle et au Kunstgewerbemuseum de Zurich, depuis novembre dernier, a eu lieu le 13 avril.

Ce fut ensuite au tour des villes riveraines du Léman de passer au premier plan de l'actualité artistique en Suisse. A Genève, au musée Rath, l'exposition Van Gogh a remporté le même triomphe qu'à Paris, tandis qu'à Lausanne le musée cantonal des Beaux-Arts présente, depuis le 1er avril, une exposition, qui se poursuivra jusqu'au 28 septembre, des « Trésors de l'art vénitien » organisée par la ville de Venise et l'Association des intérêts de Lausanne, environ deux cents peintures, dessins, manuscrits à miniatures, bustes et statuettes, venus de Venise et de la Vénétie.

Les musées nationaux n'ont pas participé à cette manifestation, et, dans sa préface au catalogue de l'exposition, M. Carlo Izzo, assesseur aux Beaux-Arts et au Tourisme, donne la raison de cette exclusion : « L'Etat, craignant de créer un précédent que d'autres, trop nombreux, auraient pu invoquer, n'a pas cru pouvoir déroger à la loi qui interdit l'exportation à l'étranger des œuvres appartenant à des galeries nationales. »

Ce ne sont donc pas les peintures de l'Académie des Beaux-Arts de Venise que l'on verra ici, mais d'autres œuvres, offrant le mérite d'être moins connues, une majorité de chefs-d'œuvre choisis dans une vingtaine d'églises de Venise, une dizaine de musées municipaux de la Vénétie, dont le musée Correr de Venise, plusieurs confréries, notamment la confrérie de Saint-Georges des Esclavons, pour laquelle Carpaccio a travaillé, et une quinzaine de collections privées. N'oublions pas non plus de mentionner la Ca' Rezzonico de Venise.

La réunion éphémère de tant d'œuvres habituellement dispersées, harmonieusement classées dans l'évolution de l'école vénitienne, que représentent des maîtres au nom prestigieux, cette évolution elle-même rendue accessible par un excellent catalogue, c'est tout le charme et c'est tout le mérite de cette exposition dispensatrice d'un plaisir d'un ordre supérieur auquel l'œil a autant de part que l'esprit.

Suivons donc aussi cette merveilleuse évolution en nous bornant à mettre l'accent sur les œuvres présentées à l'exposition qui en jalonnent les principales étapes.

CARPACCIO. — « SAINT JÉRÔME CONDUISANT LE LION DANS UN MONASTÈRE. » (Venise. Confrérie des Esclavons.)

VENISE resta longtemps enfermée dans son rêve byzantin. De Byzance relève encore, en effet, Paolo Veneziano, dont on admire *la Dormition de la Vierge* (musée de Vicence), œuvre signée et datée de 1333, tandis que *les Anges*, de Guarentio (musée de Padoue) reflètent déjà quelque chose des nouvelles tendances propagées par Giotto à Padoue, au début du Trecento.

C'est de Murano, siège de la première école de Venise, qu'était originaire Antonio Vivarini, chef de cette école, dont on présente *la Madone et l'Enfant*, où s'exaltent encore les dernières recherches du style gothique flamboyant.

Mais Venise recevait de toutes parts des messages nouveaux, d'Ombrie avec Gentile da Fabriano, de Vérone avec Pisanello, qui, tous deux, décorèrent les salles du Palais ducal. On a noté des influences du premier dans le *Saint Chrysogone à cheval* (église San Trovaso, à Venise), et du second dans le *Saint François recevant les stigmates* (Coll. Cini), du Giambono.

Antonello de Messine, représenté par la *Pieta*, du musée Correr, révèle à Venise le coloris flamand. Il communique l'éclat de sa lumière à Alvise Vivarini, fils d'Antonio, dont on admire le *Saint Antoine de Padoue*, du musée Correr, figure émaciée se détachant avec un relief extraordinaire sur un ciel immense, d'une luminosité transparente.

L'influence de l'école de Padoue, dont le chef était alors le Squarcione, pénètre à Venise avec Crivelli, dont « le coloris magnifique semble incruster dans le panneau de bois une mosaïque de pierres dures » (Bertaux). On s'arrête longuement devant sa *Madone à l'Enfant*, de la galerie Giulio Pompei, environnée d'enfants jouant avec les instruments de la Passion, sous une opulante guirlande de fleurs et de fruits. Enfin, Mantegna, dont le génie s'imposa dans toute l'Italie du Nord, marqua aussi de sa puissante empreinte la peinture vénitienne, dont il appartenait aux deux Bellini, ses beaux-frères, d'orienter les destinées.

Si Mantegna est malheureusement absent de l'exposition, son rayonnement se manifeste avec éclat dans *la Vierge et l'Enfant entre saint Jean-Baptiste et saint André*, de Bartolomeo Vivarini, prêtée par l'église vénitienne San Giovanni in Bragora. Des deux Bellini, Gentile et Giovanni, qui devaient adoucir l'art hautain, incisif et volontaire de leur beau-frère, c'est le second qui est le mieux représenté, avec une demi-douzaine de peintures, parmi lesquelles deux surtout projettent une intéressante lumière sur son évolution. *La Transfiguration*, du musée Correr, œuvre de jeunesse du peintre, reflète encore pleinement une influence mantegnesque, tandis que la magnifique composition qui fait l'ornement de l'église de Saint-Pierre Martyr, à Murano, *le Doge Barbarigo aux pieds de la Vierge* (1488), renferme déjà toutes les promesses du Cinquecento vénitien.

Au début du XVIe siècle, la confrérie des Esclavons avait commandé à Carpaccio, disciple de Bellini, tout un cycle de peintures consacrées notamment à l'histoire de saint Georges et à celle de saint Jérôme. On a choisi un spécimen de chacun de ces deux

cycles. C'est le *Saint Georges combattant le dragon*, fière silhouette équestre se détachant sur une ville chatoyante, aux édifices polychromes, que baigne une mer d'azur. C'est aussi *Saint Jérôme conduisant au monastère le lion qu'il a guéri*. La fuite éperdue des moines devant le fauve débonnaire est une scène délicieuse, d'un humour exquis.

Mais, à côté de ces épisodes légendaires, combien savoureuse, dans sa réalité, apparaît cette scène, déjà de la peinture de genre, dans laquelle Carpaccio a peint sur une terrasse deux femmes appesanties par la torpeur de l'été vénitien, le regard fixe, perdu dans on ne sait quel rêve ! C'est le célèbre tableau du musée Correr représentant *Deux Dames vénitiennes*, que la critique d'art, parfois mauvaise langue, cataloguait naguère comme deux courtisanes. Du grand chef de file de la nouvelle génération, Giorgione, on ne nous montre que deux minuscules pendants, *Jeune couple avec enfant* et *Léda et le Cygne*, du musée de Padoue, dont l'attribution est incertaine. Le

O VENEZIANO. — « LA DORMITION DE LA GE. »
(Musée de Vicence.)

portrait inachevé de Laura Querini Priuli (Fondation Querini Stampalia), de Palma le Vieux (1528), rappelle que ce maître fut l'un des premiers à fixer le type de ces opulents portraits de femmes à mi-corps, beautés à la carnation éclatante, aux cheveux d'or, qui firent la gloire de l'école vénitienne.

Deux Titien seulement, mais deux magnifiques peintures religieuses : l'une représentant *Saint Jean l'aumonier*, provenant de l'église de Venise consacrée sous ce vocable, l'autre, la fulgurante *Annonciation* de San Salvatore de Venise, dans laquelle l'apparition du Saint-Esprit, environné d'un tourbillon d'anges dans un flamboiement de lumière, semble la transposition picturale de la devise inscrite sur le gradin : « *Ignis ardens, non comburens* ».

Moins tumultueuse que celle de San Trovaso, *la Cène*, de San Marcuola, n'en présente pas moins la marque, si hautement personnelle, du Tintoret, dans le geste, le mouvement, le groupement pittoresque, le réalisme des disciples, sur lesquels jouent la lumière et l'ombre. Deux très belles figures allégoriques de la Foi et de la Charité ajoutent encore à la puissante originalité de cette composition, dont le pendant, *le Lavement des pieds*, est à l'Escurial.

Deux autres tableaux religieux et une nature morte de la confrérie de Saint-Roch — trois pommes d'un modernisme aigu — achèvent de représenter à Lausanne le maître, dont le maniérisme transformé par le génie brisa avec la tradition classique. En contraste avec le fougueux dynamisme du Tintoret, *l'Adoration des mages*, de Véronèse, de l'église Santa Corona de Vicence, oppose la calme ordonnance d'une composition traditionnelle, la somptuosité aristocratique de la parure, la richesse de coloris de la prestigieuse palette devant laquelle s'inclineront les grands Flamands du XVII^e^ siècle et nos maîtres du XVIII^e^.

La série des grands Vénitiens du Cinquecento se clôt avec le Bassano, dont on admire le *Baptême de sainte Lucile par saint Valentin*, du musée de Bassano, extraordinaire étude de crépuscule, dont les dernières lueurs allument de surprenants reflets sur la robe de satin de la néophyte.

Quelques œuvres de Strozzi, de Liss, de Maffei, de Mazzoni, etc., tous étrangers à Venise, mais y ayant travaillé, montrent comment s'entretint, dans la cité des Doges, au XVII^e^ siècle, la flamme que devaient y allumer, avec l'éclat que l'on sait, à une époque où la peinture agonise dans le reste de l'Italie, les maîtres vénitiens du XVIII^e^ siècle, les deux Tiepolo, les deux Canaletto, Pietro Longhi et Francesco Guardi, tous très bien représentés au musée cantonal des Beaux-Arts.

Les pittoresques scènes de la vie vénitienne de Longhi, tirées de collections de la Ca' Rezzonico, sont bien connues, ainsi que le *Grand Conseil de l'ordre de Malte* et le *Portrait du procureur Giovanni Guerini*, de Tiepolo, qui ont déjà figuré à maintes expositions ; mais ce qui l'est moins, ce sont certains tableaux religieux du même Tiepolo, et surtout deux ravissants pendants provenant d'une collection particulière de Lausanne, *le Charlatan* et *le Menuet*, chefs-d'œuvre d'ironique fantaisie, enlevés avec un brio incomparable.

Trois « vedute », de Canaletto (coll. Crespi et Giustiniani), deux ruines antiques de fantaisie au bord de la mer (musée d'Assolo), de Bellotto, redisent l'art savant et charmant de l'oncle et du neveu.

Le *Ridotto* et *le Parloir des nonnes*, de la Ca' Rezzonico, évoquent deux scènes typiques de la vie vénitienne au XVIII^e^ siècle : l'une, la célèbre maison de jeu où, devant une table de pharaon, s'édifiaient et croulaient en une nuit des fortunes ; l'autre, derrière la grille indulgente d'un parloir de couvent, les réceptions mondaines corsées d'un théâtre de « pupazzi ». Si les critiques hésitent à attribuer à l'un ou à l'autre des Guardi ces délicieuses évocations, c'est à Francesco qu'on a restitué *les Noces de Tobie* (église de l'ange Raphaël), si longtemps et si inexpliquablement attribuées à notre Louis Dorigny. Jamais épisode biblique n'a été traité avec une aussi ravissante fantaisie. Dans la soixantaine de dessins qui figurent à l'exposition, ceux du XVIII^e^ siècle taisie, dans l'atmosphère irréelle d'une comédie sont les plus nombreux : sanguines de Tiepolo, du musée Correr, dessins à la plume de Canaletto, dont l'un curieusement synthétique représentant la place Saint-Marc, esquisses au fusain de Longhi pour ses peintures de la vie vénitienne, dessins à la plume et au lavis de Guardi, *l'Incendie du quartier San Marcuola*, prodigieux instantané d'une foule béant devant les ravages du feu, *la Bénédiction du mariage du duc Armand de Polignac et de la baronne de Neukirchen*, dans la chapelle des comtes Gradenigo à Carpenado, faisant pendant avec le *Banquet de noces*, dessinés avec infiniment d'esprit.

CETTE trop brève énumération de noms illustres montre que, en dépit de la non-participation des galeries nationales d'Italie, l'exposition de Lausanne n'en présente pas moins une sélection extraordinairement riche de maîtres vénitiens, permettant de suivre d'un bout à l'autre l'évolution complète de l'une des plus brillantes écoles de la péninsule. C'est dire assez clairement tout l'intérêt de cette belle exposition.

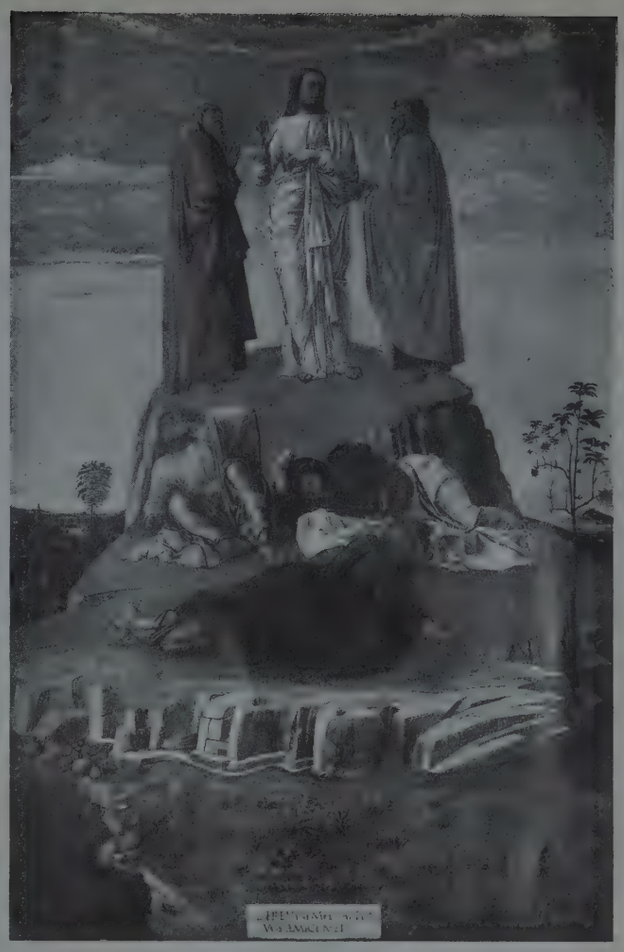

GIOVANNI BELLINI. — « LA TRANSFIGURATION. »
(Musée Correr.)

CARLO CRIVELLI. — « LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS ENTOURÉS D'ENFANTS PORTANT LES INSTRUMENTS DE LA PASSION. »
(Vérone. Musée Castelvecchio.)

LE SALON DE

ANDRÉ ARBUS. — CHAMBRE POUR UNE JEUNE FILLE.
Les rideaux de voile imprimé sont de PAULE MARROT, le papier peint, de PAUL DUMAS, le portrait, de MADELEINE MARC SAINT-SAËNS et la peinture de fleurs, de MADELEINE ARBUS.

IL est généralement admis que beaucoup de pein contemporains sont des décorateurs ; leurs t sont un éblouissement pour les yeux qui ain les couleurs subtiles, et les arabesques de leur de concourent à accentuer l'effet stylistique ou déco de leurs compositions.

Aussi s'étonne-t-on que, dans un siècle où la déc tion est l'élément sinon dominant, du moins prépo rant, les artistes décorateurs soient parfois dénué goût et d'esprit d'invention. Certains cependant preuve de ces qualités qui manquent à la plupa réussissent à créer des modèles originaux, sinon veaux, et leurs recherches font davantage ressorti banalité des autres.

Pourquoi, en règle générale, le Salon des art décorateurs affiche-t-il des tendances vers la con cation, vers un style « tarabiscoté » ou pompeux ?

Est-ce l'époque qui veut cela, et les art conçoivent-ils leurs créations pour certaines sorte clients, les « zazous » et leur suite ou les nouve riches atrocement bourgeois ?

Le mobilier, en particulier, est caractéristique de état d'esprit. Les étoffes, par contre, offrent de j harmonies de coloris et leurs arabesques sont agréa Dans cette atmosphère printanière, les fleurs domi et révèlent un goût naturaliste délicat.

A l'entrée, nous signalerons comme la meill œuvre du Salon la *Grande Porte du hall de récep de M^me^ L. B.*, par Max Ingrand. L'architecture en sobre et nuancée, l'ordonnance heureuse satisfait pl ment l'œil. La matière, glaces aurées et argen permet des effets tamisés du goût le plus parfait alternances de reflets et de parties ombrées affirm un artiste sensible, qui sait manier habilement valeurs.

JEAN-ALBERT ROYÈRE. — CHAMBRE DE JEUNE FI EN MÉTAL LAQUÉ ORANGE.
La laque est de VAGNAT. Le bois du petit bureau es chêne blond. Les rideaux sont en organdi blanc bord chintz vert, comme le dessus des sièges et le lit. Lamp QUINTILI. Tapis en haute laine crème de FA

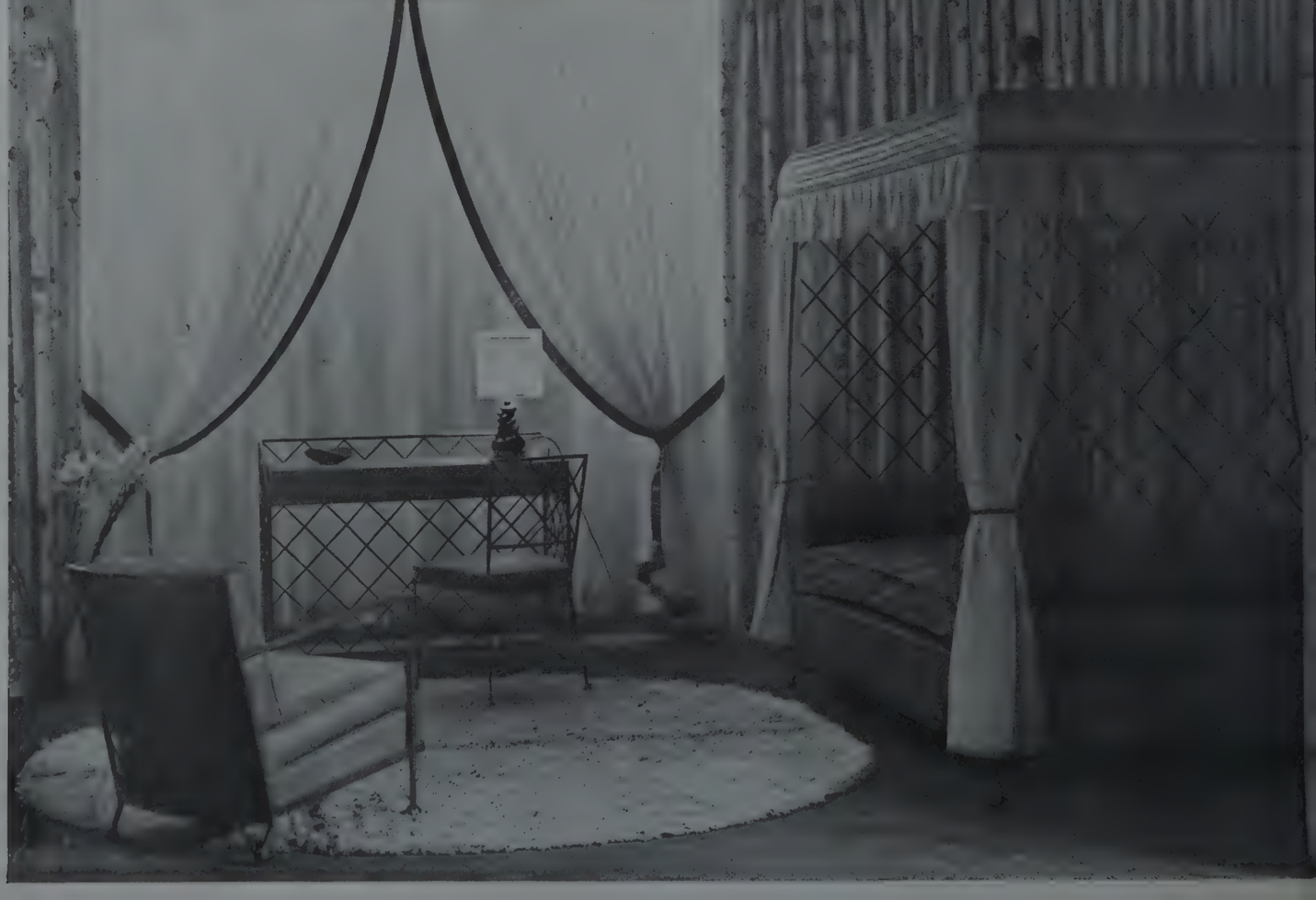

ÉCORATEURS

otre attention fut attirée, d'autre part, par la isante *Chambre d'une jeune fille peintre,* d'André us. C'est une création qui manifeste la délicatesse a poésie de son auteur. Les tonalités bleue, jaune blanche ont une fraîcheur ingénue ; une exquise licité dans l'ordonnance contraste avec d'autres isations heurtées et compliquées qui figurent à e exposition.

ourdeur, banalité et style « cossus », tels sont les nents qui composent la chambre à coucher comman- par le Mobilier National à Suzanne Guiguichon. reste confondu devant cette lourde somptuosité, e absence de goût et d'imagination. Si la chambre ndré Arbus évoque la *Nuit de mai,* celle de Suzanne guichon semble avoir été conçue pour *Booz ormi* : « L'ombre était nuptiale, auguste et nnelle. »

n dehors des « ensembles » il convient de citer les isseries de Roland Oudot, harmonieuses de tonalités 'arabesques ; les peintures de Walch, rutilantes de leurs ; les céramiques religieuses, d'une amusante veté, de Louise-Edmée Chevallier, et les émaux icats et pleins d'originalité de G. Martineau-usset (mais Dieu ! que les cadres lourds les asent !)

Dans la section des arts graphiques, nous nous ons de signaler les illustrations de Goerg pour *Fleurs du mal,* de Baudelaire, celles de Matisse ur *Ronsard,* de Mariano Andreu pour le *Thésée* ndré Gide, de Soulas pour la *Présentation de la auce à Notre-Dame de Chartres,* de Péguy.

Voici encore quelques très belles gravures d'André equemin et de sobres reliures de Georges Cretté.

Ces quelques œuvres permettent d'affirmer que l'art coratif moderne fait preuve d'un essor très louable, is il conviendrait que les recherches s'orientassent s la voie du goût et de la simplicité. Il s'agit pour artistes non pas de copier le passé ou de se torturer sprit pour créer du nouveau à tout prix. L'art est e évolution logique qui se poursuit, et le talent ou génie s'affirment toujours sans ostentation, et malgré t.

MAURICE SÉRULLAZ.

MAX INGRAND. — UNE DES PORTES MONUMENTALES DU VESTIBULE D'HONNEUR DE Mme L. B.
Cette porte est entièrement en verre gravé et oxydé bleu pour l'entourage, brun et or pour les six panneaux des « SAISONS » et la guirlande de feuillage.

LES NOUVEAUX DÉCORS DE « PELLÉAS »

Une querelle ardente oppose quelques critiques rt, admirateurs des décors peints, pour la reprise *Pelléas,* par Mme Valentine Hugo, et la majorité s musiciens, qui affirment qu'ils contredisent le le de Debussy, les coloris de l'orchestre, donnent sens et l'atmosphère poétique du drame et une e fausse d'un chef-d'œuvre.

Le rideau, notamment, leur gâte les entr'actes symphoniques, dont chaque mesure, autrefois, a ému ou bouleversé leur jeunesse !

L'Union nationale des intellectuels, craignant qu'on ne la suspecte d'antimodernisme, défend l'Opéra-Comique et Mme Valentine Hugo. On appelle en témoignage des personnes qui proclament leur droit à témoigner... Et les responsables vont jusqu'à dire que Debussy — mort en 1918 — a toujours rêvé ces décors de 1947... Rêver ? Mais la réalité est-elle sœur du rêve ?

Notre critique musical développera bientôt les raisons de son choix. La première est « musique d'abord » — naturellement. Photographies Lipnitzki.

LE FESTIVAL DU FILM A BRUXELLES

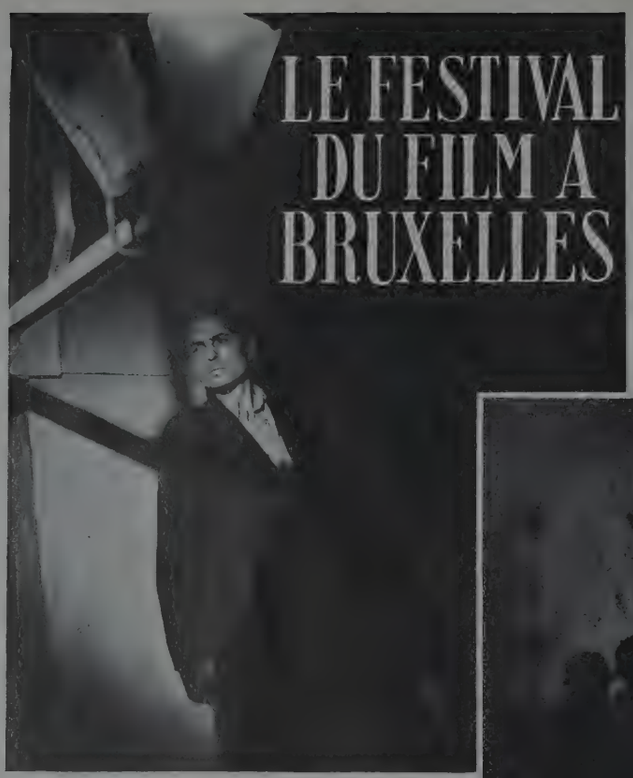

JAMS MASON, L'ÉTONNANT RÉVOLUTIONNAIRE POURCHASSÉ DE « ODD MAN OUT ». (FILM ANGLAIS.)

FESTIVAL mondial du film et des beaux-arts : la dénomination, à elle seule, indique déjà que nous sommes en présence d'une manifestation différente de celles dont nous avons l'habitude. Pour ma part, je crois que la Belgique a eu raison de ne pas se borner à la projection de films, car le cinéma gagne beaucoup à être replacé au milieu des autres arts et des autres divertissements, desquels il participe également.

Deux expositions s'inscrivaient dans le cadre de ce festival : celle des trésors de Vienne, qui groupait les meilleures toiles de collections impériales, et celle des humoristes américains, qui a permis d'admirer les qualités étonnantes de dessin et de poésie des artistes d'outre-Atlantique.

Dans le domaine de la musique, une innovation intéressante consista à consacrer presque entièrement quatre concerts à la musique de film.

Il serait injuste de ne pas citer les fêtes folkloriques : le défilé de l'Ommegang, dans le cadre merveilleusement évocateur de la Grand-Place de Bruxelles, et, surtout, les Gilles de Binche, le carnaval le plus sauvagement païen qui subsiste en Europe.

Le cinéma n'en reste pas moins le centre d'attraction du Festival, et la compétition à laquelle celui-ci donne lieu est très sérieusement disputée. Sans doute, sur les cinquante films de long métrage et les soixante-dix courts métrages projetés, il y en avait beaucoup qui ne méritaient pas cet honneur. L'important reste que Bruxelles nous a révélé une dizaine d'œuvres de tout premier plan. Rien que dans les documentaires français, à côté de *Naissance du cinéma* et d'*Assassins d'eau douce*, déjà bien connus, ont été projetés : l'admirable *6 Juin à l'aube*, de Jean Grémillon, qui retrace les péripéties de la bataille de Normandie et enregistre, pour la postérité, l'affreux spectacle des villes détruites par les bombardements ; le *Matisse*, de de Campaux, document de premier ordre sur le grand peintre, et *Jeux d'ombre et de lumière*, de Dumonteil.

Quant aux films de fiction, constatons, d'abord, l'échec total des pays petits producteurs de films.

La première production intéressante est celle du Mexique, confirmant la révélation de *Maria Candelaria* au Festival de Cannes, l'année dernière. Toutefois, on a commis l'erreur psychologique de présenter

SOUS LES YEUX DES PAYSANS ITALIENS, LE SOLDAT ALLEMAND ET LE NÈGRE AMÉRICAIN ACHÈVENT JOYEUSEMENT UNE NUIT DE BEUVERIES, DANS « VIVRE EN PAIX ». (FILM ITALIEN.)

quatre films de la même équipe, ayant des sujets très voisins, interprétés par les mêmes acteurs.

Les Etats-Unis ont commis une erreur d'un autre ordre. Ils ont choisi — et c'est dommage — des comédies musicales et des drames sentimentaux dénués de toute qualité artistique. Il n'y a à retenir de leur envoi que *Mélodie du Sud*, qui n'est pas le meilleur Walt Disney, mais qui combine, comme on ne l'a jamais fait encore, les personnages réels et le dessin animé, *Jody et le Faon*, de Clarence Brown, où s'exprime le génie animalier des Anglo-Saxons, et, surtout, *les Meilleures Années de notre vie*, où le scénariste Robert Sherwood et le réalisateur William Wyler ont donné le modèle parfait du récit cinématographique.

Les Anglais ont apporté trois œuvres inégales, qui sont très attachantes. *Odd Man Out* évoque, avec une rare intensité poétique, deux grands thèmes : l'agonie d'un criminel et la vie nocturne d'une capitale. *The Overlanders* est l'épopée d'une transhumance en Australie au moment où, en 1942, les Nippons menaçaient la grande île. *Une Question de vie ou de mort* tire des effets surprenants de l'alternance du technicolor et du noir et blanc.

La participation italienne est, de loin, la plus homogène. Elle ne comprend pas moins de trois films de tout premier ordre : *Païsa*, *Vivre en paix* et *Sciuscia*, et un quatrième qui n'est pas loin de les valoir : *le Soleil se lève encore*. Tous appartiennent à cette nouvelle école qui s'inspire à la fois du réalisme le plus quotidien et de l'aspect le plus actuel de l'Italie de la libération.

Enfin, les Français ont donné deux films très différents et également admirables : *le Silence est d'or*, que nous avons publié dans notre supplément littéraire, et *le Diable au corps*, qui traite avec un tact exquis un sujet très scabreux : deux adolescents isolés par leur passion égoïste au milieu d'un monde en guerre qui ne peut que les condamner.

Comment comparer ce qui n'est pas comparable ? Le jury a eu une besogne bien ingrate à remplir pour attribuer ses récompenses. Le grand prix, le « Saint-Michel », a été décerné au film *le Silence est d'or*.

DENIS MARION.

LES JEUNES COLLÉGIENS INDISCIPLINÉS DU « DIABLE AU CORPS ». (FILM FRANÇAIS.)

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

« LA PESTE », D'ALBERT CAMUS

Je n'avais guère aimé le premier livre de M. Albert Camus, *l'Etranger*, où il m'a semblé que la vérité sur l'être humain était injurieusement diminuée. J'ai rencontré ensuite M. Camus au Comité national des écrivains, du temps de l'occupation, et j'ai remarqué avec quelle rectitude de jugement il s'en est séparé, le premier, dès qu'il a vu la politique mettre la main sur ce qui avait été purement une action pour la liberté et pour la patrie. Tout le monde sait quelle autorité il a prise, dans le meilleur des journaux nés de la libération, tout le temps où il a été un des principaux éditorialistes de *Combat*. Voici un nouveau livre de lui, *la Peste* (Gallimard). C'est, à travers une fiction romanesque, ou plutôt allégorique, l'essai de mise au point d'une philosophie à la fois généreuse et désabusée.

La fiction romanesque est celle-ci : une épidémie de peste ravage la ville d'Oran. M. Albert Camus en décrit l'évolution avec une précision documentée aux meilleures sources. C'est d'abord l'invasion de la ville par les rats, qui sortent de tous côtés, et meurent mystérieusement en encombrant de leurs cadavres les rues et les maisons. Puis les gens sont atteints et meurent à leur tour, brûlés de fièvre, les ganglions gonflés par des bubons que les chirurgiens s'épuisent à inciser inutilement, ou bien étouffés par la forme pulmonaire que prend la maladie. Mais M. Albert Camus n'est pas un écrivain naturaliste, et cette mise en scène minutieuse de la peste n'est là que pour y faire jouer le drame qu'il propose à notre attention, et qui est la lutte des hommes contre la peste. La fidélité objective avec laquelle il décrit la peste nous est garante de celle avec laquelle il va s'attacher à étudier les hommes engagés dans ce malheur et dans ce combat.

On voit bien que la peste sert ici à symboliser le mal et à poser la question de l'attitude humaine contre lui. Pour mieux circonscrire le problème, M. Albert Camus imagine que la ville pestiférée est isolée du reste du monde : on a fermé ses portes, coupé toutes ses communications avec l'extérieur. Les habitants de la ville sont donc face à face avec le mal. Inutile de dire que la plupart d'entre eux ont surtout pour souci d'y penser le moins possible, d'attendre que ça passe, et de s'en tirer au mieux — comme font la masse des gens à travers la plupart des calamités. Mais ce qui intéresse M. Camus (nous aussi, d'ailleurs), c'est le petit nombre des hommes qui entreprennent la lutte contre le fléau pour sauver tout le monde. Ce sont eux que M. Camus examine, en se demandant pourquoi ils prennent ce parti, ce qu'ils veulent faire, ce qu'ils sont exactement.

Ce qu'ils font est très simple : ils se donnent corps et âme à la bataille contre la peste, avec un désintéressement absolu. Ce sacrifice leur fait écarter tout souci d'intérêt ou d'affection. Plusieurs meurent à la tâche. Ceux qui survivent n'y gagnent rien, et y perdent parfois ce que leur cœur ou leur tête aimait à posséder. Que sont de tels hommes ? Vous vous écriez que la question ne se pose même pas : ce sont des héros et des saints. Eh bien, je crois que M. Albert Camus a écrit tout son livre, au contraire, par méfiance de l'héroïsme et de la sainteté, et pour s'assurer que les hommes peuvent, sans sainteté ni héroïsme, faire ce que font les héros et les saints.

Le médecin qui est le narrateur du récit, et à qui M. Camus confie, semble-t-il, les réflexions les plus proches de sa pensée, dit à un moment : « Pour le moment, il y a des malades et il faut les guérir. Ensuite, ils réfléchiront et moi aussi. Mais le plus pressé est de les guérir. Je les défends comme je peux, voilà tout. » Et comme quelqu'un lui demande : « Contre qui ? », il répond : « Je n'en sais rien, je vous jure que je n'en sais rien. » Il ajoute un peu plus loin : « Puisque l'ordre du monde est réglé par la mort, peut-être vaut-il mieux pour Dieu qu'on ne croie pas en lui et qu'on lutte de toutes ses forces contre la mort, sans lever les yeux vers le Ciel où il se tait. »

Ce fragment de dialogue, entre vingt autres, situe la pensée de M. Albert Camus par rapport au problème qu'il a posé. Au fond, l'auteur du *Mythe de Sisyphe* ne croit sans doute pas que le malheureux destin de l'homme puisse être fléchi par quoi que ce soit. Sur ses lèvres fermées à toute prière, il y a spécialement une invocation qui ne pourrait jamais monter ; c'est la phrase qui dit : « Délivrez-nous du mal. » M. Camus ne croit pas que cette libération soit possible. Il ne croit pas au salut. C'est pourquoi il ne croit pas aux héros et aux saints, qui sont des hommes de salut. Il pense que ces hommes-là agissent pour une idée qu'ils se font, non pour la réalité de la vie humaine, qui n'a pas de salut à espérer. Mais ce n'est pas une raison, il vient de nous le dire, pour que l'homme ainsi retranché de toute perspective métaphysique ne lutte pas, dans le cadre de cette réalité immédiate, contre le mal qui l'assiège. L'homme, au contraire, s'il est conscient de sa dignité, agit de toutes ses forces pour faire reculer le mal. Il met sa noblesse à gagner des points pour le bonheur.

Là est le caractère propre de la philosophie de M. Camus. Elle refuse le salut, qu'elle tient pour une chimère, à tout le moins une idée, et met son réalisme à travailler pour le bonheur. Une part du livre est consacrée à écarter l'idée de salut, dont l'auteur nous fait dire par le personnage qui est son porte-parole : « Le salut de l'homme est un trop grand mot pour moi. Je ne vais pas si loin. » Cela posé, il s'agit de fonder sur le culte du bonheur un ordre de vie.

Car le bonheur en question n'est pas un égoïsme qui défend sa jouissance contre toute atteinte. L'idée de M. Camus semble être plutôt que le bonheur est quelque chose de sacré pour l'homme (parce que sans doute c'est pour lui la seule échappatoire contre le mal), et que le respect du bonheur, de la part de chacun à l'égard de tous, est la loi de l'ordre humain. Cela se laisse assez bien discerner dans l'épisode où l'on voit un des personnages, se trouvant prisonnier par hasard dans la ville où il était de passage, essayer d'en sortir. Il veut rejoindre une femme aimée, autrement dit son bonheur. Il va y arriver, car aux portes de la ville pestiférée il se pratique des passages clandestins. Or, le médecin dont nous avons déjà parlé, et qui se donne sans réserve à la lutte contre la peste, ne désapprouve pas ce départ. Mieux, il le favorise. Et comme l'autre s'en étonne, le médecin lui dit : « C'est peut-être que j'ai envie, moi aussi, de faire quelque chose pour le bonheur. » Alors l'autre hésite. Il a honte de partir. Mais le médecin de déclarer « d'une voix ferme » qu'il n'y a « pas de honte à préférer le bonheur ».

— Oui, réplique l'amoureux, mais il peut y avoir de la honte à être heureux tout seul.

Ces mots décident de l'élévation où peut monter le culte du bonheur tel que M. Camus en expose la pratique. L'amoureux, pour finir, ne partira pas. Il restera pour soigner les pestiférés. Du moment qu'il est doué de la noblesse de cœur que M. Camus requiert d'un honnête homme, il ne peut pas marcher vers son bonheur en prenant son parti du mal des autres. Est-ce à dire que cette noblesse choisisse le sacrifice du bonheur ? M. Camus craint d'aller jusque-là : on serait à la porte de l'héroïsme. La question est posée au médecin : « Avez-vous donc choisi, vous, et renoncé au bonheur ? » Et voici la réponse : « Rien au monde ne vaut qu'on se détourne de ce qu'on aime. Et, pourtant, je m'en détourne, moi aussi, sans que je puisse savoir pourquoi. » Il l'enregistre comme un fait dont la suite logique est qu'il faut soigner les pestiférés sans se demander pourquoi on le fait.

Un passage comme celui-là, avec quelques autres, montre que M. Albert Camus arrive plus d'une fois tout près de l'idée de salut et de celle d'héroïsme comme au bord d'une tentation. C'est par honnêteté foncière qu'il se replie sur l'idée de bonheur. Et son effort de ne pas dépasser ce qu'il croit être la stricte réalité humaine n'en est que plus émouvant.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

TROIS JEUNES COMPAGNIES

Trois jeunes compagnies, le Groupe Georges Vitaly, le Libre Elan de Bruxelles et les Théâtriers de Lyon, se sont, à leur tour, manifestées à l'occasion du concours institué par la Direction générale des Arts et des Lettres. La première, déjà bien connue à Paris pour les intéressants spectacles qu'elle présenta au Théâtre de Poche, apparaît de loin comme la plus originale et la plus cohérente, et je serais tout disposé, pour ma part, à la classer en tête du concours. Aussi, faut-il se réjouir que *le Mal court*, d'Audiberti, créé par elle au Théâtre Charles-de-Rochefort, soit repris en spectacle régulier dans la petite salle du boulevard du Montparnasse.

Audiberti a bien voulu se donner la peine d'expliquer ses intentions en appendice au programme. Il ne s'attaquerait à rien de moins qu'au problème du mal, et, du même coup, invoque le livre de Job, le manichéisme... et même Bossuet. Je signale, en passant, cette ambition philosophique, visiblement marquée par le goût du jour et singulière chez un auteur d'un baroquisme aussi prononcé. Je continuerai, quant à moi, de penser, en toute naïveté, que l'auteur dramatique, comme le romancier, a pour fonction de créer des personnages vivants et vrais — ou vraisemblables — dans une action où la fantaisie poétique a, d'ailleurs, toute latitude de se déployer. Il s'agit pour l'écrivain de donner la vie à des êtres nés de son imagination ; la partie est gagnée pour lui quand il nous les a rendus attachants. Pour le problème du bien et du mal, et autres graves questions de haute transcendance, il ne lui appartient d'en traiter que par allusions imagées, à l'exclusion de tout didactisme. Entre une littérature de professeurs enragés de systématisation doctorale et une littérature purement « sensationniste » d'illettrés agenouillés devant le néo-réalisme américain, il y a place pour des œuvres fortes, nourries, à la fois neuves et inscrites dans la meilleure tradition française. Il suffit que s'y mettent des auteurs de talent.

Je dois dire que les velléités philosophiques d'Audiberti sont assez peu sensibles à l'audition de sa pièce, à telle enseigne qu'on les soupçonnerait à peine s'il n'avait pris soin de nous prévenir. *Le Mal court* tient en même temps de la farce, de l'opérette, de la charge d'atelier, du vaudeville et des *comedias* espagnoles de la grande époque. Imaginez qu'une jeune fille, accompagnée par sa gouvernante, quitte son pays pour venir se marier, dans un pays voisin, avec un beau jeune homme qu'elle n'a jamais vu. A la dernière étape, avant de traverser la frontière, on frappe à la porte de la chambre où l'adolescente, flanquée

de sa gouvernante, attend le jour, sans pouvoir dormir. C'est le fiancé, ou, plutôt, il se dit tel. Il entre, après quelque hésitation de la belle qu'il embrasse. La gouvernante appelle au secours. On tire sur le garçon, qui a fui par la fenêtre. Blessé, on le ramène, on l'allonge, évanoui, sur le lit de la jeune fille. Là-dessus, nouveaux coups à la porte. C'est le vrai fiancé, à qui l'on doit bien ouvrir. Il faut cacher le faux fiancé sous des couvertures. Un lit, un homme dans ce lit, le fiancé bafoué dans la chambre, où il ne découvre rien d'anormal : voilà une situation de vaudeville.

J'ai oublié de mentionner que la jeune fille était la princesse Alarica de Courtelande, et le fiancé, le roi Parfait XVII d'Occident, ce qui nous impose un certain « air » ubuesque, répandu au long des trois actes, et, du vaudeville, nous infléchit à la farce littéraire. Mais en voici d'une autre : le roi Parfait annonce à l'aimable Alarica qu'il ne peut l'épouser, les nécessités politiques (ô Titus ! ô Bérénice !) lui ayant fait promettre sa foi à une fille d'Espagne. Sur quoi Alarica a la révélation du mal en soi, se met toute nue (avec les restrictions commandées par la scène), affole le roi, son premier ministre, le solennel et burlesque cardinal de la Rosette, extrait de ses couvertures l'audacieux visiteur du premier acte, qu'elle déclare son amant, bref, libère des puissances mauvaises tant et si bien que Parfait XVII est tout près de renoncer à l'Espagne. Pauvre Alarica ! Elle a été bernée de A jusqu'à Z : le pseudo-roi du premier acte appartient à la police d'Occident, sa gouvernante aussi. Pour sauver la face, il lui faudra déposer le roi son père, et faire du policier un prince consort.

Tout cela, bien entendu, est absurde, mais d'une absurdité réjouissante et, à tout prendre, philosophique, sans que la question du bien et du mal en soit, pour autant, résolue ni même entamée. Ce qu'on y peut goûter sans réserve, c'est, avec une verve baroque du meilleur aloi, une abondance verbale peu commune, une invention comique assez proche de Lope de Vega (et voilà un grand compliment), une satire cocasse de certaines mœurs politiques fondées sur le rôle de la police, et une espèce de gaîté anarchisante tout à fait contagieuse. On ne peut plus, après *le Mal court*, mettre en doute les dons dramatiques de M. Audiberti, qui, avec de la persévérance, devrait apporter à notre littérature théâtrale, un peu anémiée, un accent nouveau.

Il a eu, d'ailleurs, la fortune d'être servi à souhait par l'excellente compagnie de M. Georges Vitaly, qui, ainsi que je le disais en commençant, a su imprimer à son œuvre un mouvement qui va s'accélérant d'acte en acte et comme la pulsation même de la vie. Les décors et les costumes de Mlle Marie Viton, sans exagérer la caricature, sont dans leur bariolage de l'invention la plus plaisante. On est heureux aussi d'avoir à féliciter les interprètes, et, en premier lieu, Mlle Suzanne Flon, Alarica idéale, qui, avec un charmant visage, pour ne pas parler du reste, brûle les planches avec un sûr tempérament, puis M. Lucien Guervie, cardinal, bouffon à la fois et d'une ronde autorité, M. Georges Vitaly lui-même, monarque tout marri de son état de prince, Mme Jeanne Herviale, MM. Palenc, Chauffard, Gabriel Jabour et Maurice Chevit. Un spectacle, au total, auquel tous les amis du théâtre devraient faire fête, sans redouter une seconde d'ennui.

La compagnie le Libre Elan, de Bruxelles, n'est pas, elle non plus, sans mérite, bien que son spectacle coupé soit de valeur inégale. L'acte de M. Alfred Gheri, *Une Bonne Soirée*, de stricte tradition courtelinesque, dans une note un peu démodée, a été joué de la meilleure humeur par MM. Scherrier et Quintin, Mmes Hoopstoel et Martien. *La Mort joyeuse*, arlequinade de N. Evreinov, m'a déçu, malgré une bonne mise en scène, partie peut-être pour son caractère un peu gratuit, partie pour une interprétation qui manque de nerf. Quant à l'acte de Fernand Crommelynck, *le Marchand de regrets*, l'auteur a déclaré, après coup, qu'il n'avait pas souhaité sa représentation et qu'il tenait cette pièce de ses débuts pour un simple exercice. Je ne serai pas plus royaliste que le roi, et me rangerai à son avis. Si le texte ne manque pas de saveur, l'artifice, pourtant, y est sensible, et on le regrette d'autant plus que la présentation en a été particulièrement soignée et qu'on y doit louer, notamment, M. P. Quintin, dans le rôle de l'antiquaire, et l'aimable Mme Verbavert, dans celui d'Anne-Marie.

On ne saurait dire que M. Lucien Farnoux-Reynaud, dans *la Comédie des comédiens*, n'a pas été trahi par la compagnie des Théâtriers de Lyon. Ces amateurs de bonne volonté ont évidemment été dépassés par un texte qui réclamait d'eux autant de métier que de finesse. Lucien Farnoux-Reynaud, qui est homme d'esprit, a découvert que les cinq années passées par Molière à Lyon avaient été déterminantes pour l'œuvre du grand comique. Il en a fait cinq actes qui, à mon sens, auraient pu être resserrés et d'une intention moins appuyée, mais qui contiennent d'ingénieux passages.

SUZANNE FLON, GUERVE, PALENC, CHAUFFARD ET JEANNE HERVIALE AU DEUXIÈME ACTE DE LA PIÈCE « LE MAL COURT ». Phot. Bernand.

LA MUSIQUE

par ROBERT KEMP

LA « SCALA » DE MILAN

CETTE « Scala » de Milan, délices de Stendhal, de proportions si pures, d'un pourpre noble et fruité, comme du nebbiolo vieux dans un verre, au soleil, je crois y être... Hélas ! on dit qu'elle a souffert, elle aussi. Sa troupe, dont la réputation reste haute, à travers le temps, dans le monde lyrique, vient de donner quatre œuvres nationales, intensément italiennes, aux Champs-Elysées. De *la Favorite*, plus que centenaire (1840) et dont nos grands-pères, les yeux levés, soupiraient : « C'est, de bout en bout, une romance... », que dire ? Qu'elle n'a servi qu'à faire admirer une des plus belles voix qui aient jamais existé sans doute : celle de Mme Ebe Stignani, qui a la vigueur, le moelleux, l'aisance et l'étendue de la voix de notre Delna. Elle n'a pas été moins étonnante dans *le Trouvère*. Le plaisir physique que procurent ces vibrations, et la longueur de ce souffle, et la majesté de ce style capable d'éduquer, de transformer en déesses les plus plates et les plus canailles des mélodies est inexprimable. Le bien-être passe de l'oreille aux poumons, au cœur... Un sourire béat s'installe sur nos lèvres. Voilà un « phénomène naturel »... Par l'étude et par le goût, Mme Stignani a perfectionné ce don inouï. Elle est une sorte de Chaliapine contralto !

M. Lagares, lui aussi, a une fort belle voix ; et Mme Franca Sacchi, donc, qui me rappelait Elisabeth Schumann, et qui modèle son chant en rondeur, en courbes si délicates ! Elle doit chanter Mozart à ravir...

Quant aux œuvres elles-mêmes — *la Favorite* mise à part, que personne n'ose plus défendre — elles inspirent bien des réflexions. Qui eût pensé qu'elles vivraient encore, en 1947, quand on combattait pour Fauré, Dukas et Debussy ! Je ne parle pas du *Barbier*, qui est tout ruisselant de génie et ne peut pas vieillir ; la musique y coule en onde fraîche, écumante de vocalises, secouée de rythmes gais comme une cascade où nagent des truites ! Mais *le Trouvère* !...

J'ai vu, l'autre soir, des « Scholistes » même, des disciples de d'Indy, peut-être fatigués par la guerre, s'épanouir à cette musique, qui a du sang et des muscles, mais qui me fait encore l'effet d'une sauvageonne illettrée, mal lavée, grossière en ses gestes... La musique du *Trouvère* est bonne enfant. Je reconnais les puissants effets du *Miserere* ; la franchise d'élan et les scintillements des trilles, grelots de mules ou crotales, de l'air de la Zingara ; mais, enfin, nous pensions, sur ce langage dont la syntaxe est celle du petit nègre, dont l'harmonie est une pitié, avoir fait triompher le raffinement de Fauré, les grâces immortelles de Mozart... La civilisation recule jusque dans les âmes où je l'imaginais établie à jamais, que je croyais pénétrées, imbibées de musiques plus pures... Voilà donc l'Athènes de Phidias et de Praxitèle, retournée aux Xoana, aux idoles de bois taillées à la hache ? Curieuse aberration... Mais, enfin, nous avons vu l'enthousiasme pour l'art nègre. C'est le même prodige. Le goût musical est atteint d'un rajeunissement, comme les cellules d'un cancéreux...

Ne prenez pas trop à la lettre ces violences. Je sais admirer le génial Verdi, qui fut le premier à reconnaître ses faiblesses, et nous donna, octogénaire, son *Falstaff*... Pourtant, que loue-t-on en *Falstaff* ? J'ai lu textuellement : « *Merveilleuse partition, sans charnières, sans procédés de développement.* » Un pareil éloge eût fait bondir Fauré ! Quoi, préférer la matière brute à la matière usinée ? Le marbre sortant de la carrière à la statue composée, où les plans se lient l'un à l'autre par d'insensibles et suaves passages ? Les blocs épars au temple ? Le « développement », c'est l'architecture musicale. Beethoven, Mozart, Wagner développent. Pas de « charnières » ? C'est à savoir, aucun calcul dans l'ordonnance, pas de plan tonal, pas de transitions subtilement ménagées ?...

Je reviens à Verdi, grand homme, rustique, et qui se cultiva toute sa vie. Verdi est très supérieur aux véristes qui l'ont suivi ; supérieur à Donizetti certes ; non à Rossini, quand Rossini suit son génie, et ne se guinde pas, ne s'engonce pas, pour ressembler à Meyerbeer... Car alors il écrit *Guillaume Tell* ; il se suicide, puisque ensuite, il n'ose rien écrire... Supérieur à Bellini ? Je n'en sais rien. Le génie de Verdi est sans mystère. Dans Bellini il y a un mystère musical. On ne peut expliquer, mais on subit la radieuse beauté de *Casta Diva* dans *Norma* comme celle de l'air des Marronniers, ou celle du passage de Brangaine, au milieu du duo de *Tristan*. Mystère que Fauré a su créer aussi. Il n'est jamais dans Verdi ni dans Rossini...

TAPIS D'ORIENT

Il n'est guère de ventes publiques qui ne contiennent quelques tapis d'Orient. Mais les ventes composées exclusivement de tapis d'Orient sont exceptionnelles. Ce sont pourtant celles qui donnent sur l'orientation du marché les indications les plus sûres, parce qu'elles sont suivies par des spécialistes, qui se trompent rarement sur la valeur de ce qu'ils achètent.

A cet égard, il est intéressant de retenir les prix que viennent de réaliser deux ventes dirigées, en mai et en juin, par Me Etienne Ader et M. René Berthéol. L'une comprenait vingt-sept pièces, la seconde, trente-sept, et celles-ci étaient non seulement de belle qualité, mais aussi dans un état de conservation impeccable.

Les persans viennent naturellement en tête. Deux Keshan, à décor d'arbustes, oiseaux et animaux, l'un à fond or (398×309), l'autre à fond crème (361×260), ont été adjugés 200.000 et 135.000 francs.

Les Kirman étaient nombreux et de toutes dimensions : fond et bordure crème à décor de fleurs (272×180), 120.000 francs; fond uni or semé de médaillons bordure crème (446×315), 195.000 francs ; fond crème à décor de fleurs, grand médaillon bleu marine à centre rouge (425×352), 150.000 francs ; fond rouge à médaillon (84×58), 5.500 francs; fond bleu marine, médaillon crème 146×91), 15.000 francs.

Les Tabriz étaient encore plus variés : fond crème à décor d'animaux et de fleurs (343×246), 126.000 francs; fond rouge à décor stylisé (370×251), 100.000 francs ; fond beige à décor d'animaux, médaillon bleu clair (231×138), 65.000 francs; fond crème, médaillon bleu marine à centre rouge (306×192), 92.000 francs; fond bleu marine (116×84), 8.000 francs.

On a donné 105.000 francs pour un Ispahan à fond crème décor de vases de fleurs (203×138); 65.000 francs pour un Mahal, fond crème à petits médaillons (369×289); 18.000 francs pour un Shiraz, décor Schall (176×141); 35.000 francs pour un Khorassan à fond bleu marine, dessin Ferahan.

Il faut préciser que tous ces tapis étaient d'origine artisanale, non industrielle, et tissés avant la guerre. Les tapis importés récemment sont généralement de fabrication industrielle; ils n'ont pas la même qualité de matière et de coloris et sont beaucoup moins appréciés par les connaisseurs. Ils ne constituent donc pas, à vrai dire, une concurrence sérieuse, et c'est pourquoi les prix de ceux-ci ne baissent pas.

Quant aux tapis anciens, du XVIIIe et même du XVIIe siècle, ils continuent à être relativement beaucoup moins chers que les tapis modernes, même en bon état, comme nous l'avons déjà fait remarquer, et on les paie davantage dans leur pays d'origine !

La plupart sont encore au coefficient 5 par rapport à 1939.

A. F.

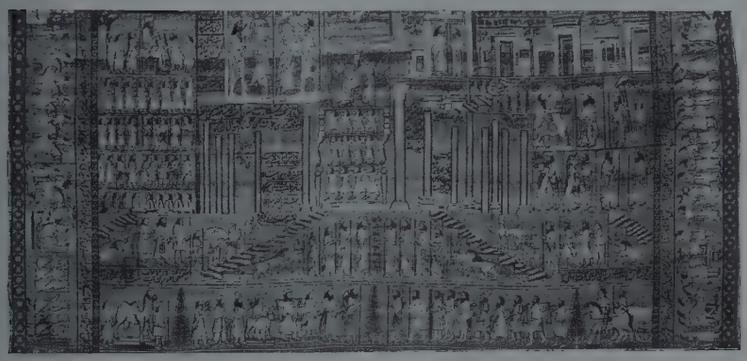

Tapis Kirman de 6 m. 22 × 4 m. 48, représentant les monuments antiques de la Perse, adjugé 370.000 francs par Me Robert Chochon ; expert, M. René Berthéol.

PETITES CHRONIQUES

MODERNISATION DU MATÉRIEL FERROVIAIRE FRANÇAIS

Un nouveau type de locomotive française, la 242, a fait ses premiers essais sur la ligne Paris-Caen. Possédant une puissance de 8.200 CV, elle peut emmener un train de 800 tonnes à la vitesse de pointe de 120 k.-h. En même temps, un nouvel autorail, *Sambre-et-Meuse*, a été mis en service sur le parcours Paris-Liége, qu'il effectue en cinq heures.

COURRIER MUSICAL

La clôture d'une saison exceptionnellement brillante ne va pas sans quelques réflexions. Les vedettes internationales de la musique ont rempli, « au delà de leur capacité », des salles immenses où, maintes fois, se sont comptés les habitués des concerts. Pourtant — avouons-le — ces étoiles ne nous ont pas toutes donné le plaisir attendu.

La publicité, le cinéma, les recettes hautes en dollars, autant de pièges pour nos célébrités musicales : à la tête d'un orchestre renforcé, Stokowski, avec l'exécution spectaculaire de la trop fameuse *Toccata Bach-Stokowski*, court au-devant de faciles triomphes; popularisé par le film — comme Braïlowsky par le disque — *Iturbi*, oubliant que ses doigts magiques ne le dispensent pas de respecter la musique, la malmène, la déforme et, malgré d'étonnants exploits pianistiques, nous irrite et nous déçoit ; aussi, combien lui avons-nous préféré la perfection rythmique et la rigueur d'Uninsky, la poésie sonore et musicale de Samson François (tous deux moins aptes à « faire le plein ») et que nous a ravis Casadesus (car nous tremblons à chaque fois qu'un virtuose nous revient d'un long séjour outre-Atlantique), d'avoir conservé, intacte, la pureté d'un style incomparable !

Aucune publicité tapageuse n'est venue troubler les années de silence d'Enesco. Quelles que soient ses fatigues, il est miraculeusement préservé, et ce qu'il nous apporte dépasse l'habituel : l'effusion de son archet ou la souveraineté de sa baguette, le magnétisme que dégage cette puissante personnalité soulevée par la musique font taire toute critique. C'est une âme qui se livre, dans ses grandeurs ou ses faiblesses, c'est une voix qui s'élève, plus haute, plus significative que nulle autre.

Soirée de noblesse et de dignité avec sir Adrian Boult, dirigeant le B. B. C. Symphony Orchestra. Que de souvenirs autour de cet excellent ensemble qui, dans les jours noirs, nous envoyait, par les ondes, des bouffées d'espérance !

Cette succincte revision ne serait pas complète si nous ne disions quelques mots des concerts de Versailles. Certes, l'effort fut louable, mais, si l'on ambitionne de ressusciter deux siècles d'histoire musicale, il faudra peut-être voir un peu plus grand : comédies-ballets, pastorales, opéras-comiques, opéras constituent, au même titre que les œuvres religieuses de Couperin ou Marc-Antoine Charpentier, le trésor national d'un fastueux passé. Nous n'ignorons pas que l'entreprise est lourde financièrement, mais nous sommes persuadés — les festivals de Strasbourg l'ont prouvé — que le succès en compensera les charges, et nous souhaitons, pour la saison prochaine, la réalisation possible de ce vaste programme.

L. Maurice-Amour.

BIBLIOGRAPHIE

Adolescent

Une figure tragique jette son ombre sur cet écrit autobiographique de Piero Yahice (Ed. Aux Portes de France), celle du pasteur qui, pécheur, se sent damné sans remède. Ce drame familial et la tradition du rigorisme vaudois donnent en effet à la personnalité de Yahice une marque de moralisme et d'intérêt religieux, qui n'est guère commune dans la littérature italienne moderne, assez rigoureusement athée. C'est cette originalité qui fait l'intérêt de cet ouvrage en même temps que le langage coloré et parfois violent dans lequel il est écrit, langage dans lequel le jaillissement d'images et de métaphores scande l'émotion de l'auteur.

Chemins du monde

Une nouvelle revue, consacrée à l'examen des grandes questions que les tranformations et la crise du monde actuel posent à la conscience humaine, vient de voir le jour. Se refusant à être une revue partisane ou doctrinaire, elle veut s'efforcer de dégager les éléments d'une civilisation universelle, recherchant de nouveaux principes d'équilibre et d'harmonie. Faisant appel à une très large collaboration internationale, elle cherchera également à faire connaître les points de vue français au monde entier.

La Femme de Martin Guerre

L'extraordinaire aventure de Martin Guerre et de sa femme est une de ces causes célèbres qui marquent l'imagination populaire de tout un siècle. Elle est du XVIe siècle et a défrayé les chroniques de l'époque. Montaigne y fit allusion dans ses essais. Elle a intéressé les juristes français et étrangers, et n'a pas manqué, comme on pouvait s'y attendre, de tenter l'imagination de nombreux romanciers. Qu'elle ait séduit de nos jours une romancière américaine témoigne assez que son pouvoir de fascination ne s'est pas affaibli. Mais l'intérêt de la version que nous en donne Mrs. Jones Lewis (Ed. Laffont) réside dans le fait qu'elle nous présente autant un roman psychologique qu'un roman historique.

LE CINQUIÈME NUMÉRO DE

France
ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

PARAITRA LE **15 JUILLET**

Sommaire :

LE CENTRE DE GRAVITÉ DE PARIS
Chronique d'Alexandre ARNOUX, de l'Académie Goncourt

LE JARDIN DE L'OCCIDENT
Nouvelle inédite de René JOUGLET

L'IMMACULÉE
Pièce en quatre actes de Philippe HÉRIAT
avec une introduction inédite de Jean ROSTAND

LES VENTES

HOTEL DROUOT

Successions M. et Mme Buneau-Varilla. Après décès, en vertu d'ordonnance, salles 10 et 11, vente 9 et 10 juillet; exposition le 8. **TABLEAUX - DESSINS :** Courbet, Monet, Isabey, Toulouse-Lautrec. **Bronzes de Rodin. OBJETS D'ART ANCIENS.** Me ADER et BIZOUARD ; MM. Schœller, Dubourg, Damidot, Lacoste, Dillée.

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye, MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK,

DESCLÉE DE BROUWER

Quelques titres des collections :

" HORIZONS "

SOULEC LE DÉMON DES BRUMES
MARCEL VÉRITÉ 65 frs

CHATEAU DE VELOURS
PAUL FEVAL 80 frs

CAPTAIN KIDD
S. ST-CLAIR et G. STEFF 80 frs

" INTERMÈDE "

TOMMY AND Co
JEROME K. JEROME 110 frs

MES ENFANTS ET MOI
JEROME K. JEROME 110 frs

" ALAIN BELLE HUMEUR "

TOUT FEU TOUT FLAMME
G. DUHAMELET 110 frs

CATHERINE FOUGÈRE
J. VINCENT 140 frs

ESSENCE DE LUMIÈRE
P. HUBLET 140 frs

76 bis, rue des St-Pères, PARIS-6e

Collection
LE LIVRE DE FRANCE

Vient de paraître :

GÉRARD DE NERVAL
SYLVIE
Souvenirs du Valois
avec une lithographie originale
de Pierre DEHAY

JOSEPH D'ARBAUD
LA PROVENCE
avec une lithographie originale
de Gaston GOOR

Chaque vol. : **180 fr.**

Déjà parus :

GASTON ROUPNEL
LA BOURGOGNE

EUGÈNE FROMENTIN
DOMINIQUE

HORIZONS de FRANCE
39, RUE DU GÉNÉRAL FOY, PARIS

POUR VOS VACANCES

LES TROIS GRANDS SUCCÈS
ANGLO-AMÉRICAINS

●

LA MONTAGNE
DE MES RÊVES

ROGUE HERRIES

BÉNIS SOIENT
LES HUMBLES

●

CHEZ VOTRE LIBRAIRE
HABITUEL

BATEAU IVRE

RELISONS NOS CLASSIQUES

Emportés par le courant de nos occupations quotidiennes et désireux de nous tenir au courant de la production littéraire contemporaine, il nous reste bien peu de temps pour relire les chefs-d'œuvre de la littérature française et des littératures étrangères. Mais, pendant les vacances, où nous éloignons de nous toutes nos préoccupations habituelles, nous pouvons trouver pour cela le temps nécessaire. Félicitons donc les éditions I. A. C., qui nous donnent une série des chefs-d'œuvre français, sous un format très réduit et par conséquent idéal pour emmener avec soi, à travers la campagne ou la montagne. Déjà, des œuvres d'Agrippa d'Aubigné, de Baudelaire, Corneille, La Fontaine, Marivaux, Molière, Musset, Racine, Ronsard ont été publiées et on nous en annonce de Diderot, Mérimée, Villon, Chateaubriand.

Signalons aussi, aux Nouvelles Editions Latines, une réédition d'*Anna Karenine*, de Tolstoï, dans une excellente traduction de Marc Semenoff.

ROMANS POLICIERS

Nombreux sont les fidèles et les détracteurs du roman policier qui se rappellent encore quelles controverses provoqua en 1932 la publication de *la Double Mort de Frédéric Belot*. Claude Aveline avait publié peu de temps auparavant sa première œuvre de fiction, un roman psychologique de grande classe, *Madame Maillart*, et il se permettait d'offrir au lecteur un roman policier. *La Double Mort* n'en obtint pas moins le plus grand succès, qui fut aussi un succès littéraire.

Cinq ans après, *Voiture 7, place 15*, différent en tous points de *la Double Mort*, vint prouver que cette œuvre n'avait été ni une simple gageure ni une réussite exceptionnelle.

Pendant l'occupation, entre les tâches clandestines que l'on sait (et dont il nous reste l'inoubliable *Temps mort*), Claude Aveline a écrit deux nouveaux romans du même genre parce que, selon sa propre affirmation : « Le divertissement est peut-être le premier besoin de la vie. » *L'Abonné de la ligne U*, que nous pourrions qualifier de roman policier fleuve, et *le Jet d'eau*.

Les deux premiers ouvrages étaient épuisés depuis longtemps par suite des circonstances. Les deux autres sont demeurés jusqu'à maintenant inédits en librairie. Tous les quatre paraissent aujourd'hui ensemble en trois volumes, sous le titre général de *Suite policière*, aux éditions Emile-Paul frères. D'autres collections policières sont également en plein essor, comme celle de « la Cagoule », qui publie deux titres par mois, et dont l'un a obtenu le Grand Prix du roman d'aventures en 1939.

ÉDITIONS J. M. F. ZIMMERMANN

LA COLLECTION DE L'IMPOSSIBLE

Aventures ...
Jeunesse ..
Courage ...
Action !

est en vente chez tous les libraires.

J. M. F. Zimmermann, 36, rue de Châteaudun

POUR VOS VACANCES

GRAHAM GREENE

ROCHER DE BRIGHTON

Roman traduit de l'anglais
par Marcelle SIBON

Un volume, 366 pages 210 fr.

TUEUR A GAGES

Roman traduit de l'anglais
par René Masson

Un volume, 312 pages 170 fr.

Ces deux grands romans vous passionneront par leur intrigue policière et vous enchanteront par leurs qualités littéraires et psychologiques.

ROBERT LAFFONT

LES LIVRE

Illustration d'Antoine Chartrès pour Ceux du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez, *de Louis Pèze. (Ed. des Horizons de France.)*

Vient de paraître

LE GRAND DÉSORDRE

le troisième roman des
VIES SECRÈTES
de
EDMOND BUCHET

vient de paraître. L'action de ce volume se déroule dans le Berlin d'avant Hitler, la Genève de la Société des Nations et sur la Côte d'Azur après le krach de 1929, c'est-à-dire pendant trois années et dans trois lieux de grands désordres. Les deux premiers volumes se sont classés parmi les succès de la dernière saison. Comme eux, celui-ci peut se lire indépendamment.

CORRÉA

LES BEAUX VOYAGES

En Asie

Sir F. YOUNGHUSBAND
L'ÉPOPÉE DE L'EVEREST
Un vol. illustré : 290 fr.

En Afrique

BARRÈRE-AFFRE
POUSSIÈRES DANS LE CHERGUI
Un volume : 130 fr.

STUART CLOETE
LE GRAND TREK
Un fort vol. : 390 fr.

B. ARTHAUD, ÉDITEUR

LES OPÉRATIONS EN EUROPE

Le rapport établi par le général Eisenhower sur « les opérations en Europe des forces expéditionnaires alliées », du 6 juin 1944 au 8 mai 1945, traduit de l'édition anglaise par le capitaine Ramsay, et que les éditeurs Charles Lavauzelle et Cie viennent de publier en un fort volume de 304 pages, avec 11 croquis, constituera, dans l'histoire de la seconde guerre mondiale, le document fondamental auquel on devra sans cesse recourir pour la connaissance et l'étude des prodigieux événements qu'il relate.

Ce rapport débute par la directive, datée du 12 février 1944, établie par les gouvernements intéressés de Washington et de Londres en vue de préciser la mission confiée au commandement suprême du front d'Occident.

Toute l'activité de ce commandement se trouve ensuite retracée dans ses phases essentielles.

Ce qu'il y a de plus original dans ces opérations, c'est sans aucun doute leur enga-

PAUL VIALAR

Réédition :

FATOME

Une femme...
une tempête...

Roman 250 pages ..... 150 fr.

Nouveauté :

LA TOUR AUX AMANTS

Tous les visages de l'amour

Un vol. 236 pages ..... 120 fr.

ÉMILE-PAUL FRÈRES
ÉDITEURS

DE VACANCES

gement initial. Les batailles de stabilisation dans le conflit de 1914-1918 débutaient par un assaut, et cela, déjà, constituait un caractère bien spécifique de la guerre moderne. Dans le dernier conflit, la caractéristique principale de la bataille conduite par le général Eisenhower, c'est qu'elle s'ouvre par une opération combinée de débarquement. Les Anglo-Saxons s'y sont révélés en maîtres, laissant loin derrière eux ceux qui présidèrent aux opérations des Dardanelles en 1915. Longtemps encore il semble que l'on devra s'en tenir aux méthodes et procédés employés le 6 juin 1944.

Le débarquement, suivi de la rude bataille de Normandie; puis la rapide libération de la France et de la Belgique; l'arrêt, en prévision de la bataille du Rhin, et ses émouvantes péripéties; le franchissement du fleuve; finalement, la poussée en Allemagne, après l'enveloppement de la Ruhr et la jonction sur l'Elbe avec les Russes, telles sont les questions traitées dans ce rapport avec une sobriété d'expression, une franchise d'opinion, un sens profond des réalités de la guerre, auxquels on ne saurait trop rendre hommage.

LES JAPONAIS

La difficulté pour nous, Occidentaux, de comprendre l'âme orientale fait que nous sommes toujours curieux des études faites par des gens qui ont séjourné en Extrême-Orient. M. André Duboscq, qui est un de ceux-là, vient de publier à la Société d'éditions françaises et internationales une importante étude sur le peuple japonais, son évolution et sa mentalité actuelle. Elle ne manquera certainement pas d'intéresser ceux que préoccupe le sort futur de l'empire japonais.

Bois gravé d'Henri Martin pour Carcassonne, *de Louis Gratias. (Éd. Reflets du temps.)*

LA SINÉCURE

Dans la collection des « Maîtres étrangers », les Nouvelles Editions Latines nous présentent un roman d'un auteur anglais peu connu en France, Anthony Trollope, qui écrivit dans la seconde moitié du XIXe siècle. *La Sinécure* est le premier d'une série de six romans qui sont une série d'évocations de la vie provinciale, dont la quiétude n'est troublée que par de petites querelles de préséance où l'orgueil humain trouve cependant la possibilité de s'affirmer.

Illustration de M.-W. Yulhes pour le Curé d'Azay-le-Rideau, *d'Honoré de Balzac. (Edit. Chantelune.)*

Le pic central de la Meije.

ACCIDENT A LA MEIJE

Non, ce n'est pas un livre pour détourner les touristes de se livrer aux joies saines et enivrantes de l'alpinisme. Son auteur, M. Etienne Bruhl, a voulu, au contraire, parler de la montagne aux profanes. Et pour cela il a pensé qu'il était préférable de leur présenter une aventure romanesque dans le cadre des Alpes du Dauphiné. Comme il s'agit d'une intrigue policière, fort bien menée d'ailleurs, nous nous garderons d'en défloter l'intérêt. Que les lecteurs sachent néanmoins qu'ils y trouveront un récit complet de la traversée des arêtes de la Meije et d'excellentes descriptions des « plaisirs et pénalités de l'alpinisme ». Le livre de M. Bruhl (Ed. J. Susse) provoquera sans doute de nouvelles vocations alpines.

LIVRES EN TOUTES LANGUES
LE GAY SCAVOIR, 13, rue Jacob, Paris-6e

Editions Jacques Vautrain
COLLECTION " TOURISME-ART-HISTOIRE "
L'attrait d'un livre d'art et l'intérêt d'un guide
Ouvrages illustrés de hors-texte en couleurs et de dessins à la plume. Nombreuses cartes-circuits détaillées. Itinéraires kilométrés - Carte de raccordement.
Format 14x19 - Couverture rempliée
Paru : **NORMANDIE,** par A. Pommier. Prix : 254 frs.
ALSACE, par Le Gal, de Lattre de Tassigny, L. Dollinger, H. Haug, R. Paira. Prix : 311 frs.
LA SUISSE ROMANDE, ouvrage rédigé sous la direction de Paul Budry, spécialiste du tourisme en Suisse, avec la collaboration de l'auteur et d'artistes suisses. Prix : 351 fr.
A paraître : **LA SAVOIE.**
La baisse légale de 10 o/o est appliqu'e sur tous ces prix.
Pour envoi franco, port et emballage 18 *frs.*
12, Rue Ernest Psichari - *Service D* - PARIS-7e
C.C.P. Paris 434-61

UN LIVRE ATTENDU
JOSEPH CAILLAUX
MES MÉMOIRES
Troisième et dernier Tome
CLAIRVOYANCE ET FORCE D'AME DANS LES ÉPREUVES
1912-1930
In-8° carré 240 fr.
PLON

BANINE
JOURS PARISIENS
Sheherazade à Paris...
roman 157,50 fr.
du même auteur
JOURS CAUCASIENS
roman 135 fr.
JULLIARD sequana NÉO

LE GRAND PRIX DU ROMAN POLICIER
vient d'être décerné à
Enquête policière dans la 4e dimension
par Ralph CORBEDANNE
Un volume : 45 fr.
Catalogue franco sur demande
Collection LA CAGOULE
95, Boul. de Magenta, Paris-Xe

EDITIONS DU PAVOIS
HENRY DE MONFREID
CHARAS
OU LA CONTREBANDE DU HACHICH marque avec éclat la rentrée littéraire de Henry de Monfreid.
1 vol. 336 pages..... 240 fr.
SERVICE COMMERCIAL
3, Av. Sully-Prudhomme, PARIS-VII - INV. 18-61 . 01.65

MONT-BLANC
VIENT DE PARAITRE
ELISABETH MYERS
FEUILLES DANS L'EAU
Roman traduit de l'anglais par G. M. BOVAY
Un volume 280 pages 150 fr.
Le Livre des vacances
TOUTES LIBRAIRIES
Exclusivité : M. CHIARINOTTI 6, av. République ANNEMASSE

50ème mille
HENRI TROYAT
TANT QUE LA TERRE DURERA..
Une grande victoire du roman français.
LA TABLE RONDE

NOUVEAUTÉS
JOSEPH PEYRÉ
UN SOLDAT CHEZ LES HOMMES
ROMAN
Un vol. : 150 fr.
LA VARENDE
LE TROISIÈME JOUR
ROMAN
Un vol. : 195 fr.
JULES BERTAUT
MADAME RÉCAMIER
Un vol. ill. : 195 fr.
PAUL GUIMBAUD
EN CABRIOLET VERS L'ACADÉMIE
Un vol. ill. : 180 fr.
GRASSET

ÉDITION JEHEBER
93, rue Lafayette - PARIS-10e
VENTE AUX LIBRAIRES
Maison du Livre français
A. RAND
La Source vive, Dominique 250 »
P. BUCK
Fils de Dragon 220 »
Promesse 200 »
E. GOUDGE
Le Château sur la colline 210 »
D. DU MAURIER
Le Mont brûlé 230 »
C. ORLANES
Villa paisible 135 »
M. Y. MELERA
Le Val aux sept villages 135 »

AUG 4 1947

LE BRIDGE (N° 30)

SUITE ET FIN DE LA SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 25

♠ A D 8 5 3
♡ R 10 5 4
◇ D 2
♣ A 2

entame : ♣ V

NORD
OUEST EST
SUD

♠ R 10 4 2
♡ A D 3 2
◇ A R 3
♣ R 3

Sud joue 7 sans-atout. Ouest et Est ont toujours passé. Ouest entame du ♣ V.

J'ai expliqué le plan de jeu dans ma précédente chronique. Il me reste à expliquer les finesses tactiques dans l'exécution de ce plan.

J'ai éliminé l'hypothèse d'une chicane à ♣ chez Est qui mettrait le grand chelem sur table en jouant dans l'ordre : ♣ A ♡ A et ◇ D.

Levée 1 : le ♣ V doit être pris par l'As et non pas par le roi! La raison est que le ♣ R devra servir de rentrée si les ♡ sont 3-2 et si Ouest et Est fournissent chacun trois fois ◇ (voir plus bas).

Levée 2 : ♡ 4 pris par ♡ as.

1er cas : Ouest ou Est a chicane à ♡.

Disons que c'est Ouest qui a chicane à ♡.

Levées 3 et 4 : ◇ D d'abord puis ◇ R.

But : découvrir s'il n'y a pas chicane ou singleton à ◇.

Si Est a chicane à ◇ on joue ♣ R et le grand chelem est sur table. En effet si Ouest fournit encore ♣ on lui connaît : 2 ♣ + 8 ◇. Donc Est seul peut avoir ♠ V 9 7 6 et il n'y a qu'à partir du ♠ A. Si Ouest n'avait qu'un ♣ au départ on connaît chez Est : 8 ♣ + 5 ♡. Donc Ouest a sûrement ♠ V 9 7 6, mais on le lui prendra en renouvelant l'impasse.

Si Ouest a 7 ◇ ♠ As est avancé à la levée 5.

Disons qu'aux levées 3 et 4. Ouest et Est ont fourni tous deux ◇. Le ◇ As est alors joué à la levée 5, Nord défaussant ♡.

Si Est ne fournit plus, cela fait chez Ouest : 6 ◇ + 0 ♡ = 6 cartes rouges, donc moins de la moitié des cartes rouges. On partira du ♠ R. De même si Ouest n'avait que 2 ◇.

Disons maintenant que Ouest et Est ont fourni chacun trois fois ◇. Cela fait chez Est : 5 ♡ + (au moins) 3 ◇ + 1 ♣ = 9 cartes connues. On joue alors le ♣ R qui livre le grand chelem. Si Est fournit encore ♣, il ne peut plus avoir ♠ V 9 7 6 et l'on part du ♠ R. Si Est n'avait qu'un ♣ au départ, on connaît chez Ouest : 8 ♣ + 3 ◇. Est seul peut avoir ♠ V 9 7 6 et il n'y a qu'à partir du ♠ As.

Le raisonnement ne change pas si c'est Est qui a chicane à ♡ et la seule différence est que Nord pourra défausser un ♠ superflu (puisqu'il peut faire maintenant 4 levées à ♡) sur le 3e tour de ◇.

2e cas : Ouest et Est fournissent chacun un petit ♡ (levée 2).

Levée 3 : ◇ D.

Si un joueur a chicane à ◇, il est seul à pouvoir avoir ♠ V 9 7 6 puisqu'on connaît à l'autre : 8 ◇ + 1 ♡ + 1 ♣.

Disons que Ouest et Est fournissent ◇.

Levée 4 : ◇ 2 pris par R.

Si un joueur ne fournit plus ◇, on connaît chez l'autre : 7 ◇ + 1 ♡ + 1 ♣.

Si ce dernier a encore un ♣ (ce qu'on saura en passant le ♣ R à la levée 5), l'autre est seul à pouvoir avoir ♠ V 9 7 6. Et s'il n'a plus de ♣ il est seul à pouvoir avoir les ♠ V 9 7 6 puisqu'on connaît à l'autre : 8 ♣ + 1 ♡ + 1 ◇. Le singleton à ◇ a donc mis le grand chelem sur table.

Disons qu'à la levée 4 Ouest et Est ont encore fourni ◇.

Levée 5 : ♡ 2 pris par ♡ R !

Une grosse surprise tactique ! La fourchette ♡ R 10 est brisée au risque de trouver ♡ V x x x chez Ouest ! C'est pour pouvoir jouer le ♣ R dans certains cas et garder la rentrée de la ♡ D afin d'être capable de prendre ♠ V 9 7 6 chez Ouest s'il les a.

Disons qu'un joueur Est pour fixer les idées ne fournisse plus ♡. Nous connaissons à ce moment :

Chez Est : ♡ x ◇ x x ♣ x.

Chez Ouest : ♡ V x x x ◇ x x ♣ x.

Levée 6 : ♣ 2 pris par le R.

Si Ouest ne fournit plus ♣ il peut seul avoir ♠ V 9 7 6 et l'on part du ♠ R. Disons que Ouest et Est fournissent ♣.

Levée 7 : ◇ As, sur lequel Nord défausse un ♡ devenu inutile.

Si Est ne fournit plus ◇, lui seul peut avoir ♠ V 9 7 6 puisqu'on connaît chez Ouest : 4 ♡ + 6 ◇ + 2 ♣. On part alors du ♠ As.

Si Ouest ne fournit plus ◇, les deux joueurs peuvent avoir ♠ V 9 7 6, mais Ouest a plus de chances de les avoir parce qu'il n'a que 6 cartes rouges (4 ♡ + 2 ◇) tandis que Est en a 7. On partira donc du ♠ R à la levée 8. Si c'est Est qui, contre notre attente, a ♠ V 9 7 6 nous tomberons de 2 levées car Est fera un ♠ et un ◇ que notre 3e tour de ◇ lui a affranchi. Mais, sans ce 3e tour de ◇, nous aurions craint ♠ V 9 7 6 plutôt chez Est qui n'a qu'un ♡ et aurions attaqué du ♠ as. La 2e levée de chute est surcompensée par le bénéfice que donne le 3e tour de ◇, et qui est égal à la valeur totale du grand chelem (de 1570 à 2220 suivant les cas) multipliée par la différence de probabilité entre ♠ V 9 7 6 (le plus probable) ou chicane à ♠ chez Ouest, quand on sait que Ouest a 2 ◇ + 4 ♡.

Disons qu'à la levée 7, Ouest et Est fournissent tous deux ◇.

Nous connaissons alors 4 ♡ + (au moins) 3 ◇ chez Ouest, soit plus de la moitié des cartes rouges. Est a donc plus de chances d'avoir ♠ V 9 7 6 et nous partons du ♠ As. Et si c'est Ouest qui a ♠ V 9 7 6? Nous ne tomberons que d'une levée grâce à un placement de main. Nous jouerons ♡ 10 pris par D, puis le dernier ♡ de Sud. Ouest devra prendre et renvoyer ♠ lui-même.

Revenons en arrière.

Levée 5 : ♡ 2 pris par ♡ R.

Ouest et Est fournissent chacun un petit ♡.

Nous savons maintenant que les ♡ sont 3-2 ou 2-3 mais ignorons encore qui en avait 3, c'est-à-dire qui a maintenant le ♡ V sec.

Levée 6 : ♡ 10 pris par ♡ D.

1er cas : Ouest avait ♡ V x x au départ.

Levée 7 : ◇ As.

Si Est ne fournit plus ◇, nous connaissons 6 ◇ + 3 ♡ + 1 ♣ chez Ouest, lequel ne peut plus avoir ♠ V 9 7 6, et nous partons du ♠ As.

Si Ouest ne fournit plus ◇, nous connaissons chez Est : 6 ◇ + 2 ♡ + 1 ♣ = 9 cartes. Nous partirons du ♠ R. Ce serait une faute de jouer le ♣ R (avec l'idée que si Est ne fournit plus ♣, il a forcément ♠ V 9 7 6 pour faire 13 cartes) parce que, si Est fournit ♣ et a chicane à ♠, nous raterions le grand chelem (plus de rentrée chez Sud pour renouveler l'impasse à ♠).

Dernière hypothèse : Ouest et Est fournissent du ◇. Nous connaissons donc 3 ◇ chez chacun, mais comme Est n'avait que 2 ♡ au départ, il a plus de chances d'avoir ♠ V 9 7 6 que Ouest, qui avait 3 ♡ ; et nous sommes décidés à partir du ♠ As.

Cependant, par prudence, nous jouerons le ♣ R avant de toucher aux ♠. Si Ouest fournit encore ♣, alors nous jouerons le ♠ As. Mais si Ouest ne fournit plus ♣ nous comptons avec certitude : 2 ♡ + 3 ◇ + 8 ♣ chez Est. Donc Ouest a sûrement ♠ V 9 7 6. Nous partons alors du ♠ 2 et faisons l'impasse à ♠ au 1er tour (si Ouest joue le 6 ou le 7, Nord met le 8 ; ou si Ouest joue le 9, Nord met la D), le ♠ R nous servant de rentrée pour renouveler l'impasse à ♠.

2e cas : Est avait ♡ V x x au départ.

Levée 7 : ◇ As.

Si Ouest et Est fournissent ◇, nous connaissons 3 ◇ chez chacun, mais comme Ouest n'a que 2 ♡, il a plus de chances d'avoir ♠ V 9 7 6 que Est, nous partons du ♠ R. Ce serait une faute de jouer d'abord le ♣ R (avec l'idée que si Est ne fournit plus, il a sûrement ♠ V 9 7 6, que nous prendrons en partant du ♠ As) parce que, si Est fournit ♣ et a chicane à ♠, nous raterons le grand chelem, Sud n'ayant plus de rentrée pour renouveler l'impasse à ♠.

Si Est ne fournit plus ◇, nous connaissons chez Ouest : 2 ♡ + 6 ◇ + 1 ♣. Nous jouons alors le ♣ R, qui met le grand chelem sur table. En effet, si Ouest fournit encore ♣, il ne peut plus avoir ♠ V 9 7 6 et nous partons du ♠ 2 pris par l'As. Si Ouest ne fournit plus ♣, il a sûrement ♠ V 9 7 6. Nous partons encore du ♠ 2, mais pour faire l'impasse au 1er tour, le ♠ R nous servant de rentrée pour la renouveler.

Si Ouest ne fournit plus ◇, nous connaissons chez Est : 6 ◇ + 3 ♡ + 1 ♣, lequel ne peut plus avoir ♠ V 9 6 7. Nous partons alors du ♠ R et, si Est a chicane à ♠, nous nous félicitons une fois de plus d'avoir pris du ♣ As à la 1re levée, et d'avoir gardé le ♣ R qui nous est maintenant nécessaire comme rentrée pour renouveler l'impasse à ♠ et réussir le grand chelem!

Remarques :

En jouant le grand chelem comme nous le prescrivons on ne le ratera qu'une fois sur 100, tandis qu'en jouant les ♠ au hasard (♠ As d'abord ou ♠ R d'abord tirés à pile ou face !) on le ratera 5 fois sur 100.

L'avantage de jouer le ♡ R à la levée 5 (au lieu de la ♡ D, ce qui semble plus naturel) apparaît quand Est a un seul petit ♡ + 8 ♣ et a fourni 3 fois ◇, ce qu'on apprend en jouant dans l'ordre : ♣ A, ♡ A, ◇ D, ◇ R, ♡ R, ♣ R et ♠ R. Si Ouest a vraiment ♠ V 9 7 6, on pourra renouveler l'impasse à ♠, *grâce à la rentrée de la* ♡ D et faire ainsi le grand chelem. Tandis que si l'on a joué : ♣ A, ♡ A, ◇ D, ◇ R, ♡ D et ◇ A, on est placé devant le dilemme suivant.

Ou ne pas continuer par le ♣ R et, Est n'ayant qu'un ♡, jouer le ♠ As et rater le grand chelem, si Ouest a ♠ V 9 7 6.

Ou continuer par le ♣ R et risquer de rater le grand chelem de l'une ou l'autre manière suivante : 1° jouer ensuite ♠ 2 pour faire l'impasse au 1er tour et trouver ♠ V sec chez Est ; 2° jouer d'abord ♠ R et découvrir ♠ V 9 7 6 chez Ouest. Sur le 2e tour de ♠, Ouest mettrait le 9 si Sud a joué le 2 ou le 4 ; ou Ouest mettrait le V si Sud a joué le 10 ; et Sud n'ayant plus de rentrée ne pourrait pas renouveler l'impasse à ♠.

J'ai composé cette étude d'après une donne jouée, dans laquelle Est avait ♡ V x x x, Ouest ♠ V 9 7 6 et mon partenaire tomba quoique Ouest et Est aient fourni chacun 3 fois ◇!

ANDRÉ CHÉRON.

HOTELS et VILLÉGIATURES

PYRÉNÉES

SALIES-DE-BÉARN (B.-Pyr.)
Maladies des femmes. Maladies des enfants. Séquelle des blessures de guerre.
CASINO. SPORTS. PISCINE

AX-LES-THERMES
Pyrénées ariégeoises. Eaux sulfureuses. Excursions - Chasse - Pêche - Tennis - Casino.

ALPES-MARITIMES

Gd HOTEL DU CAP FERRAT
SON RESTAURANT, SA PISCINE, SA PLAGE

BRETAGNE

(LA BAULE)
MAJESTIC Sur mer, plein midi. Près du Casino. 1er ordre. Bains de la chambre.

TARIF G franco sur demande

PHILATÉLIE

MARQUES SECRÈTES ET DESSINS SECRETS

Le dessin d'un billet de banque est aussi complexe que possible, afin de rendre difficile, sinon irréalisable, la tâche du faussaire éventuel. Des précautions analogues sont employées dans la confection des timbres : gravure très fine, papiers spéciaux (souvent filigranés), etc. Un procédé particulier consiste à faire figurer dans le dessin de la vignette un signe très peu visible qui servirait de point de repère en cas de falsification. C'est ce qu'on appelle « marque secrète ».

Les marques secrètes ont été plusieurs fois employées au XIXe siècle, mais les progrès de la technique ont permis d'abandonner ce moyen un peu primitif : dans un timbre moderne gravé en taille douce, par exemple, la difficulté d'une reproduction exacte est assez considérable pour décourager les faussaires.

Au temps de la lithographie, il n'en était pas de même. On trouve ainsi des marques secrètes dans les timbres de Naples de 1858 : chaque valeur porte, à une place différente du dessin, une lettre tirée du nom du graveur, G. Masini.

L'émission française dite de « Bordeaux » (1870-1871) comprend différentes marques secrètes ; notamment pour les 1, 2, 4 cent., un trait blanc qui réunit deux perles du cadre, en face du nez de la *Cérès* (1 c.) ou un peu plus haut (2 et 4 c.). Dans les autres volumes, deux traits horizontaux sont omis dans le cinquième intervalle de l'imbriquement supérieur droit. Enfin, la plus curieuse et la moins connue consiste en la présence du nom du graveur Yon dans la partie inférieure de la feuille de vigne ornant la chevelure de Cérès; cette marque est bien visible sur les épreuves originales, mais se voit rarement sur les timbres eux-mêmes.

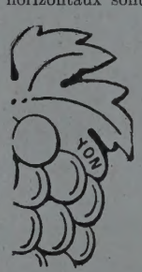

En Belgique, le type Léopold II, de 1893, semble détenir le record du genre ; on trouve dans la barbe du roi la lettre *R* et des chiffres ; le nom du graveur de l'effigie, Mouchon, figure au-dessous de l'oreille ; les lettres *Hen* et *A. D.*, représentant respectivement la signature du dessinateur et celle du graveur des ornements, se trouvent en d'autres parties du timbre. Etonnons-nous qu'il reste encore de la place pour l'effigie du souverain !

De telles marques sont intentionnelles et servent un but précis. Mais, de temps à autre, on prétend retrouver dans un timbre des signes occultes ou un dessin caché.

Il s'agit toujours d'une question politique, et l'imagination y joue un grand rôle. L'anecdote la plus ancienne concerne une émission de Serbie de 1904. Le médaillon central comporte une double effigie des rois Karageorge et Pierre Ier. En retournant le dessin, on peut voir, dit-on, apparaître un troisième roi, Alexandre Obrenowitch, assassiné en 1903. Cette macabre histoire de tête de mort eut un grand retentissement à l'époque. L'auteur du timbre, le graveur français bien connu Mouchon, n'était pourtant pas responsable de cet incident.

JACQUES BELLAY.

LES TROIS HIRONDELLES

L'Association des maisons françaises de couture en gros vient d'inaugurer, par une brillante réception, ses salons. Les acheteurs, et notamment ceux de l'étranger, pourront y trouver tous renseignements concernant les créations et l'activité de ses membres.

Cette association, qui groupe cinquante maisons choisies au dernier concours de qualification du ministère de la Production industrielle, et qui seules ont le droit d'employer la dénomination « Couture en gros », a créé une marque représentant trois hirondelles tricolores. Ce label, apposé dans chaque vêtement, est une garantie de qualité et d'élégance et nous ne doutons pas qu'à côté de la haute couture, les trois hirondelles tricolores de la couture en gros sauront porter loin le prestige français.

EXIGEZ CHEZ VOTRE HORLOGER
LE BRACELET CUIR
MAROQUIN **SELIVA** VÉRITABLE

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Étude Me **Mallet**, notaire au Kremlin-Bicêtre. **3 pavillons** à **Arcueil**, 11, 11 *bis*, 11 *ter*, villa Gustave-Édouard (7, rue Benoît-Malon) Métro Laplace. Adjudication : **17 juillet**, 15 h., mise à prix globale : **200.000** francs. S'adresser à Me **Mallet**.

Vente au palais de justice, à Paris, le 19 juillet 1947, à 14 heures :
UNE MAISON, sise à Paris-15e
RUE DE VAUGIRARD, n° 220
Cont. 315 m. env. Rev. br. 78.400 fr. env. **M. à p. 500.000** **IMMEUBLE** **sis Paris (14e)**
RUE DU TEXEL, n° 29
et RUE RAYMOND-LOSSERAND (anc^t rue de Vanves), n° 22. Cont. 370 m. env. Rev. br. 122.700 fr. env. **M. à p. : 900.000 fr.**
S'adresser : Me **Lucien Beauvais**, avoué, 182, rue de Rivoli, Me Le Gambier, avoué, Me Bourdel, notaire à Paris.

NORMANDIE 75 km PARIS, tr. BEL. PROPté PET. CHAT. L. XVI, gd conf., nomb. dép. Gd parc 10 ha. 2° **VIROFLAY,** CHAVILLE. BEAU PAV. conf. mod. 2 garages. LIBRE. S'adr. Me **VAILLANT**, notaire, LE HAVRE.

PERMO
Traitement Général des EAUX
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

2 Avions PAR Semaine

DIMANCHE ET VENDREDI

PARIS-DUBLIN

BILLET ALLER: FRS 6.300 - ALLER-RETOUR: ~~FRS 11.340~~

AER LINGUS

Billets et Renseignements à : **AIR FRANCE**
119, CHAMPS-ÉLYSÉES
Téléphone : BALzac 50-29 ELYsées 26-00
et 2, Rue Scribe

Voyagez avec AER LINGUS, de DUBLIN
à LONDRES - (6 services quotidiens)
à LIVERPOOL - (4 services quotidiens) dimanche excepté
à SHANNON - (2 services quotidiens) avec correspondances transatlantiques

OPÉRA 22-97
Georgette Lené haute Mode
22, R. GODOT DE MAUROY

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Eure **Maison Normande**, transformée, tout confort, salle de bains, porcher. 3 ha lisière forêt. Vue sur Seine, photos.
132, Boul. Haussmann, PARIS LAB : 69-34 **FÉAU**

A VENDRE, Exploit. fruit. **6.500** pom. et poir. 65 km. S. O. Paris. Fermette, mais., mres tt. conf. LAUQUE, 17, r. d'Enghien Paris Ie

BIARRITZ **BELLE VILLA** beau quartier. Splend. construct., tt conft, s/sol. Aménag. : r. de ch. 5 p. et terrasse ; 1er ét. 4 ch., s. de b., 2 cab. toil. ; 2e ét. 6 p., s. de b. Jard., concierg., gar. 2 voit. **Libre vente. Prix : 2.200.000 fr.**
Pour renseignements : Tél. Gob. 60-75.

TOURAINE - MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ 200 ha. Château 22 p. - dépendances : 2 fermes 70 et 35 ha. Parc et bois 75 ha. Étang et rivière dans la propriété. **Prix : 13.000.000. CENTRE-AGENCE,** 12, rue de Bordeaux, TOURS. Tél. : 52-82.

BEL hôtel 2 étoil. Pays basq. Site tourist. Gde activ. 25 ch. Belle récept. Bar mod. Jard. 900 m. Matér. et entret. neufs. Tt conf. Exceptl. Imm., fonds et matér. : 6.400.000 fr.
Ecr. PROVOT, 11, r. de Leningrad, Paris-8e.

PAU
SPLENDIDE
PROPRIÉTÉ MODERNE
16 pces, 9 s. de b., gd. luxe, gd. confort. Téléph. privé et ville. Parc 1 ha. 1/2, grands communs. Conciergerie, gde terrasse. Roseraie. Verger. Solarium. Vue imprenable sur Pyrénées. État impeccable.
PRIX EXCEPTIONNEL :
7.000.000 francs
SOCIÉTÉ CHAILLOT
44, avenue du Président WILSON
PARIS (16e) Tél. KLE. 25-72

IL VOUS FAUT UNE NOUVELLE

RELIURE MOBILE "ACLÉ"

(Ble France et Étranger)

POUR

CONSERVER VOTRE COLLECTION

DE

France ILLUSTRATION

2 modèles :
N° 6 : pour 1 trimestre **196** fr. **50**
N° 8 : pour 1 semestre **202** fr. **50**

Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures
la paire . . . . . **11** fr. **50**

(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)
pour **1** reliure . . . . . **45 fr. 50**
pour **2** reliures. . . . . **60 fr.**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL) POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

AUG 4 1947

Pyrénées-Landes Côte Basque

QUEL QUE SOIT LE DÉSIR que vous pouvez formuler pour vos vacances...

QUELLE QUE SOIT L'ÉPOQUE où vous voulez les prendre...

QUEL QUE SOIT LE PAYSAGE où vous souhaitez les passer... - mer, forêt ou montagne; dans le calme d'un village d'altitude ou parmi les plaisirs d'une station mondaine.

QUELLES QUE SOIENT LES EAUX THERMALES qui vous ont été prescrites...

UN NOM RÉPOND A VOTRE ATTENTE dans les pavillons de ce

PAVOIS DU TOURISME, DU CLIMATISME ET DU THERMALISME :

" PYRÉNÉES - LANDES - COTE BASQUE "

DAX
HOSSEGOR
BIARRITZ
St JEAN de LUZ
HENDAYE
PAU
SALIES de BEARN
CAUTERETS
ARGELÈS
LOURDES
BARÈGES
LUZ St SAUVEUR
CAPVERN
BAGNÈRES DE BIGORRE

Pavois du Tourisme du Climatisme et du Thermalisme

Le Directeur-Gérant : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1947.
Imprimeur no 33.